



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



**Bassin minier
du Nord-Pas de Calais**
inscrit sur la Liste du
patrimoine mondial en 2012

INDEX

éléments par commune

Liste des Communes

ANHIERS	52	HERSIN-COUPIGNY.....	119
ANNAY-SOUS-LENS.....	76	HOUDAIN	120
ANNEQUIN	107	HULLUCH.....	86
ANZIN	14	LALLAING.....	56
AUBERCHICOURT	42	LA SENTINELLE	31
AUBY	52	LENS.....	87
AUCHEL.....	108	LEWARDE	42
AUCHY-LES-MINES.....	109	LIBERCOURT	67
AVION.....	76	LIÉVIN	92
BARLIN	110	LIGNY-LES-AIRE.....	130
BELLAING.....	26	LOOS-EN-GOHELLE	95
BÉNIFONTAINE	77	LOURCHES	32
BILLY-BERCLAU.....	112	MAISNIL-LÈS-RUITZ.....	121
BILLY-MONTIGNY.....	78	MARCHIENNES.....	42
BOUVIGNY-BOYEFFLES	79	MARLES-LES-MINES.....	122
BRUAY-LA-BUISSIÈRE.....	112	MASNY	43
BRUAY-SUR-L'ESCAUT	15	MAZINGARBE.....	97
BULLY-LES-MINES	79	MÉRICOURT	99
CAMBRIN	115	MONTIGNY-EN-OSTREVENT.....	44
CARVIN	62	NŒUX-LES-MINES.....	122
CONDÉ-SUR-L'ESCAUT	16	NOYELLES-GODAULT.....	69
CUINCHY	115	NOYELLES-LES-VERMELLES	125
DENAIN.....	26	NOYELLES-SOUS-LENS	100
DIVION.....	116	OIGNIES.....	69
DOUAI	53	PECQUENCOURT.....	45
DOURGES.....	62	PONT-À-VENDIN	101
DOUVRIEN	116	RÂCHES.....	56
DROCOURT.....	64	RAISMES.....	32
ENQUIN-LES-MINES.....	130	RIEULAY	47
ESCAUDAIN.....	27	ROOST-WARENDIN	56
ESCAUTPONT.....	29	ROUVROY	71
ESTEVELLES.....	81	RUITZ	126
ÉVIN-MALMAISON.....	65	SAILLY-LABOURSE	126
FLINES-LES-RÂCHES	54	SAINS-EN-GOHELLE	101
FOUQUIÈRES-LEZ-LENS	81	SALLAUMINES.....	102
FRESNES-SUR-ESCAUT.....	18	SOMAIN	47
GOSNAY	117	VALENCIENNES.....	21
GRENAY	83	VENDIN-LE-VIEIL.....	103
GUESNAIN	55	VERMELLES.....	127
HAILLICOURT	117	VIEUX-CONDÉ.....	22
HAINES-LEZ-LA BASSÉE	118	VIOLAINES	127
HARNES	85	WALLERS.....	36
HAVELUY	30	WAZIERS.....	57
HÉNIN-BEAUMONT	65	WINGLES	103
HERGNIES.....	20		

Liste du Bien par intercommunalité

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION VALENCIENNES MÉTROPOLE

ANZIN

Château Dampierre <i>N° élément 11 Inscrit Monument Historique</i>	15
Cité du Mont de la Veine <i>N° élément 10 C</i>	15
Cité du Moulin <i>N° élément 10 D</i>	15
Coron des 120 <i>N° élément 12</i>	16
Terril 189a (Terril Bleuse Borne) <i>N° élément 10 A En instance de classement au titre des Sites</i>	15
Terril 189b (Terril Bleuse Borne) <i>N° élément 10 B En instance de classement au titre des Sites</i>	15

BRUAY-SUR-L'ESCAUT

Cité du Rivage ancienne <i>N° élément 9 Inscrit Monument Historique</i>	16
Cité Ledru-Rollin <i>N° élément 8 R</i>	16
Cité Thiers nouvelle (Cité Escautpont nouvelle) <i>N° élément 8 Q</i>	16

CONDÉ-SUR-L'ESCAUT

Cavalier <i>N° élément 8 J</i>	19
Cavalier <i>N° élément 8 A</i>	17
Château de l'Hermitage <i>N° élément 3 Classé Monument Historique</i>	17
Chevalement Ledoux <i>N° élément 8 C Inscrit Monument Historique</i>	17
Cité Chabaud-Latour <i>N° élément 8 H</i>	18
Cité des Acacias <i>N° élément 8 G</i>	18
Cité Lorette <i>N° élément 8 I</i>	19
Étangs de Chabaud-Latour et de la Digue Noire <i>N° élément 8 B</i>	17
Terril 195 <i>N° élément 8 D</i>	18
Terril 195a <i>N° élément 8 E</i>	18
Terril 196 <i>N° élément 8 F</i>	18

FRESNES-SUR-ESCAUT

Cavalier <i>N° élément 8 M</i>	21
Cavalier <i>N° élément 8 J</i>	21
Château Stanislas Desandrouin <i>N° élément 6 D</i>	20
Cité Soult ancienne <i>N° élément 6 B</i>	20
Dispensaire (Grands bureaux de la Société de Thivencelles) <i>N° élément 6 C Inscrit Monument Historique</i>	20
Fosse Soult <i>N° élément 6 A</i>	20
Château des Douaniers <i>N° élément 2 Inscrit Monument Historique</i>	19
Gare <i>N° élément 8 L Inscrite Monument Historique</i>	21
Monument découverte du charbon <i>N° élément 1</i>	19
Pompe à feu de la Fosse du Sarteau <i>N° élément 4 Classée Monument Historique</i>	20

HERGNIES

Étang d'affaissement minier d'Amaury <i>N° élément 5 B</i>	22
Fosse Sophie <i>N° élément 5 A</i>	21

VALENCIENNES

Chevalement Dutemple <i>N° élément 14 Inscrit Monument Historique</i>	22
Coron des 120 <i>N° élément 12</i>	22

VIEUX-CONDÉ

Cabine d'aiguillage <i>N° élément 8 K</i>	24
Cavalier <i>N° élément 8 A</i>	23
Cavalier <i>N° élément 8 J</i>	24
Cité de la Solitude <i>N° élément 7</i>	23
Cité Taffin <i>N° élément 5 C</i>	23
Étang d'affaissement minier d'Amaury <i>N° élément 5 B</i>	23

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA PORTE DU HAINAUT

BELLAING

Cavalier <i>N° élément 15 P</i>	27
Cité de Bellaing <i>N° élément 15 O</i>	27

DENAIN

Cité Chabaud-Latour ancienne (Cité Ernestine) <i>N° élément 16 A</i>	27
Cité Chabaud-Latour nouvelle <i>N° élément 16 B</i>	27
Fosse Mathilde <i>N° élément 17 Classée Monument Historique</i>	28
Terril 162 (Terril Renard) <i>N° élément 18 En instance de classement au titre des Sites</i>	28

ESCAUDAIN

Cité Alsace <i>N° élément 19 B</i>	28
Cité Audiffret Pasquier <i>N° élément 19 C</i>	29
Terril 153 (Terril Audiffret sud) <i>N° élément 19 A En instance de classement au titre des Sites</i>	28
> Groupe scolaire de la Cité Audiffret <i>N° élément 19 F</i>	29
> Laboratoire et Centre médical Société de Secours Minière <i>N° élément 19 E</i>	29
> Maison d'ingénieur <i>N° élément 19 D</i>	29
Cité Couture (Cité du Maroc) <i>N° élément 19 G</i>	29

ESCAUTPONT

Cavalier <i>N° élément 8 M</i>	30
Cité Brunehaut <i>N° élément 8 O</i>	30
> Groupe scolaire de la Cité Brunehaut <i>N° élément 8 P</i>	30
Cité Thiers nouvelle (Cité Escautpont nouvelle) <i>N° élément 8 Q</i>	30

HAVELUY

Coron de la Fosse <i>N° élément 15 S</i>	31
Terril 157 (Terril Haveluy nord) <i>N° élément 15 R Site inscrit au titre des Sites - En instance de classement</i>	31
Cavalier <i>N° élément 15 P</i>	31
Terril 158 (Terril Haveluy sud) <i>N° élément 15 Q Site inscrit au titre des Sites - En instance de classement</i>	31
> Dispensaire Société de Secours Minière <i>N° élément 15 T</i>	31

Cité du Bas-Riez N° élément 15 U	32
LA SENTINELLE	
Coron Carré N° élément 13 C	32
Coron de l'Église N° élément 13 B <i>Inscrit Monument Historique</i>	32
Fosse de la Sentinelle (Église Ste-Barbe) N° élément 13 A <i>Classée Monument Historique</i>	32
> Dispensaire Société de Secours Minière N° élément 13 D	33
LOURCHES	
Monument à Charles Mathieu N° élément 20 <i>Inscrit Monument Historique</i>	33
RAISMES	
Chevalement Sabatier N° élément 8 W <i>Inscrit Monument Historique</i>	34
Cavalier N° élément 8 M	33
Cité du Pinson ancienne N° élément 8 Y	35
Cité Lagrange N° élément 8 N	33
Cité Sabatier N° élément 8 X	35
Terril 174 (Terril Sabatier sud) N° élément 8 V <i>En instance de classement au titre des Sites</i>	34
Terril 175a (Terril Sabatier nord plat) N° élément 8 U <i>En instance de classement au titre des Sites</i>	34
Terril 175 (Terril Sabatier nord) N° élément 8 T <i>En instance de classement au titre des Sites</i>	34
Terril 176 (Terril Lavoisier) N° élément 8 S <i>En instance de classement au titre des Sites</i>	34
> École de la Cité du Pinson N° élément 8 AB	35
> Église de la Cité du Pinson (Église Ste-Cécile) N° élément 8 Z <i>Inscrite Monument Historique</i>	35
> Presbytère de l'église Ste-Cécile N° élément 8 AA <i>Inscrit Monument Historique</i>	35
Cavalier N° élément 15 P	37
Cité d'Arenberg N° élément 15 D	36
Étang d'affaissement minier (Mare à Goriaux) N° élément 15 C	36
Cité du Pinson nouvelle N° élément 8 AC	36
Terril 171 (Terril de la Mare à Goriaux) N° élément 15 B	36
WALLERS	
Cité d'Arenberg N° élément 15 D	38
Étang d'affaissement minier (Mare à Goriaux) N° élément 15 C	37
Fosse d'Arenberg N° élément 15 A <i>Classée Monument Historique</i>	37
Terril 171 (Terril de la Mare à Goriaux) N° élément 15 B	37
> École de la Cité d'Arenberg N° élément 15 H	39
> École ménagère de la Cité d'Arenberg N° élément 15 F <i>Inscrite Monument Historique</i>	38
> Église de la Cité d'Arenberg (Église Ste-Barbe) N° élément 15 G	38
> Pharmacie et cabinet médical de la Cité d'Arenberg N° élément 15 I	39
> Salle des fêtes de la Cité d'Arenberg N° élément 15 E <i>Inscrite Monument Historique</i>	38
Cité du Nouveau Monde N° élément 15 J	39
> École de la Cité du Nouveau Monde N° élément 15 K	39
Cité de la Drève N° élément 15 L	39
Cité du Bosquet N° élément 15 M	40
> École de la Cité du Bosquet N° élément 15 N	40
Cavalier N° élément 15 P	40

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR D'OSTREVENT

AUBERCHICOURT	
Terril 125a (Terril Ste-Marie ouest) N° élément 21 <i>En instance de classement au titre des Sites</i>	43
LEWARDE	
Fosse Delloye (Centre Historique Minier) N° élément 23 <i>Classée Monument Historique</i>	43
MARCHIENNES	
Terril 143a (Terril Germignies nord) N° élément 29 B <i>En instance de classement au titre des Sites</i>	43
MASNY	
Cité du Champ Fleuri N° élément 22 B	44
Cité du Garage (Cité du Blanc-Cul) N° élément 22 A	44
> École de la Cité du Champ Fleuri (École Carême) N° élément 22 C	44
> Église de la Cité du Champ Fleuri N° élément 22 D	44
MONTIGNY-EN-OSTREVENT	
Cité de Montigny (Cité du Sana) N° élément 31 A	45
> Dispensaire Société de Secours Minière N° élément 31 D	45
> École de la Cité de Montigny N° élément 31 B	45
> Église de la Cité de Montigny N° élément 31 C	45
Château Lambrecht N° élément 31 E	45
Cité du Moucheron N° élément 31 F	46
PECQUENCOURT	
Cité Ste-Marie N° élément 28 A	46
Étang d'affaissement (Base des Argales) N° élément 27 A	46
Terril 144 N° élément 27 B <i>En instance de classement au titre des Sites</i>	46
> Centre de santé médical N° élément 28 B	46
> Dispensaire Société de Secours Minière N° élément 28 C	47
Cité Barrois N° élément 30	48
Cité de Pecquencourt (Cité Nouvelle) N° élément 28 E	47
Cité Lemay N° élément 28 D	47
Terril 143 (Terril Germignies sud) N° élément 29 A <i>En instance de classement au titre des Sites</i>	47
RIEULAY	
Étang d'affaissement (Base des Argales) N° élément 27 A	48
Terril 144 N° élément 27 B <i>En instance de classement au titre des Sites</i>	48
SOMAIN	
Cité de Beaurepaire (Quartier de Sessevalle) N° élément 26 A	48
> Chapelle Ste-Barbe N° élément 26 B	49
Cité de la Ferme Beaurepaire (Quartier de Sessevalle) N° élément 26 C	49
> Prieuré de Beaurepaire N° élément 26 D <i>Inscrit Monument Historique</i>	49
Cité du Bois Brûlé (Quartier de Sessevalle) N° élément 26 E	49
Cité du Moulin (Quartier de Sessevalle) N° élément 26 F	50

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU DOUAISIS

ANHIERS

Fosse n°2 (Fosse Flines)

N° élément 32 *Inscrite Monument Historique*

53

AUBY

Cité de la Justice

N° élément 37 A

53

Terril 140

N° élément 36 *En instance de classement au titre des Sites*

53

> Dispensaire

N° élément 37 B

53

Cité du Moulin

N° élément 37 C

54

DOUAI

Cité de la Clochette

N° élément 25 A

54

Cité de la Solitude

N° élément 33 A

54

> École de la Cité de la Solitude

N° élément 33 B

54

Cité du Godion

N° élément 33 E

55

Cité de la Ferronnière

N° élément 33 C

55

Cité St-Joseph

N° élément 33 D

55

FLINES-LES-RÂCHES

Terril 143a (Terril Germignies nord)

N° élément 29 B *En instance de classement au titre des Sites*

55

GUESNAIN

Cité de Guesnain

N° élément 24 A

56

Cité de la Balance

N° élément 24 B

56

Cité de la Malmaison

N° élément 24 C

56

Dispensaire de Société de Secours Minière

N° élément 24 D

56

LALLAING

Terril 143 (Terril Germignies sud)

N° élément 29 A *En instance de classement au titre des Sites*

57

RÂCHES

Terril 139 (Terril des Pâturelles)

N° élément 35 A *En instance de classement au titre des Sites*

57

ROOST-WARENDIN

Cité de la Belleforière

N° élément 35 C

58

Chevalement de la Fosse n°9

N° élément 34 *Inscrit Monument Historique*

57

Terril 139 (Terril des Pâturelles)

N° élément 35 A *En instance de classement au titre des Sites*

58

Terril 141

N° élément 35 B *En instance de classement au titre des Sites*

58

WAZIERS

Cité Notre-Dame

N° élément 25 B

58

> Église des Cités de Notre-Dame et de la Clochette (Douai) (Église Notre Dame des Mineurs)

N° élément 25 E *Classée Monument Historique*

59

> Groupe scolaire des Cités de Notre-Dame et de la Clochette (Douai)

N° élément 25 C *Inscrit Monument Historique*

59

> Patronage des Cités de Notre-Dame et de la Clochette (Douai) (Centre Henri Martel)

N° élément 25 D *Inscrit Monument Historique*

59

Presbytère de l'Église Notre-Dame des Mineurs

N° élément 25 F *Inscrit Monument Historique*

59

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION HÉNIN-CARVIN

CARVIN

Cité St-Paul

N° élément 50

63

Hôtel de Ville

N° élément 40 *Inscrit Monument Historique*

63

DOURGES

Cité Bruno

N° élément 44 A

64

Terril 116

N° élément 42 F *En instance de classement au titre des Sites*

63

Terril 117

N° élément 42 G *En instance de classement au titre des Sites*

63

> École de la Cité Bruno

N° élément 44 B

64

> Église de la Cité Bruno (Église St-Stanislas)

N° élément 44 C *Inscrite Monument Historique*

64

> Presbytère de l'église St-Stanislas

N° élément 44 D *Inscrit Monument Historique*

64

> Salle des fêtes de la Cité Bruno

N° élément 44 E

64

Terril 87

N° élément 46 A *En instance de classement au titre des Sites*

65

Terril 92

N° élément 46 B

65

DROCOURT

Cité de la Parisienne

N° élément 49 A

65

> École de la Cité de la Parisienne

N° élément 49 C

65

> Église de la Cité de la Parisienne (Église Ste-Barbe)

N° élément 49 B

65

ÉVIN-MALMAISON

Chevalement de la Fosse n°8

Inscrit Monument Historique

N° élément 43 A

66

Cité Cornuault

N° élément 43 B

66

HÉNIN-BEAUMONT

Cité Foch

N° élément 45 A

66

> Dispensaire de la Cité Foch

N° élément 45 C

67

> École ménagère de la Cité Foch

N° élément 45 B

66

Cavalier

N° élément 48 L

68

Cité Darcy

N° élément 48 D

67

Terril 101

N° élément 48 B *En instance de classement au titre des Sites*

67

Terril 92

N° élément 46 B

67

Terril 205

N° élément 48 A *En instance de classement au titre des Sites*

67

LIBERCOURT

Cité de la Faisanderie

N° élément 38 B

68

Terril 115

N° élément 38 A *En instance de classement au titre des Sites*

68

> École de la Cité de la Faisanderie (École Jean Jaurès)

N° élément 38 C

68

> Église de la Cité de la Faisanderie (Église St-Henri)

N° élément 38 D

69

Cité 1940

N° élément 38 F

69

Cité de la Forêt

N° élément 38 E

69

Mine-image

N° élément 39 C *Inscrite Monument Historique*

69

Terril 115a

N° élément 39 B *En instance de classement au titre des Sites*

69

NOYELLES-GODAULT

Cité Crombez

N° élément 47

70

OIGNIES

Cité Declercq	
N° élément 42 C	71
Fosse n°9-9bis	
N° élément 42 A Classée Monument Historique	71
Fosse n°2	
N° élément 39 A Classée Monument Historique	70
Mine-image	
N° élément 39 C Inscrite Monument Historique	70
Monument à Madame Declercq	
N° élément 41 Inscrit Monument Historique	70
Terril 110	
N° élément 42 B En instance de classement au titre des Sites	71
> Dispensaire de la Société de Secours Minière	
N° élément 42 D	71
Cité des Bonniers	
N° élément 42 E	71

ROUVROY

Cité de la Fosse n°10	
N° élément 48 E	72
Cité Résidence de la Motte (Cité Nouméa)	
N° élément 48 F	72
Terril 84	
N° élément 48 C En instance de classement au titre des Sites	72
Terril 101	
N° élément 48 B En instance de classement au titre des Sites	72
> École des filles de la Cité Résidence de la Motte	
N° élément 48 J Inscrite Monument Historique	73
> École des garçons de la Cité Résidence de la Motte	
N° élément 48 K	73
> Église de la Cité Résidence de la Motte (Église St-Louis)	
N° élément 48 G Inscrite Monument Historique	73
> Presbytère français de l'église St-Louis	
N° élément 48 H Inscrit Monument Historique	73
> Presbytère polonais de l'église St-Louis	
N° élément 48 I Inscrit Monument Historique	73
Cavalier	
N° élément 48 L	74

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LENS-LIÉVIN

ANNAY-SOUS-LENS

Camus haut	
N° élément 52	77
Cavalier	
N° élément 51 C	77

AVION

Cavalier	
N° élément 76 B	77
Cité du Bouvier	
N° élément 76 C	78
Terril 75 (Terril de Pinchonvalles)	
N° élément 76 A En instance de classement au titre des Sites Arrêté préfectoral de protection Biotope	77
> École de la Cité du Bouvier (École Desnos-Casanova)	
N° élément 76 D	78
Cité de Pinchonvalles	
N° élément 76 E	78

BÉNIFONTAINE

Fosse n°13 bis (Fosse Félix Bollaert)	
N° élément 62 Inscrite Monument Historique	78

BILLY-MONTIGNY

Cavalier	
N° élément 55 B	79
Cité de la Fosse n°10	
N° élément 48 E	79
Nécropole et parcours des rescapés	
N° élément 55 C	79
Terril 101 (Terril Lavoit de Drocourt)	
N° élément 48 B En instance de classement au titre des Sites	79

BOUVIGNY-BOYEFFLES

Cité n°10	
N° élément 87 A	80

BULLY-LES-MINES

Clinique Ste-Barbe (Les Marronniers)	
N° élément 82 D Inscrite Monument Historique	81

Cité n°2

N° élément 82 A 80

Maisons d'ingénieur

N° élément 82 F 81

Monument au Soldat Marche

N° élément 86 Inscrit Monument Historique 81

Monuments aux morts et grille de la Cité des Brebis

N° élément 83 Inscrits Monuments Historiques 81

Salle des fêtes

N° élément 82 E 80

ESTEVELLES

Cavalier

N° élément 51 C 82

Cité de la Fosse n°24

N° élément 51 B 82

Terril 98

N° élément 51 A En instance de classement au titre des Sites 82

FOUQUIÈRES-LEZ-LENS

Cavalier

N° élément 55 B 83

Cité de l'Hôpital

N° élément 55 D 83

Cité du Moulin

N° élément 54 82

Terril 260

N° élément 55 A En instance de classement au titre des Sites 83

> Centre de Soins Société de Secours Minière

N° élément 55 E 83

Cité de Courtaine

N° élément 55 F 84

GRENAVY

Terril 58

N° élément 84 A
En instance de classement au titre des Sites 84

Cité des Quarante

N° élément 84 C 84

Cité n°5 (Cité du Maroc)

N° élément 84 D 85

Terril 58a

N° élément 84 B En instance de classement au titre des Sites 84

> École de la Cité n°5

N° élément 84 G 85

> Église de la Cité n°5 (Église St-Louis)

N° élément 84 E Inscrite Monument Historique 85

> Prieuré de la Cité n°5

N° élément 84 F 85

Dispensaire et logement du médecin

N° élément 85 Inscrits Monuments Historiques 85

HARNES

Cité Bellevue ancienne

N° élément 53 A 86

Cavalier

N° élément 51 C 86

Terril 93

N° élément 51 D 86

> École de la Cité Bellevue ancienne

N° élément 53 C 86

> Église de la Cité Bellevue ancienne (Église du Sacré-Cœur)

N° élément 53 B 86

HULLUCH

Cavalier

N° élément 63 I 87

Cité St-Élie

N° élément 63 F 87

Parc de Wingles et étangs d'affaissement

N° élément 63 J 87

LENS

Cavalier

N° élément 63 K 87

Cité n°12 (Cité St-Édouard)

N° élément 63 M 88

> Groupe scolaire de la Cité n°12

N° élément 63 Q Inscrit Monument Historique 88

> Église de la Cité n°12 (St-Édouard)

N° élément 63 O Inscrite Monument Historique 88

> Logement du directeur du groupe scolaire de la Cité n°12

N° élément 63 R Inscrit Monument Historique 88

> Monument aux morts de la Société des mines de Lens

N° élément 63 S Inscrit Monument Historique 89

> Presbytère de l'église St-Édouard N° élément 63 P <i>Inscrit Monument Historique</i>	88	Terril 74a N° élément 63 AG <i>En instance de classement au titre des Sites</i>	97
Cité des Provinces N° élément 63 V	89	Terril 74b N° élément 63 AH <i>En instance de classement au titre des Sites</i>	98
Cité n°1 N° élément 63 T	89	MAZINGARBE	
Cité n°12 bis N° élément 63 U	89	Cité n°7 N° élément 80 A	98
> Groupe scolaire de la Cité des Provinces N° élément 63 Y <i>Inscrit Monument Historique</i>	90	Terril 49 N° élément 79	98
> Logement du Directeur du groupe scolaire de la Cité des Provinces N° élément 63 Z	90	> École de la Cité n°7 (École Kergomard) N° élément 80 B	98
> Maisons des Sœurs N° élément 63 AA	90	Cité n°2 N° élément 82 A	99
> Presbytère de la Cité des Provinces N° élément 63 X	89	Château Mercier (Maison du directeur des mines de Béthune) N° élément 81 A <i>Inscrit Monument Historique</i>	99
Cité n°9 N° élément 63 AI	90	Maisons d'ingénieur N° élément 81 B	99
> Centre médical de la Société de Secours Minière N° élément 63 AN	91	> Dispensaire Société de Secours Minières de la Cité n°2 N° élément 82 C	99
> École de la Cité n°9 (École Curie) N° élément 63 AK	91	> École de la Cité n°2 N° élément 82 B	99
> Église de la Cité n°9 (Église St-Théodore) N° élément 63 AJ	90	Terril 58 N° élément 84 A <i>En instance de classement au titre des Sites</i>	100
> Logement du Directeur d'école et logements d'Instituteurs N° élément 63 AL	91	Terril 58a N° élément 84 B <i>En instance de classement au titre des Sites</i>	100
> Maison d'ingénieur de la Cité n°9 N° élément 63 AM	91	MÉRICOURT	
Cité n°2 N° élément 65	92	Cité Résidence du Parc N° élément 48 M	100
Cité Jeanne d'Arc N° élément 63 AO	91	Nécropole et parcours des rescapés N° élément 55 C	100
Gare N° élément 68 <i>Inscrite Monument Historique</i>	93	NOYELLES-SOUS-LENS	
Grands Bureaux de la Société des mines de Lens N° élément 64 <i>Inscrits Monuments Historiques</i>	92	Cité d'Anchin N° élément 55 G	101
Maison syndicale des Mineurs N° élément 66 <i>Inscrite Monument Historique</i>	92	Cité de Courtaîne N° élément 55 F	101
Monument à Émile Basly N° élément 67 <i>Inscrit Monument Historique</i>	92	Cité de l'Hôpital N° élément 55 D	101
Monument aux morts 1914-1918 N° élément 69 <i>Inscrit Monument Historique</i>	93	PONT-À-VENDIN	
LIÉVIN		Cavalier N° élément 51 C	102
Cité St-Albert N° élément 63 AB	93	SAINS-EN-GOHELLE	
> École de la Cité St-Albert N° élément 63 AC	93	Cité n°10 N° élément 87 A	102
Chevalement n°1 bis N° élément 71 <i>Inscrit Monument Historique</i>	94	> Église de la Cité n°10 (Église Ste-Marguerite) N° élément 87 B	102
Chevalement n°3 bis N° élément 70 <i>Inscrit Monument Historique</i>	94	> Groupe scolaire de la Cité n°10 N° élément 87 C	102
Cité des Bureaux ouest N° élément 73 B	95	SALLAUMINES	
Cité des Garennes N° élément 74 B	95	Cité d'Anchin N° élément 55 G	103
Cité des Petits Bois N° élément 75	95	> Maisons de cadre de la Cité d'Anchin N° élément 55 H	103
Grands Bureaux de la Société houillère de Liévin N° élément 73 A	94	Cité Deblock N° élément 56 A	103
Temple protestant N° élément 72 <i>Inscrit Monument Historique</i>	94	> Maisons de cadre et d'ingénieur de la Cité Deblock N° élément 56 B	103
Terril 80 N° élément 74 A	95	Monument de la Catastrophe de Courrières N° élément 57 <i>Inscrit Monument Historique</i>	103
LOOS-EN-GOHELLE		VENDIN-LE-VIEIL	
Cité n°11 N° élément 63 AD	97	Cavalier N° élément 63 K	104
Cité St-Albert N° élément 63 AB	97	WINGLES	
Cavalier N° élément 63 K	96	Cavalier N° élément 63 K	105
Fosse 11/19 N° élément 63 AE <i>Classée Monument Historique</i>	97	Cité des Sports N° élément 61	104
Fosse n°12 N° élément 63 L <i>Inscrite Monument Historique</i>	96	Cité de la Gare N° élément 59	104
Maison d'ingénieur de la Cité des Provinces (Lens) N° élément 63 W	96	Cité du Pont N° élément 60	104
Maisons d'ingénieur de la Cité n°12 (Lens) N° élément 63 N	96	Parc de Wingles et étangs d'affaissement N° élément 63 J	105
Terril 74 N° élément 63 AF <i>En instance de classement au titre des Sites</i>	97		

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE BÉTHUNE BRUAY, NŒUX ET ENVIRONS

ANNEQUIN

Cavalier

N° élément 78 A

Cité n°9

N° élément 78 B

> Dispensaire Société de Secours Minière de la Cité n°9

N° élément 78 C

> École de la Cité n°9

N° élément 78 D

AUCHEL

Cité Rimbert

N° élément 105 A

Goutte de lait

N° élément 103 Inscrite Monument Historique

Monument aux morts

N° élément 104 Inscrit Monument Historique

Terril 14

N° élément 102 En instance de classement au titre des Sites

> École de la Cité Rimbert

N° élément 105 B

AUCHY-LES-MINES

Cavalier

N° élément 63 B

Cavalier

N° élément 78 A

Halte ferroviaire

N° élément 63 A

BARLIN

Cité Jeanne d'Arc

N° élément 89 C

Cité de la Loïse

N° élément 89 A

Cité n°9

N° élément 89 B

> École de la Cité Jeanne d'Arc (École Pasteur)

N° élément 89 D

Cavalier

N° élément 89 E

Cité des Sœurs

N° élément 90 A

> Groupe scolaire de la Cité des Sœurs

N° élément 90 B

Cité n°7

N° élément 91 B

Fosse n°7

N° élément 91 A Inscrite Monument Historique

BILLY-BERCLAU

Fosse n°5

N° élément 58 Inscrite Monument Historique

Parc de Wingles et étangs d'affaissement

N° élément 63 J

BRUAY-LA-BUISSIÈRE

Cité 16-3 (Cité du Nouveau Monde)

N° élément 97 D

Cité Anatole France

N° élément 96 A

Cité des Électriciens

N° élément 96 B Inscrite Monument Historique

Cité des Musiciens

N° élément 94 A

Cité des Musiciens bis

N° élément 94 B

Hôtel de Ville

N° élément 95 Inscrit Monument Historique

Terril 10

N° élément 93 En instance de classement au titre des Sites

> École des Cités 16-3 et des Fleurs (Haillicourt)

N° élément 97 C

> Église des Cités 16-3 et des Fleurs (Haillicourt)

N° élément 97 B

Cité 16-1 (Cité du Nouveau Monde)

N° élément 97 E

> École de la Cité 16-1 (École Marmottan)

N° élément 97 F

Piscine - Stade parc

N° élément 98 Inscrit Monument Historique

CAMBRIN

Cavalier

N° élément 78 A

CUINCHY

Cavalier

N° élément 78 A

DIVION

Cité des Musiciens bis

N° élément 94 B

DOUVRIN

Cavalier

N° élément 63 I

Cavalier

N° élément 63 D

Gare

N° élément 63 E

Parc de Wingles et étangs d'affaissement

N° élément 63 J

GOSNAY

Cité du Château des Dames

N° élément 92 Inscrite Monument Historique

HAILLICOURT

Cité des Fleurs

N° élément 97 A

HAISNES-LEZ-LA BASSÉE

Cité St-Élie

N° élément 63 F

Cavalier

N° élément 63 B

Fosse n°6

N° élément 63 C Inscrite Monument Historique

> Dispensaire Société de Secours Minière de la Cité St-Élie

N° élément 63 H

> Groupe scolaire de la Cité St-Élie

N° élément 63 G

Cavalier

N° élément 63 D

HERSIN-COUPIGNY

Cité de la Loïse

N° élément 89 A

Cité n°9

N° élément 89 B

Cité Nouvelle du n°1

N° élément 88 E

HOUDAIN

Cité de la Victoire

N° élément 99 A

> École de la Cité de la Victoire

N° élément 99 B

Cité des Arbres

N° élément 99 C

> Dispensaire Société de Secours Minière de la Cité des Arbres

N° élément 99 E

> École de la Cité des Arbres

N° élément 99 D

MAISNIL-LÈS-RUITZ

Cité n°7

N° élément 91 B

Terril 2

N° élément 100 A En instance de classement au titre des Sites

Terril 3

N° élément 100 B En instance de classement au titre des Sites

MARLES-LES-MINES

Chevalement du Vieux 2

N° élément 101 Inscrit Monument Historique

NŒUX-LES-MINES

Cité Ancienne du n°1

N° élément 88 D

Cité Nouvelle du n°1

N° élément 88 E

Grands Bureaux et Ateliers centraux

N° élément 88 C Inscrits Monuments Historiques

Fosse n°1 bis

N° élément 88 A Inscrite Monument Historique

Terril 36

N° élément 88 B En instance de classement au titre des Sites

108

108

108

108

109

109

109

109

109

110

110

110

110

110

111

111

111

111

111

112

112

112

112

112

113

113

115

114

114

114

113

114

114

114

113

115

115

115

115

116

116

116

117

118

117

117

117

118

118

119

119

119

120

119

120

120

121

120

121

121

121

122

122

122

122

123

123

124

124

124

123

123

> Église Ste-Barbe	N° élément 88 F <i>Inscrite Monument Historique</i>	124
> Groupe scolaire de la Cité Nouvelle du n°1	N° élément 88 G	125
Cité du Chemin Perdu	N° élément 88 L	126
Cité du Stade	N° élément 88 K	126
Cité Résidence du Fond de Sains	N° élément 88 I	125
Cité Rue de Moussy	N° élément 88 J	125
Coopérative des mines	N° élément 88 H <i>Inscrite Monument Historique</i>	125
Pharmacie Société de Secours Minière	N° élément 88 M <i>Inscrite Monument Historique</i>	126
NOYELLES-LES-VERMELLES		
Cavalier	N° élément 78 A	126
RUITZ		
Terril 2	N° élément 100 A <i>En instance de classement au titre des Sites</i>	127
Terril 3	N° élément 100 B <i>En instance de classement au titre des Sites</i>	127
SAILLY-LABOURSE		
Cité n°9	N° élément 78 B	127
VERMELLES		
Cavalier	N° élément 78 A	128
VIOLAINES		
Cité d'Auchy (Cité de la Gare)	N° élément 77	128

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON DE FAUQUEMBERGUES ET COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ARTOIS - FLANDRES

LIGNY-LES-AIRE		
Terril 31	N° élément 108 <i>En instance de classement au titre des Sites</i>	131
Terril 32	N° élément 107 <i>En instance de classement au titre des Sites</i>	131
Terril 34	N° élément 106 <i>En instance de classement au titre des Sites</i>	131
ENQUIN-LES-MINES		
Terril 244	N° élément 109 <i>En instance de classement au titre des Sites</i>	131



Depuis le 30 juin 2012, le Bassin minier du Nord-Pas de Calais fait partie du millier de biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, aux côtés de «merveilles du monde» aussi prestigieuses que les Pyramides d'Égypte, la Grande Muraille de Chine ou la Chaussée des Géants en Irlande du Nord. Le Comité du patrimoine mondial a reconnu la valeur universelle exceptionnelle de son patrimoine et de ses paysages ainsi que sa place exceptionnelle dans l'histoire sociale du monde de la mine. Pendant presque trois siècles (1720-1990), l'exploitation a façonné le territoire, les paysages et les Hommes. Avec ses fosses d'extractions, ses chevalements, ses terrils, ses cavaliers, ses cités ouvrières, etc..., le Bassin minier, inscrit au titre de «Paysage culturel évolutif vivant», offre un patrimoine porteur de sens et de valeurs.

Toute candidature exige la définition et la délimitation d'un périmètre du Bien proposé à inscription. Cet exercice a imposé un certain nombre de choix, permettant d'argumenter et de démontrer la valeur universelle exceptionnelle du Bassin minier. Le patrimoine minier retenu a été hiérarchisé et sélectionné, à partir de l'ensemble du patrimoine recensé, selon de multiples critères de valeur : intégrité, authenticité, architecture, urbanisme, histoire(s), représentativité des compagnies minières et HBNPC*, géologie, géographie, diversité des paysages, état de conservation, protection et gestion, etc... Au final, 25% de la totalité du patrimoine minier recensé a été inclus dans le périmètre, soit 353 éléments regroupés en 109 ensembles et représentant 4000 hectares de paysage. Une zone-tampon a été également délimitée conformément aux exigences du Centre du patrimoine mondial. Elle comprend des objets et des ensembles issus de l'héritage minier (mais pas exclusivement) qui, sans répondre aux exigences du périmètre, participent à l'interprétation historique et paysagère du Bassin minier ; elle renforce la cohérence paysagère autour du Bien et offre des cônes visuels sur celui-ci.

Ce document pratique présente le périmètre du Bien inscrit en offrant un descriptif synthétique des 353 éléments qui le composent. Ce document répond à la nécessité d'informer, de sensibiliser et de construire les conditions de l'appropriation de cette inscription par le plus grand nombre.

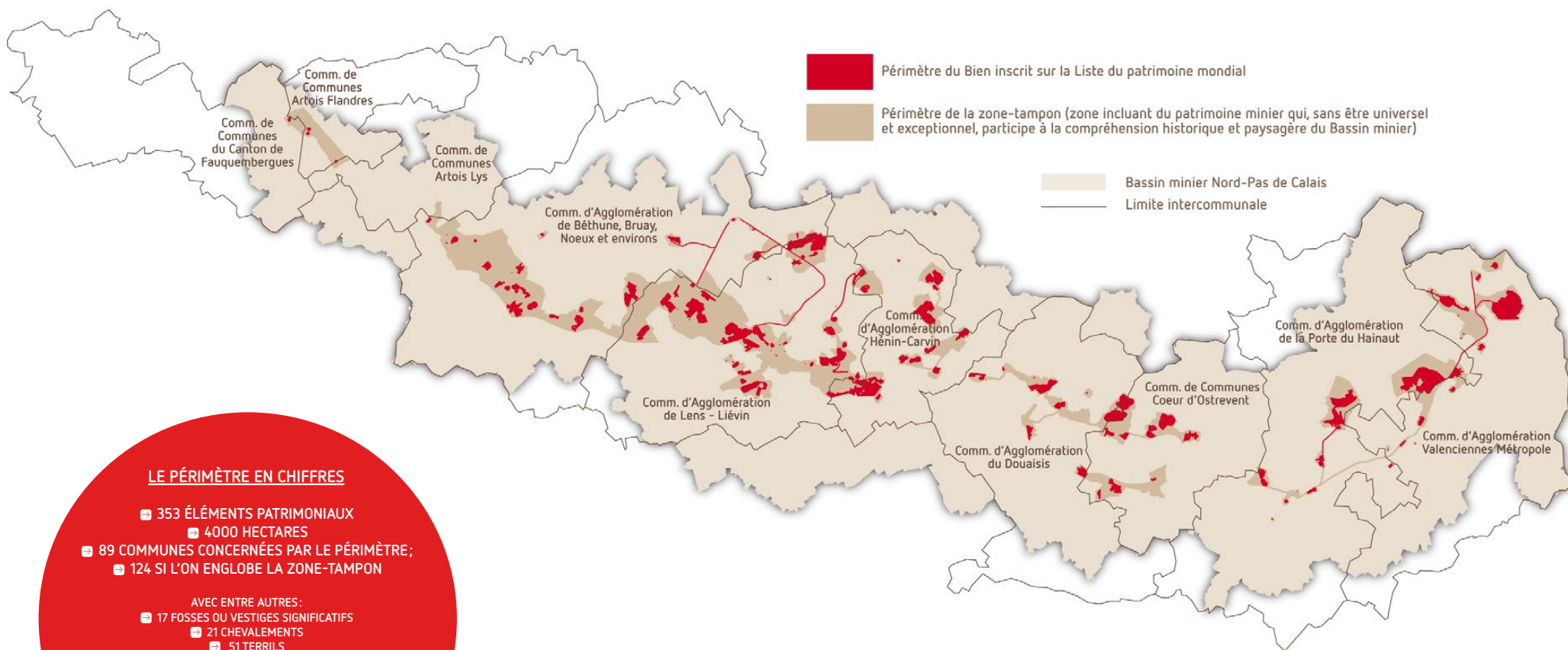
* Houillères du Bassin du Nord-Pas-de-Calais

> Le Bassin minier Nord-Pas de Calais

- 18 Compagnies minières (en 1939) et 8 groupes d'exploitation nationaux
- Environ 600 puits foncés
- 100 000 kilomètres de galeries
- 2 milliards de tonnes de charbon extraites

> L'empreinte des compagnies minières et des Houillères du Bassin du Nord-Pas de Calais (HBNPC)

De 1720 à 1944, les Compagnies minières se sont partagé une ressource et un territoire, divisant celui-ci en plusieurs bassins autonomes. Si la logique « fosse-terril-cité » reste la même pour toutes, chacune de ces Compagnies a développé, au sein de sa concession, sa propre identité architecturale et urbaine. En 1946, la Nationalisation des charbonnages et la création des HBNPC introduisent de nouvelles formes architecturales et urbaines, donnant aux bâtiments de production et aux logements un style moderne caractéristique. Ces différentes politiques sont à l'origine de la richesse et de la diversité exceptionnelle du patrimoine du Bassin minier.



LE PÉRIMÈTRE EN CHIFFRES

- 353 ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX
- 4 000 HECTARES
- 89 COMMUNES CONCERNÉES PAR LE PÉRIMÈTRE;
- 124 SI L'ON ENGLOBE LA ZONE-TAMPON

AVEC ENTRE AUTRES :

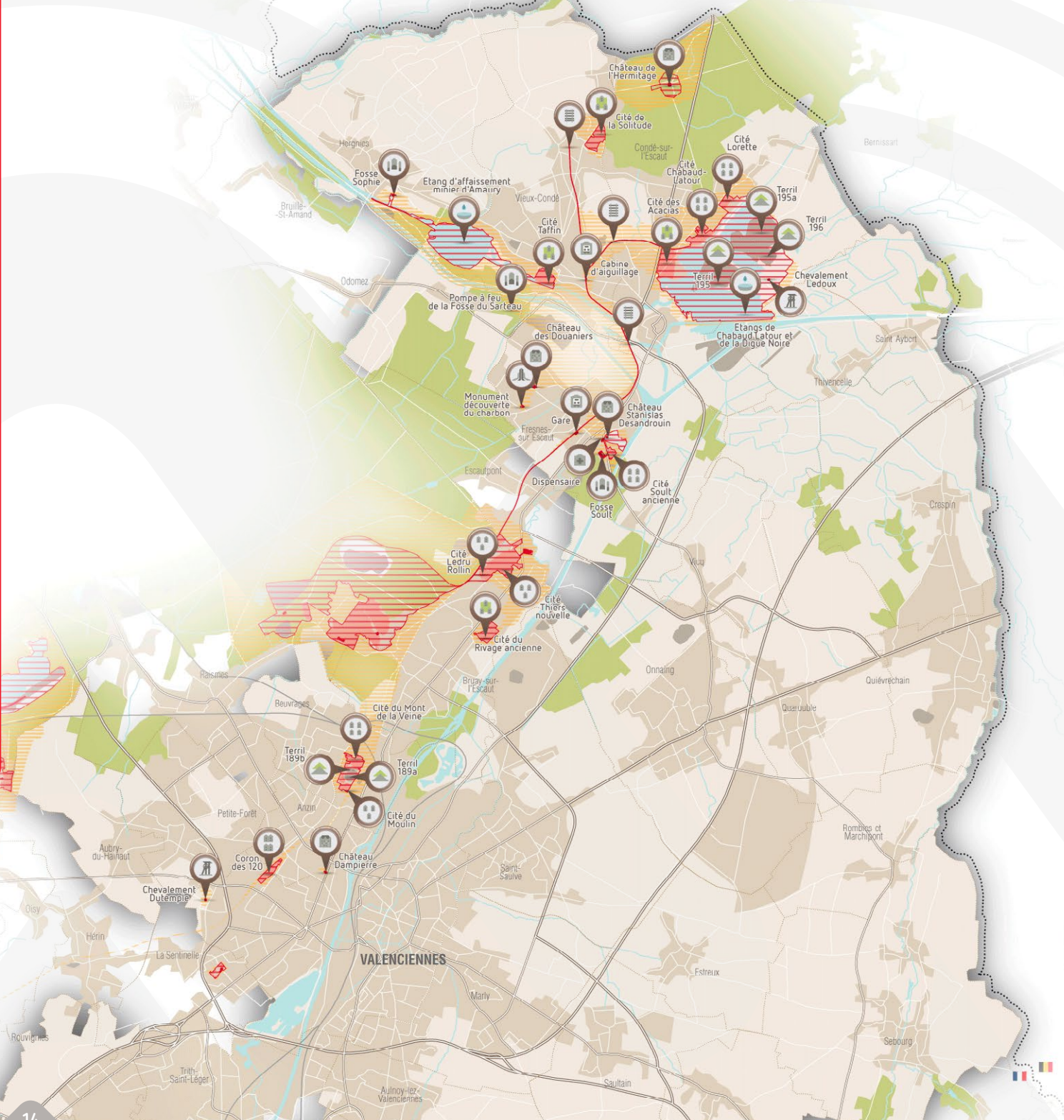
- 17 FOSSES OU VESTIGES SIGNIFICATIFS
- 21 CHEVALEMENTS
- 51 TERRILS
- 54 KILOMÈTRES DE CAVALIERS
- 3 GARES
- 124 CITÉS
- 38 ÉCOLES ET GROUPES SCOLAIRES
- 26 ÉDIFICES RELIGIEUX
- 22 ÉQUIPEMENTS DE SANTÉ
- 3 GRANDS BUREAUX DE COMPAGNIES MINIÈRES
- ETC...

> Un paysage culturel évolutif vivant

- **PAYSAGE CULTUREL** - Ouvrage combiné de l'Homme et de la nature, il s'agit d'un territoire dans lequel l'Homme a tiré parti de richesses naturelles et a créé de nouveaux paysages
- **ÉVOLUTIF** - Territoire qui s'est constitué selon des phases successives, sur plusieurs décennies ou siècles
- **VIVANT** - Territoire habité

Communauté
d'Agglomération
Valenciennes
Métropole












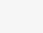


ÉLÉMENTS LIÉS À L'HABITAT ET AU CADRE DE VIE

-  Édifice religieux
-  Équipement municipal
-  Équipement de loisirs
-  Équipement socio-sanitaire
-  Site commémoratif
-  Château patronal
-  Maison d'ingénieur
-  Cité jardin
-  Cité moderne
-  Cité pavillonnaire
-  Coron

ÉLÉMENTS LIÉS À L'EXPLOITATION

-  Chevalement
-  Fosse
-  Bâtiment administratif
-  Bâtiment administratif
-  Gare ferroviaire
-  Cavalier
-  Terril

-  Périmètre du bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial
-  Cité minière située dans le Bien inscrit
-  Édifice situé dans le Bien inscrit
-  Périmètre de la zone-tampon
-  Terril
-  Forêt, bois
-  Hydrographie
-  Zone urbanisée
-  Limite Intercommunale
-  Limite communale

ANZIN

Terril 189a (Terril Bleuse Borne)



Le Terril 189a est lié à la Fosse de la Bleuse Borne de la Compagnie d'Anzin, dont la période d'activité est l'une des plus longues du Bassin minier. Le puits est foncé en 1783 et l'extraction sur le site ne cesse qu'en 1935. Il servira ensuite de puits de service jusqu'en 1955. Le terril est un terril conique ayant conservé sa morphologie originelle. De taille et de hauteur modestes, il occupe une surface de 2 hectares.

N° élément : 10 A
En instance de classement au titre des Sites

Terril 189b (Terril Bleuse Borne)



Aux côtés du Terril 189a, le Terril 189b est un terril conique de taille plus modeste que son voisin. Bien qu'il ait fait l'objet d'une requalification et d'aménagement afin de la rendre accessible, le terril a conservé sa morphologie originelle.

N° élément : 10 B
En instance de classement au titre des Sites

Cité du Mont de la Veine



Rattachée à la Fosse de la Bleuse Borne, la Cité du Mont de la Veine est une cité pavillonnaire dont la construction, débutée vers 1900 par la Compagnie d'Anzin, s'est achevée en 1923. Entièrement dédiée à la fonction de résidence, la cité n'accueille aucun équipement collectif. Elle est structurée selon un plan orthogonal et accueille des pavillons regroupant deux ou quatre logements ainsi que quelques logements en barreaux, empruntant la morphologie des corons. La volumétrie et le style architectural des pavillons sont simples et rationalistes : quelques fenêtres lucarnes ; des fausses baies sur certains pignons ; des arcs en briques...

N° élément : 10 C

Cité du Moulin



La Cité du Moulin est une cité moderne construite par le Groupe de Valenciennes en 1947. Située au pied du Terril 189a, la cité est structurée selon une voirie courbe et est exclusivement composée d'habitations regroupant deux logements. Caractéristique du style «après Nationalisation», le style architectural est sobre et rationaliste : toitures à deux pans, murs de briques rouge-orangé, fenêtres filantes et encadrements en béton.

N° élément : 10 D

Château Dampierre



Le château Dampierre offre un exemple remarquable de maison d'ingénieur construite par la Compagnie des mines d'Anzin à la fin du 19ème siècle. L'ingénieur qui y résidait était en charge des fosses situées sur la commune. L'accès au château se fait par une imposante allée de tilleuls et se présente au centre d'un grand parc arboré. Le château est un grand bloc compact, cubique et symétrique. Les murs sont en briques et pierre et les façades offrent des éléments de la Renaissance (colonnes, frontons) mêlés à des éléments maniéristes (cartouches). Sur la façade principale, une cartouche figure des outils de mineurs : marteau, lampe et rivelaines croisées.

N° élément : 11
Inscrit Monument Historique

Coron des 120



S'étirant sur plus de 250 mètres, le coron est constitué de six barreaux alignés et regroupant chacun 20 logements. Construit dans les années 1860 par la Compagnie d'Anzin, le coron est fortement éloigné des premiers coronns exigus et insalubres. Porteur des courants sociaux de l'époque, le coron est récompensé en 1867 à l'Exposition universelle de Paris, comme « modèle de salubrité et de confort pour l'habitat ouvrier ». Sobre, le vocabulaire architectural apparaît néanmoins recherché, notamment au niveau des pignons aveugles ouvragés : œils-de-bœuf, frontons triangulaire et fausses baies. Le coron des 120 offre des perspectives monumentales saisissantes.

N° élément : 12

Autre commune concernée : Valenciennes

BRUAY-SUR-L'ESCAUT

Cité Thiers nouvelle (Cité Escautpont nouvelle)



Construite par le Groupe de Valenciennes, la cité est une vaste cité moderne bâtie en deux temps, entre 1947 et 1951 puis, entre 1957 et 1958. La cité est structurée par une voirie mixte, alternant rues courbes et rues orthogonales. Les alignements d'arbres, ainsi que la présence d'une placette et d'un square viennent compléter les qualités paysagères de la cité. Typique des Houillères nationalisées, le style architectural est très sobre : toitures à deux pans, murs de briques rouge-orangé, fenêtres horizontales avec encadrements en béton. La cité témoigne du changement de modes constructifs initié par la Nationalisation des Houillères en 1946.

N° élément : 8 Q

Autre commune concernée : Escautpont

Cité Ledru-Rollin



La Cité Ledru-Rollin est une petite cité moderne construite par le Groupe de Valenciennes en 1954. Elle est structurée selon un plan orthogonal et accueille exclusivement des pavillons regroupant deux logements. Au même titre que la Cité Thiers nouvelle, le style architectural est sobre, caractéristique de « l'après Nationalisation » : toitures à deux pans, murs de briques rouge-orangé, fenêtres horizontales et encadrements en béton.

N° élément : 8 R

Cité du Rivage ancienne



La cité-jardin fut construite dans les années 1920. Par la typologie de ses habitations, elle est un exemple remarquable de cité-jardin construite par la Compagnie des mines d'Anzin. Les habitations sont élevées sur un niveau et un étage sous comble. Elles offrent des volumétries diversifiées. Les baies sont mises en valeur par des arcs surhaussés de clef de voûte de briques vernissées blanches, rouge ou turquoise. Des motifs de briques rouge foncé et briques vernissées blanches ou turquoise soulignent les corniches.

N° élément : 9

Inscrit Monument Historique

CONDÉ-SUR-L'ESCAUT

Château de l'Hermitage



Le symbole de l'aristocratie charbonnière au 18ème siècle. Propriété du Duc de Croÿ, auquel appartenaient aussi les terres où se trouvaient les premières fosses, c'est dans l'un des salons du château d'origine (1748) que fut signé en novembre 1757 l'acte de fondation de la toute première compagnie minière: la Compagnie des mines d'Anzin. Le château fut reconstruit en 1772 dans un style palladien, avec angles arrondis et courbes rentrantes par les architectes Contant d'Ivry et Chaussard. Et les façades n'accueillent pas moins de 236 fenêtres!

N° élément: 3
Classé Monument Historique

Cavalier



Ce tronçon de Vieux-Condé et de Condé-sur-l'Escaut correspond à une partie de la première ligne mise en service en 1874 par la Compagnie des mines d'Anzin et reliant Vieux-Condé à Anzin. Depuis les environs de la Cité de la Solitude jusqu'à l'embranchement de Chabaud-Latour, la majeure partie du cavalier a été réhabilitée en respectant parfaitement le tracé d'origine. Traversant le Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut, cette portion de cavalier offre de longues perspectives sur le paysage environnant et constitue une liaison douce permettant les activités sportives et de loisirs.

N° élément: 8 A
Autre commune concernée: Vieux-Condé

Étangs de Chabaud-Latour et de la Digue Noire



Avant le fonçage des Fosses Chabaud-Latour (1873) et Ledoux (1901), ce secteur était occupé par des marécages et un modeste plan d'eau. Avec l'exploitation, le sol est fragilisé et s'est affaissé, donnant progressivement naissance dans les années 1930 à deux vastes étangs, de Chabaud-Latour et de la Digue noire. Avec la concentration de l'exploitation, après la Nationalisation, les deux étangs se sont étendus davantage et, une troisième étendue est apparue. Les berges des étangs permettent de larges vues ouvertes sur l'ensemble des terrils qui les bordent ainsi que sur le chevalement de la Fosse Ledoux.

N° élément: 8 B

Chevalement Ledoux



Le chevalement est le seul vestige issu du démantèlement de la Fosse Ledoux, mise en service en 1905 par la Compagnie d'Anzin, modernisée à partir de 1950 par le Groupe de Valenciennes pour devenir un siège de concentration et arrêtée en 1988. Il a été symboliquement conservé en témoignage de l'ancien complexe minier. Datant de 1951, il s'agit d'un chevalement typique de la Nationalisation, de type pyramidal asymétrique, en poutrelles à âme pleine et dotés de quatre bigues (jambes de force). Les deux molettes superposées reposent chacune sur un palier avec garde-corps métallique. Tel un totem, le chevalement domine le site et les étangs de Chabaud-Latour.

N° élément: 8 C
Inscrit Monument Historique

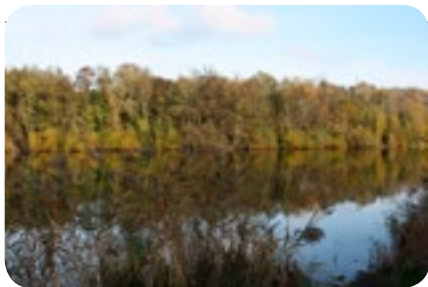
Terril 195



Le Terril Ledoux 195 voit le début de son édification en 1905. Il a pris une ampleur considérable avec la concentration de l'exploitation sur la Fosse Ledoux. Imposant terril plat, il s'étend sur une surface d'une soixantaine d'hectares et borde l'étang de Chabaud-Latour. Il a été exploité pour sa valeur économique puis, par la suite, requalifié par des opérations de terrassement et de pré-verdissement. Il est aujourd'hui un vaste support de loisirs.

N° élément : 8 D

Terril 195a



L'édification du Terril 195a ou Ledoux Moulineaux débute en 1905. Terril à l'origine plat, il a été exploité pour sa valeur économique puis, par la suite, requalifié par des opérations de terrassements et de pré-verdissement. S'il n'a pas gardé ses caractéristiques originelles, sa structure est néanmoins pleinement visible et agit telle une digue pour l'étang de la Digue noire.

N° élément : 8 E

Terril 196



Le Terril 196 ou Ledoux Lavoir, est un terril conique qui a conservé sa forme d'origine. Haut d'une cinquantaine de mètres, il a fait l'objet d'aménagements très légers afin de le rendre accessible. Il accueille spontanément une nouvelle végétation buissonnante et arborescente ainsi qu'une faune riche et diversifiée.

N° élément : 8 F

Cité des Acacias



La cité-jardin des Acacias, construite par la Compagnie des mines d'Anzin et achevée en 1923, située à proximité des anciennes Fosses Ledoux et Chabaud-Latour. Comme pour la majorité des cités-jardins de la Compagnie, elle se remarque par sa voirie courbe et ses placettes plantées. Typique d'Anzin, son style architectural est marqué par l'usage des briques vernissées de couleur pour rehausser les ouvertures, fenêtres et portes. Dans les années 1950, au moment de la concentration de l'exploitation sur la Fosse Ledoux, des logements modernes sont venus compléter la cité.

N° élément : 8 G

Cité Chabaud-Latour



La cité pavillonnaire Chabaud-Latour est construite en 1913 par la Compagnie des mines d'Anzin à proximité immédiate de la fosse qui porte le même nom. La cité est organisée selon un plan strictement orthogonal. Les habitations, regroupant deux logements, sont implantées en front à rue et des haies végétales clôturent les jardins privés, lui conférant une qualité paysagère agréable. La Cité Chabaud-Latour témoigne du parti pris architectural de la Compagnie, y compris dans ses cités pavillonnaires, notamment par les jeux de briques alternant briques blanches et briques vernissées turquoises.

N° élément : 8 H

Cité Lorette



Située à proximité de l'étang de la Digue noire, la Cité Lorette est une cité pavillonnaire de la Compagnie des mines d'Anzin dont la construction a débuté en 1914. Elle est organisée selon un plan orthogonal et est composée de maisons jumelées, implantées en front à rue, regroupant deux logements. Les façades des pavillons sont composées de modénatures de briques jaunes avec fenêtres surhaussées d'arcs avec clefs de voûte de briques jaunes et rouges vernissées.

N° élément : 8 /

Cavalier



La section de cavalier de Vieux-Condé – Condé-sur-l'Escaut – Fresnes-sur-Escaut fait partie du dernier tronçon mis en service en 1874 par la Compagnie des mines d'Anzin et reliant Vieux-Condé à Anzin pour ensuite se poursuivre vers Somain et Denain. Cette portion de cavalier a été réhabilitée en respectant parfaitement son tracé. Au long de son parcours, le cavalier est ponctué de divers éléments ferroviaires tels des panneaux de signalisation ou des feux. Traversant le Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut, il constitue une liaison douce propice aux activités de loisirs.

N° élément : 8 J

Autres communes concernées : Vieux-Condé / Fresnes-sur-Escaut

FRESNES-SUR-ESCAUT

Monument découverte du charbon



C'est non loin de là que l'Histoire commence le 3 février 1720. Au Trieu de Fresnes, dans la pâture de Jeanne Colard, Jacques Desandrouin découvre enfin du charbon, après 4 années d'effort acharné. L'endroit exact de la découverte est aujourd'hui inaccessible mais une plaque, une demi-molette ainsi qu'une berline viennent ici symboliquement marquer l'acte fondateur d'une histoire qui va profondément bouleverser le territoire et donner naissance au Bassin minier.

N° élément : 1

Château des Douaniers



Cette bâtisse aux allures de ferme fut la résidence de campagne de Jacques Desandrouin, premier découvreur du charbon. Édifiée entre 1731 et 1760, puis complétée au 19ème siècle, la demeure est implantée au milieu des premiers terrains prospectés et se trouve ceinturée par de multiples puits. Occupée durant tout le 18ème siècle par les Desandrouin, la demeure devient, au début du 19ème siècle, le lieu de résidence de Jacques Renard, administrateur de la Compagnie des mines d'Anzin, qui y établit les bureaux de la Compagnie. Par la suite, viennent s'y installer des douaniers et leurs familles.

N° élément : 2

Inscrit Monument Historique

Pompe à feu de la Fosse du Sarteau



Le lieu de la Fosse du Sarteau fut choisi par la Compagnie d'Anzin pour sa proximité avec l'Escaut. Mais son exploitation est difficile en raison de l'arrivée d'eau dans les galeries. Achevée en 1827, la «pompe à feu» accueillait une machine à vapeur destinée à pomper cette eau. Sa

façade sud-est est ainsi percée d'une très large ouverture permettant le placement d'un balancier. Le bâtiment est surmonté de créneaux et de faux-mâchicoulis. Sans utilité fonctionnelle, ces détails architecturaux empruntent certains éléments médiévaux, usage courant dans l'architecture industrielle de l'époque. La pompe à feu cesse son activité en 1861.

N° élément : 4

Classée Monument Historique

Fosse Soult



Construite entre 1840 et 1845 par la Société des mines de Thivencelles, la Fosse Soult a presque été intégralement démantelée dans les années 1970. Reste aujourd'hui un rare témoignage des Fosses du milieu du 19ème siècle: un joli bâtiment en forme de L qui rassemblait écuries, magasins d'avoine, forges, chaudronnerie, garages, magasin, stockage de fers et de métaux, outillage mais également bureaux. Caractéristique de l'architecture industrielle de l'époque, il s'inspire modestement du vocabulaire néo-classique: grandes baies en plein-cintre et portes surmontées d'un fronton triangulaire percé d'un oculus.

N° élément : 6 A

Cité Soult ancienne



Exceptionnelle cité construite par la Société des mines de Thivencelles en 1873, elle est parmi les toutes premières cités pavillonnaires du Bassin minier et témoigne ainsi de la transition entre le modèle coron et la cité pavillonnaire. Composée de dix pavillons, regroupant chacun quatre logements, son architecture utilise un langage néo-classique, dont le seul motif est celui des matériaux de construction: la brique et l'ardoise. Les portes et les fenêtres sont ainsi surhaussées de linteaux cintrés et des bandeaux de briques soulignent les corniches et les niveaux des planchers. Chaque façade est percée d'un œil-de-bœuf.

N° élément : 6 B

Dispensaire (Grands bureaux de la Société de Thivencelles)



Le dispensaire de Société de Secours Minière accueillait autrefois les Grands Bureaux de la Société des mines de Thivencelles (1841-1944). Le pavillon central date de 1905 et sa façade s'inspire de l'architecture maniériste: pilastre, fronton, cartouche, colonne... L'arc qui surmonte le portail est décoré d'un motif présentant des outils de mineurs: chapeau de mineur (barette), pics, pelles... Les grilles en fer portent les initiales S.M.T. pour Société des mines de Thivencelles. Après la Nationalisation de 1946, les bureaux sont transformés afin d'abriter un dispensaire.

N° élément : 6 C

Inscrit Monument Historique

Château Stanislas Desandrouin



Les terres accueillant le château appartenait à la famille Desandrouin. Vers 1770, Stanislas, administrateur de la Compagnie d'Anzin et petit-fils de Jacques (découvreur du charbon), fait construire une somptueuse demeure avec les profits qu'il tire de l'activité charbonnière. De style néoclassique et d'allure massive, le château s'impose sans conteste et est entouré d'un vaste parc: volière, pavillon de chasse, pont de jardin et miroirs d'eau composent l'ensemble. Non loin du château, une île artificielle est surmontée d'un temple de l'amour construit en 1777. L'ensemble témoigne indirectement de la prospérité et de la puissance financière de la Compagnie d'Anzin, déjà à la fin du 18ème siècle.

N° élément : 6 D

Cavalier



La section de cavalier de Vieux-Condé – Condé-sur-l'Escaut – Fresnes-sur-Escaut fait partie du dernier tronçon mis en service en 1874 par la Compagnie des mines d'Anzin et reliant Vieux-Condé à Anzin pour ensuite se poursuivre vers Somain et Denain. Cette portion de cavalier a été réhabilitée en respectant parfaitement son tracé. Au long de son parcours, le cavalier est ponctué de divers éléments ferroviaires tels des panneaux de signalisation ou des feux. Traversant le Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut, il constitue une liaison douce propice aux activités de loisirs.

N° élément : 8 J

Autres communes concernées : Vieux-Condé / Condé-sur-l'Escaut

Gare



La Compagnie d'Anzin fut la première à installer son propre réseau ferroviaire pour le transport du charbon, le cavalier Somain-Peruwelz. Construit entre 1838 et 1874, il relie les fosses de la Compagnie et s'étend sur 40 kilomètres. Située sur le dernier tronçon ouvert en 1874, la gare est parmi les gares les plus importantes du cavalier. Un simple embarcadère est construit en 1874 mais au début du 20^{ème} siècle, une nouvelle gare est construite avec un important décor architectural reposant sur de riches motifs géométriques de briques rouges, grises ou blanches. Derrière la gare, le tracé des rails ainsi que les quais, avec sa galerie couverte, ont été conservés.

N° élément : 8 L

Inscrite Monument Historique

Cavalier



D'une longueur de trois kilomètres, le tronçon de cavalier de Fresnes-sur-Escaut, Escautpont et Raismes, relie Fresnes-sur-Escaut au grand ensemble minier de Sabatier à Raismes et Bruay-sur-l'Escaut, contourne les Terrils 177 et 178 et s'arrête en lisière de la Cité Ledru-Rollin. Ce tronçon a été requalifié entre 1996 et 2001 tout en respectant parfaitement son tracé d'origine.

N° élément : 8 M

Autres communes concernées : Escautpont / Raismes

HERGNIES

Fosse Sophie



Insérée dans un secteur rural et boisé, la Fosse Sophie rappelle symboliquement les premières phases de l'exploitation du charbon. Mise en exploitation en 1835 par la Compagnie des mines d'Anzin, elle est une jumelle de la Fosse Mathilde à Denain. En 1867, la fosse est amputée du tiers de ses bâtiments pour une réaffectation en logements. Si l'intégrité de la Fosse Sophie amène à la considérer en termes de vestige, l'édifice n'en reste pas moins emblématique du premier tiers du 19^{ème} siècle, époque où les infrastructures de production commencent à marquer durablement le paysage.

N° élément : 5 A

Étang d'affaissement minier d'Amaury



L'étang d'affaissement minier d'Amaury tire son nom d'une fosse voisine, ouverte par la Compagnie des mines d'Anzin en 1834 et fermée en 1912. Après cette date, le sol s'affaisse progressivement, fragilisé par les galeries souterraines. Les eaux de fond, dont le pompage s'est arrêté avec l'exploitation, remontent alors à la surface. Dans un premier temps de petites mares se forment, puis elles se rejoignent en s'étendant et finissent par former l'étang d'affaissement actuel. Inséré dans un cadre forestier de 170 hectares et bien préservé, l'étang d'Amaury offre aujourd'hui de vastes espaces de loisirs.

N° élément : 5 B

Autre commune concernée : Vieux-Condé

VALENCIENNES

Coron des 120



S'étirant sur plus de 250 mètres, le coron est constitué de six barreaux alignés et regroupant chacun 20 logements. Construit dans les années 1860 par la Compagnie d'Anzin, le coron est fortement éloigné des premiers coronns exigus et insalubres. Porteur des courants sociaux de l'époque, le coron est récompensé en 1867 à l'Exposition universelle de Paris, comme « modèle de salubrité et de confort pour l'habitat ouvrier ». Sobre, le vocabulaire architectural apparaît néanmoins recherché, notamment au niveau des pignons aveugles ouvragés : œils-de-bœuf, frontons triangulaire et fausses baies. Le coron des 120 offre des perspectives monumentales saisissantes.

N° élément : 12

Autre commune concernée : Anzin

Chevalement Dutemple



La Fosse Dutemple a connu une période d'activité s'étalant du 18ème au 20ème siècle (1764-1940). Reconstitué après la Première Guerre mondiale, le deuxième puits est doté d'un chevalement en béton, matériau typique de la Reconstruction. Datant de 1920, il s'agit d'un chevalement à l'architecture très soignée. Parcouru d'un escalier permettant l'accès à tous les niveaux, il est doté de trois plateformes avec des avant-corps ouvragés. La fosse sert d'aérage jusqu'en 1949 puis sera démantelée. Outre sa valeur symbolique, le chevalement témoigne de la destruction des infrastructures de production lors de la Première Guerre mondiale et de la Reconstruction.

N° élément : 14

Inscrit Monument Historique

VIEUX-CONDÉ



Étang d'affaissement minier d'Amaury

L'étang d'affaissement minier d'Amaury tire son nom d'une fosse voisine, ouverte par la Compagnie des mines d'Anzin en 1834 et fermée en 1912. Après cette date, le sol s'affaisse progressivement, fragilisé par les galeries souterraines. Les eaux de fond, dont le pompage s'est arrêté avec l'exploitation, remontent alors à la surface. Dans un premier temps de petites mares se forment, puis elles se rejoignent en s'étendant et finissent par former l'étang d'affaissement actuel. Inséré dans un cadre forestier de 170 hectares et bien préservé, l'étang d'Amaury offre aujourd'hui de vastes espaces de loisirs.

N° élément : 5 B

Autre commune concernée : Hergnies



Cité Taffin

Cette cité-jardin, construite entre 1909 et 1923 par la Compagnie des mines d'Anzin, emprunte son nom à Pierre Taffin, associé de Jacques Desandrouin, le découvreur du charbon en 1720. La cité offre des habitations de deux ou quatre logements, disposées selon une voirie courbe selon le modèle défini de cité-jardin. Mais la Cité Taffin se distingue surtout par ses très hautes qualités architecturales. Les habitations offrent en effet des façades aux compositions très variées de briques de terre cuite rouges, de briques blanches et de briques vernissées de couleur turquoise, véritable signature architecturale de la Compagnie.

N° élément : 5 C



Cité de la Solitude

Construite en 1924, cette cité est représentative du style et du modèle de cité-jardin la Compagnie des mines d'Anzin. La cité se caractérise ainsi par une voirie courbe et par des habitations de deux ou trois logements. Du point de vue architectural, les façades offrent des compositions très variées de briques rouges, blanches et turquoise, typiques du style «Anzin». Les éléments de structure, portes et fenêtres, sont ainsi particulièrement mis en valeur.

N° élément : 7



Cavalier

Ce tronçon de Vieux-Condé et de Condé-sur-l'Escaut correspond à une partie de la première ligne mise en service en 1874 par la Compagnie des mines d'Anzin et reliant Vieux-Condé à Anzin. Depuis les environs de la Cité de la Solitude jusqu'à l'embranchement de Chabaud-Latour, la majeure partie du cavalier a été réhabilitée en respectant parfaitement le tracé d'origine. Traversant le Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut, cette portion de cavalier offre de longues perspectives sur le paysage environnant et constitue une liaison douce permettant les activités sportives et de loisirs.

N° élément : 8 A

Autre commune concernée : Condé-sur-l'Escaut

Cavalier



La section de cavalier de Vieux-Condé – Condé-sur-l'Escaut – Fresnes-sur-Escaut fait partie du dernier tronçon mis en service en 1874 par la Compagnie des mines d'Anzin et reliant Vieux-Condé à Anzin pour ensuite se poursuivre vers Somain et Denain. Cette portion de cavalier a été réhabilitée en respectant parfaitement son tracé. Au long de son parcours, le cavalier est ponctué de divers éléments ferroviaires tels des panneaux de signalisation ou des feux. Traversant le Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut, il constitue une liaison douce propice aux activités de loisirs.

N° élément : 8 J

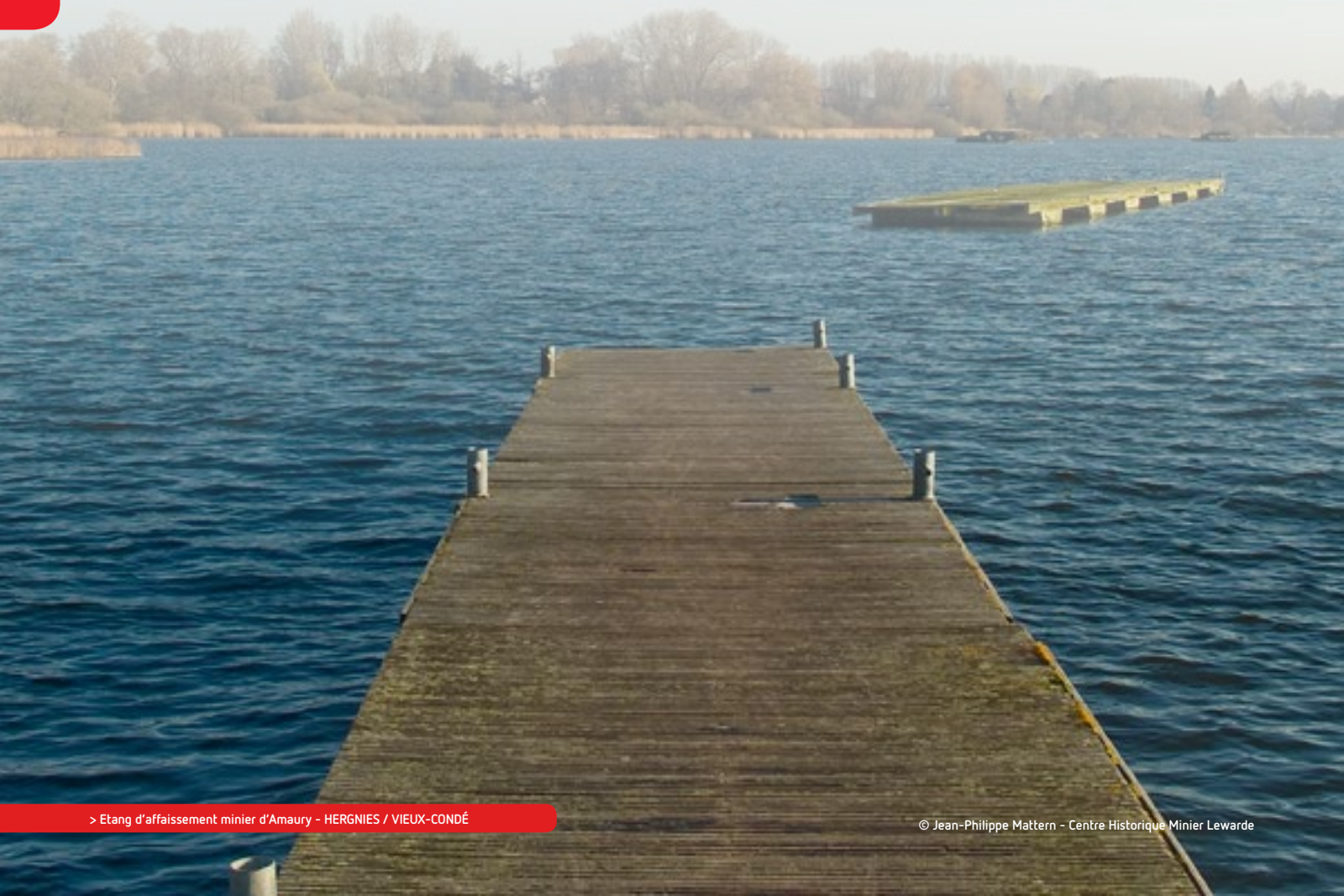
Autres communes concernées : Condé-sur-l'Escaut / Fresnes-sur-Escaut

Cabine d'aiguillage



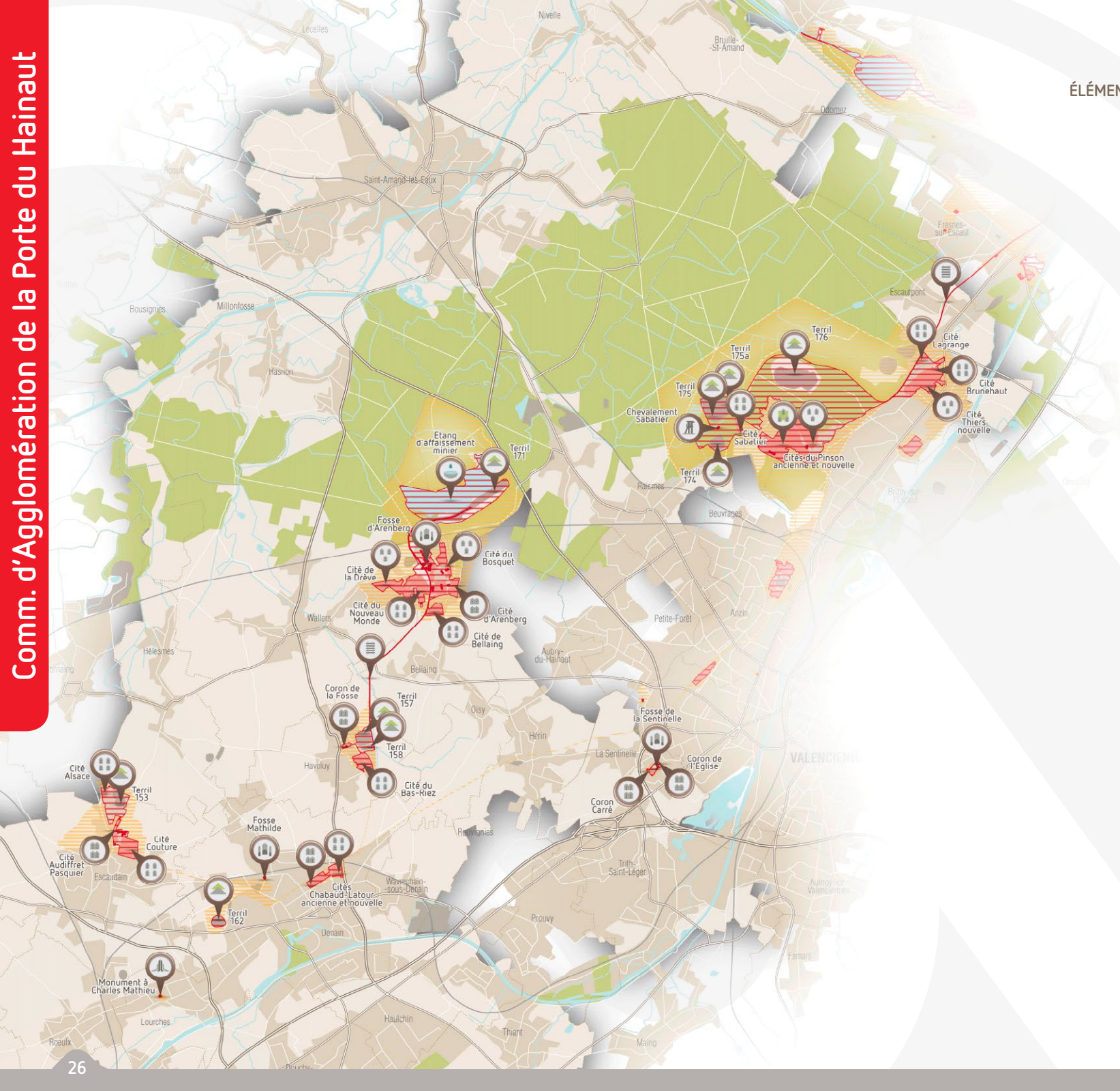
Élément ponctuant le cavalier, la cabine d'aiguillage est située peu après l'embranchement du cavalier de Chabaud-Latour. Elle permettait d'aiguiller les locomotives tractant les wagons de charbon vers Anzin. Il s'agit d'une cabine surélevée sur deux niveaux, à structure métallique et remplissage de brique. L'éclairage se fait grâce à de larges baies pourvues de meneaux en acier.

N° élément : 8 K



Communauté
d'Agglomération
de la Porte
du Hainaut









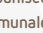





ÉLÉMENTS LIÉS À L'HABITAT ET AU CADRE DE VIE

-  Édifice religieux
-  Équipement municipal
-  Équipement de loisirs
-  Équipement socio-sanitaire
-  Site commémoratif
-  Château patronal
-  Maison d'ingénieur
-  Cité jardin
-  Cité moderne
-  Cité pavillonnaire
-  Coron

ÉLÉMENTS LIÉS À L'EXPLOITATION

-  Chevalement
-  Fosse
-  Bâtiment administratif
-  Bâtiment administratif
-  Gare ferroviaire
-  Cavalier
-  Terril

-  Périmètre du bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial
-  Cité minière située dans le Bien inscrit
-  Édifice situé dans le Bien inscrit
-  Périmètre de la zone-tampon
-  Terril
-  Forêt, bois
-  Hydrographie
-  Zone urbanisée
-  Limite Intercommunale
-  Limite communale

BELLAING



Cité de Bellaing

La cité est une cité pavillonnaire construite par la Compagnie d'Anzin dans l'entre-deux-guerres à proximité de la Cité d'Arenberg. Elle est organisée selon un plan orthogonal homogène et est composée de maisons regroupant quatre logements. La volumétrie des habitations est typique de la majorité des cités pavillonnaires construites par la Compagnie, de même que son style architectural rationaliste: bandeaux de briques dans le prolongement des allèges, pilastres d'angles et de refend, fausses baies, arcs en briques avec clef de voûte rehaussant les ouvertures, soulèvement de toitures au niveau des lucarnes.

N° élément: 15 O



Cavalier

S'étendant sur une dizaine de kilomètres, le tronçon de cavalier Raismes-Wallers-Haveluy-Denain est encore en grande partie ferré. Si à certains endroits il n'est pas entretenu, il reste néanmoins le plus souvent praticable. Le choix d'aménagement a privilégié le maintien des rails et des traverses et un sentier de gravier a été réalisé en parallèle de la voie. S'arrêtant aujourd'hui en périphérie de Denain, ce cavalier, outre sa fonction de corridor patrimonial, constitue également une transition paysagère entre le massif forestier de Raismes-Wallers au nord et l'Escaut urbain et industriel au sud.

N° élément: 15 P

Autres communes concernées: Raismes / Wallers / Haveluy

DENAIN



Cité Chabaud-Latour ancienne (Cité Ernestine)

Cette cité de corons est parmi les plus anciennes du Bassin minier. Construite en deux phases, en 1870 et 1875, elle témoigne de l'évolution typologique de l'habitat minier dans le dernier tiers du 19ème siècle : des barreaux de corons aux maisons jumelées. La partie la plus ancienne est structurée par des ruelles en impasses le long desquelles s'étendent huit barreaux de corons à un seul niveau. Le style architectural est simple: motifs de briques au niveau de la corniche et arcs en briques. En 1875, la Compagnie agrandit la cité et construit quinze maisons jumelées. Le style architectural est similaire à celui des corons.

N° élément: 16 A



Cité Chabaud-Latour nouvelle

Contiguë à la cité ancienne, la Cité Chabaud-Latour nouvelle est une cité pavillonnaire construite en 1924 par la Compagnie d'Anzin. La cité est organisée selon un plan strictement orthogonal et est majoritairement composée de maisons jumelées regroupant quatre logements. La volumétrie des habitations est typique de la majorité des cités pavillonnaires construites par la Compagnie de même que son style architectural rationaliste: bandeaux de briques, pilastres d'angles et de refend, fausses baies, arcs en briques avec clef de voûte rehaussant les ouvertures et soulèvements de toitures au niveau des lucarnes.

N° élément: 16 B



Fosse Mathilde

«L'aînée» des grandes fosses du 20ème siècle. La Fosse Mathilde est un témoignage exceptionnel de l'exploitation dans la 1ère moitié du 19ème siècle. Construite par la Compagnie d'Anzin entre 1831-1832, elle n'a cessé de se modifier au gré de l'évolution des techniques et ce, jusqu'à son arrêt en 1862. En 1863, la Compagnie la transforme en logements pour maîtres-ouvriers. En dehors de la machinerie, la fosse est aujourd'hui complète: baraque des ouvriers, conciergerie, galerie d'accès au puits, bâtiment du «chevalet à molettes» et des machines, rampe d'accès... Bien que discrète, la Fosse Mathilde est un maillon fondamental de l'histoire du Bassin minier.

N° élément : 17
Classée Monument Historique

Terril 162 (Terril Renard)



Le Terril 162 dit «Terril Renard» est issu de la Fosse Renard dont la période d'activité fut l'une des plus longues du Bassin minier. Le terril se distingue par sa valeur emblématique. Il est aujourd'hui la dernière trace tangible de la Fosse Renard qu'Émile Zola a visitée en 1884, et dont il a parcouru les galeries, dans le cadre de ses enquêtes pour la rédaction de *Germinal*. Le terril est un terril conique qui a conservé sa morphologie originelle. Culminant à 76 mètres, il agit comme un véritable marqueur dans le paysage du Denaisis. En son sommet, des vestiges de rails de mise à terril sont toujours visibles.

N° élément : 18
En instance de classement au titre des Sites

ESCAUDAIN

Terril 153 (Terril Audiffret sud)



Le Terril 153 est issu de l'activité de la Fosse Renard à Denain. Terril conique haut de 65 mètres et marquant résolument le paysage du Denaisis, il a conservé sa morphologie originelle, seuls ses abords ayant été aménagés. D'autre part, il accueille depuis quelques décennies une nouvelle végétation arborescente et est aujourd'hui reconnu en Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (Z.N.I.E.F.F.) de type I. A ses pieds se trouve l'ancienne Fosse Audiffret-Pasquier dont l'unique vestige est le portail d'entrée.

N° élément : 19 A
En instance de classement au titre des Sites

Cité Alsace



Située au pied du Terril 153, la cité est une petite cité pavillonnaire construite au début du 20ème siècle par la Compagnie d'Anzin. La cité est organisée selon une voirie mixte, alternant rues courbes et rues orthogonales. Elle est majoritairement composée de maisons jumelées regroupant deux logements et implantées en front à rue. La volumétrie des habitations est typique des cités pavillonnaires construites par la Compagnie de même que son style architectural rationaliste: bandeaux de briques, fausses baies, arcs en briques avec clef de voûte et soulèvements de toitures au niveau des lucarnes pour les maisons regroupant quatre logements.

N° élément : 19 B

Cité Audiffret Pasquier



La cité est parmi les plus anciennes cités du Bassin minier. Construite vers 1880 par la Compagnie d'Anzin, elle est composée de trois barreaux de corons et de quelques maisons jumelées ajoutées ultérieurement. Les barreaux sont composés de corons mono-orientés à un seul niveau. Le style architectural est simple : décors de briques au niveau de la corniche, arcs en briques avec clef de voûte en pierre. Entre chaque barreau, une maison d'employés domine l'alignement. Dans l'entre-deux-guerres, la cité est agrandie par quelques maisons jumelées. Le style architectural est plus recherché avec notamment l'emploi de briques vernissées colorées pour souligner les ouvertures.

N° élément : 19 C

> Maison d'ingénieur



La maison d'ingénieur est une bâtisse de plan carré, massive et imposante, entièrement construite en briques et recouverte d'un toit à quatre pans. De style simple, l'ornementation repose sur un jeu de briques alternant briques rouges et briques orangées soulignant les ouvertures. Les baies sont toutes surmontées d'arcs cintrés avec clef de voûte. La corniche en bois est soulignée par une frise de briques orangées en denticulé. L'imposante bâtisse est entourée d'un vaste parc boisé et protégée par une enceinte en brique, surmontée de solides grilles en fer forgé.

N° élément : 19 D

> Laboratoire et Centre médical Société de Secours Minière



Le Centre de soins de la Société de Secours Minière a été construit par le Groupe de Valenciennes dans les années 1960. Conforme à l'architecture de l'époque, prônant l'industrialisation et la rationalisation des constructions, il est de forme parallélépipédique avec une structure en béton armé, recouvert d'un toit terrasse et élevé sur deux niveaux. Le corps principal du Centre de soins est précédé d'un pavillon plus petit, probablement anciennement réservé au concierge et à l'accueil. Le Centre de soins est encore en service dans le cadre de la protection sociale des anciens mineurs.

N° élément : 19 E

> Groupe scolaire de la Cité Audiffret



Le groupe scolaire de la Cité d'Audiffret est construit en 1958 par le Groupe de Valenciennes. Conforme à l'architecture scolaire de l'époque, le groupe se compose de deux corps de bâtiment disposés face à face et se caractérise par l'emploi massif du béton pour les structures et d'éléments préfabriqués, toujours en béton, pour les façades.

N° élément : 19 F

Cité Couture (Cité du Maroc)



La cité est une cité pavillonnaire construite en deux phases, au début du 20^e siècle puis dans l'entre-deux-guerres. La cité est organisée selon un plan orthogonal homogène et offre deux types de d'habitations : des pavillons de quatre logements et des maisons jumelées. Le style architectural varie en fonction de la typologie et de l'ancienneté du pavillon. La plupart se caractérise par une décoration simple : bandeaux de briques, fausses baies, arcs en briques. La décoration des logements par quatre est renforcée par l'usage de briques silico-calcaires tandis que celle des maisons jumelées emploie une alternance de briques silico-calcaires et de briques vernissées turquoise.

N° élément : 19 G

ESCAUTPONT

Cavalier



D'une longueur de trois kilomètres, le tronçon de cavalier de Fresnes-sur-Escaut, Escautpont et Raismes, relie Fresnes-sur-Escaut au grand ensemble minier de Sabatier à Raismes et Bruay-sur-l'Escaut, contourne les Terrils 177 et 178 et s'arrête en lisière de la Cité Ledru-Rollin. Ce tronçon a été requalifié entre 1996 et 2001 tout en respectant parfaitement son tracé d'origine.

N° élément : 8 M

Autres communes concernées : Raismes / Fresnes-sur-Escaut

Cité Brunehaut



Cité pavillonnaire construite dans l'entre-deux-guerres par la Compagnie des mines d'Anzin, elle se caractérise par des rues orthogonales autour desquelles sont implantées des habitations regroupant deux ou quatre logements, en front à rue ou en cœur de parcelles. Le style architectural est assez simple : bandeaux de briques, fausses baies, arcs en briques avec clef de voûte. Rappelant la hiérarchie établie à la fosse, l'entrée de la cité est marquée par des maisons d'ingénieurs. Celles-ci se distinguent par leur haute qualité architecturale.

N° élément : 8 O

> Groupe scolaire de la Cité Brunehaut



L'architecture du groupe scolaire est sensiblement différente de celle des habitations de la cité. Situé en lisière de la cité, le groupe est composé de trois corps de bâtiment et s'organise autour de deux cours intérieures, séparées dès l'origine pour délimiter l'école des filles et l'école des garçons. Le pavillon central est celui des logements de la direction et des instituteurs. Construits pour l'essentiel en briques, il s'élève sur deux niveaux avec étage sous comble et toiture avec demi-croupes. Le rez-de-chaussée est souligné par une alternance de rangs de briques rouges et de rangs de briques blanches.

N° élément : 8 P

Cité Thiers nouvelle (Cité Escautpont nouvelle)



Construite par le Groupe de Valenciennes, la cité est une vaste cité moderne bâtie en deux temps, entre 1947 et 1951 puis, entre 1957 et 1958. La cité est structurée par une voirie mixte, alternant rues courbes et rues orthogonales. Les alignements d'arbres, ainsi que la présence d'une placette et d'un square viennent compléter les qualités paysagères de la cité. Typique des Houillères nationalisées, le style architectural est très sobre : toitures à deux pans, murs de briques rouge-orangé, fenêtres horizontales avec encadrements en béton. La cité témoigne du changement de modes constructifs initié par la Nationalisation des Houillères en 1946.

N° élément : 8 Q

Autre commune concernée : Bruay-sur-l'Escaut

HAVELUY

Cavalier



S'étendant sur une dizaine de kilomètres, le tronçon de cavalier Raismes-Wallers-Haveluy-Denain est encore en grande partie ferré. Si à certains endroits il n'est pas entretenu, il reste néanmoins le plus souvent praticable. Le choix d'aménagement a privilégié le maintien des rails et des traverses et un sentier de gravier a été réalisé en parallèle de la voie. S'arrêtant aujourd'hui en périphérie de Denain, ce cavalier, outre sa fonction de corridor patrimonial, constitue également une transition paysagère entre le massif forestier de Raismes-Wallers au nord et l'Escaut urbain et industriel au sud.

N° élément : 15 P

Autres communes concernées : Raismes / Wallers / Bellaing

Terril 158 (Terril Haveluy sud)



Situé le long du cavalier Wallers-Haveluy-Denain, le Terril 158, dit «Haveluy sud», est un petit terril plat dont l'édification a débutée dès l'ouverture de la fosse en 1866. Au début du 20ème siècle, il fut délaissé au profit du Terril 157. Le Terril 158 accueille aujourd'hui une végétation arborescente foisonnante, le rendant parfois difficilement perceptible.

N° élément : 15 Q

Site inscrit au titre des Sites - En instance de classement

Terril 157 (Terril Haveluy nord)



Également situé le long du cavalier Wallers-Haveluy-Denain, le Terril 157, dit «Haveluy nord», est un terril à la morphologie particulière, curieux croisement entre un terril plat et un terril conique. Plus haut que son voisin, il est ainsi nettement plus visible et marque davantage son paysage environnant.

N° élément : 15 R

Site inscrit au titre des Sites - En instance de classement

Coron de la Fosse



Au début du 20ème siècle, le coron est construit par la Compagnie d'Anzin au pied du Terril 157. Cette petite cité témoigne du fractionnement des barreaux de corons en maisons jumelées. La cité est structurée par une rue isolée le long de la Fosse d'Haveluy et se compose d'habitations regroupant deux logements. La volumétrie des habitations est assez simple de même que son style architectural : modénatures de briques au niveau de la corniche, bandeaux de briques, fausses baies sur certains pignons, fers d'ancrage, arcs en briques avec clefs de voûte en pierre rehaussant les ouvertures.

N° élément : 15 S

> Dispensaire Société de Secours Minière



Le dispensaire de Société de Secours Minière est composé de deux corps de bâtiment. L'ensemble de la construction est élevé sur un seul niveau, entièrement en briques et recouvert d'un toit à deux pans. Pour les deux bâtiments, les ouvertures sont surmontées de linteaux métalliques à motifs floraux. Des frises de briques rouge-orangé en saillie viennent souligner le niveau des allèges ainsi que la corniche. Entre les baies et la corniche, des appareillages de briques turquoise vernissées, typiques du style Anzin, dessinent des motifs géométriques.

N° élément : 15 T

Cité du Bas-Riez



Il s'agit d'une cité pavillonnaire, de la Compagnie des mines d'Anzin, dont la construction a débutée en 1910 et s'est achevée en 1930. La cité est organisée selon un plan strictement orthogonal et est composée de maisons jumelées regroupant deux logements, sur un ou deux niveaux. Les habitations, fortement alignées, sont majoritairement situées en front à rue. La volumétrie des habitations est assez simple, de même que le style architectural : modénatures de briques au niveau de la corniche, bandeaux de briques dans le prolongement des allèges, pilastres d'angles et de refend, fausses baies, arcs en briques avec clefs de voûte rehaussant les ouvertures.

N° élément : 15 U

LA SENTINELLE

Fosse de la Sentinelle (Église Ste-Barbe)



L'actuelle église Ste-Barbe correspond à l'ancienne Fosse de La Sentinelle et constitue le plus ancien témoignage technique du Bassin minier. La fosse est ouverte en 1818 mais en 1824, la Compagnie d'Anzin construit un nouveau bâtiment, en brique, destiné à accueillir une machine à vapeur. L'édifice est bâti selon un plan allongé afin d'éloigner la machine d'extraction du puits, situé à l'entrée de l'église, et à l'origine surmonté de «la machine à molettes». Le bâtiment qui abrite le chœur accueillait la machine à vapeur. L'activité de la fosse s'arrête en 1830 et la Compagnie des mines d'Anzin la transforme en église entre 1854 et 1872.

N° élément : 13 A

Classée Monument Historique

Coron de l'Église



Le Coron de l'Église est aujourd'hui le plus ancien exemple de logement minier conservé. Les premiers logements furent construits en 1825. Il s'agit de barres possédant un seul niveau. A une date ultérieure, d'autres barres sont venues compléter la première série de logements. Ces habitations à deux niveaux font preuve d'une plus grande recherche dans la décoration avec fenêtres surmontées de linteaux cintrés, pilastres et moulures saillantes. Le coron et l'ancienne Fosse de La Sentinelle constituent l'ensemble minier le plus ancien du Bassin.

N° élément : 13 B

Inscrit Monument Historique

Coron Carré



La construction du coron par la Compagnie des mines d'Anzin date du début du 20ème siècle. A proximité de l'église Ste-Barbe, cette petite cité témoigne du fractionnement des barreaux de coron en maisons jumelées encore fortement alignées et dotés de jardins de petites tailles. La cité est structurée selon un plan orthogonal et les habitations regroupent deux logements. Son style architectural, rationaliste, est proche de celui des coron.

N° élément : 13 C



> Dispensaire Société de Secours Minière

Le dispensaire de la Société de Secours Minière est situé en face de l'église, ancienne Fosse de La Sentinelle. Contrastant avec le style architectural des deux corons, l'ensemble de la construction, sur un seul niveau, est en briques et les ouvertures surmontées de linteaux métalliques à motifs floraux. Au-dessus des baies, des appareillages de briques rouge-orangé dessinent des motifs géométriques. Le dispensaire a été modifié dans les années 1950.

N° élément : 13 D

LOURCHES

Monument à Charles Mathieu



En 1900, la Compagnie des mines de Douchy décide d'ériger un monument à son illustre directeur, Charles-François Mathieu. Il est inauguré en 1901, réalisé par le sculpteur Theunissen, l'architecte Moyaux et le marbrier Baudson. Réalisé entièrement en pierre de Soignies, à l'exception de la statue en bronze, il symbolise la découverte du charbon et son exploitation. Ce monument est une œuvre importante pour l'histoire du Bassin minier. Il célèbre l'un des plus importants promoteurs de l'industrie houillère qui permet de franchir une étape décisive dans le développement du Bassin en direction du Pas-de-Calais avec la découverte du charbon à Courrières.

N° élément : 20

Inscrit Monument Historique

RAISMES

Cavalier



D'une longueur de trois kilomètres, le tronçon de cavalier de Fresnes-sur-Escaut, Escautpont et Raismes, relie Fresnes-sur-Escaut au grand ensemble minier de Sabatier à Raismes et Bruay-sur-l'Escaut, contourne les Terrils 177 et 178 et s'arrête en lisière de la Cité Ledru-Rollin. Ce tronçon a été requalifié entre 1996 et 2001 tout en respectant parfaitement son tracé d'origine.

N° élément : 8 M

Autres communes concernées : Escautpont / Fresnes-sur-Escaut

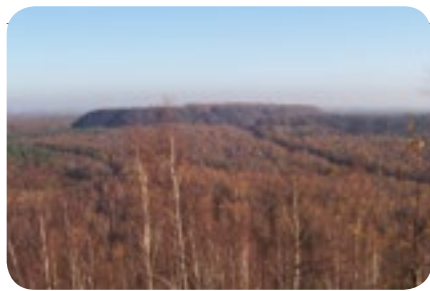
Cité Lagrange



Anciennement rattachée à la Fosse Lagrange, la Cité Lagrange est une petite cité pavillonnaire construite dans l'entre-deux-guerres par la Compagnie des mines d'Anzin. La cité est structurée par une rue principale avec, de part et d'autre, un alignement de huit à neuf pavillons regroupant deux logements. Certains pavillons, regroupant quatre logements, sont implantés en cœur de parcelle. Chaque pavillon dispose d'un jardin clôturé par des haies végétales. La volumétrie des habitations est assez simple, leur style architectural est fonctionnel et proche de celui des barreaux de corons.

N° élément : 8 N

Terril 176 (Terril Lavoir Rousseau)



Le terril 176, à Raismes, est issu du lavoir Rousseau et le début de son édification date de 1939. Il s'agit d'un terril plat demeuré intact depuis l'arrêt de l'activité de la fosse. Planté en milieu forestier, sa forme et sa masse suscitent un spectaculaire sentiment de gigantisme. Il a fait l'objet d'aménagements légers afin de la rendre accessible et il accueille une nouvelle végétation arborescente ainsi qu'une faune riche et diversifiée.

N° élément: 8 S

En instance de classement au titre des Sites

Terril 175 (Terril Sabatier nord)

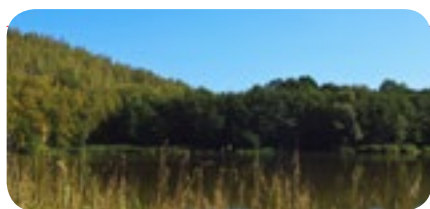


Issu de l'activité de la fosse Sabatier, l'édification du terril 175 débute en 1913. Il s'agit d'un terril conique qui a conservé ses caractéristiques originelles. De son sommet, la forêt de hêtre et de chênes de Raismes s'étend à perte de vue, il offre aussi de larges points de vue sur les terrils environnants ainsi que sur les cités Sabatier et du Pinson. Il accueille une végétation arborescente (bouleaux, peupliers) ainsi qu'une faune riche et diversifiée. Situés à ses pieds, un petit étang d'affaissement appelé «l'Étang des trois mortiers» rappelle la richesse hydrographique originelle du secteur.

N° élément: 8 T

En instance de classement au titre des Sites

Terril 175a (Terril Sabatier nord plat)



Aux côtés du terril 175, le terril 175a est un petit terril plat demeuré intact. Il accueille une nouvelle végétation arborescente ainsi qu'une faune riche et diversifiée.

N° élément: 8 U

En instance de classement au titre des Sites

Terril 174 (Terril Sabatier sud)



Troisième terril issu de l'activité de la Fosse Sabatier, le Terril 174 voit son édification débutée en 1913. Il s'agit d'un terril conique qui a été partiellement exploité et requalifié par terrassement pour le rendre accessible (escalier en colimaçon). Nichés entre le Terril 174 et le Terril 175, des jardins aquatiques ont été aménagés en 1996. Le Terril 174 accueille en outre une nouvelle végétation arborescente (bouleaux) et à ses pieds se dressent chênes et peupliers.

N° élément: 8 V

En instance de classement au titre des Sites

Chevalement Sabatier



Le chevalement est le dernier vestige issu du démantèlement de la Fosse Sabatier (1912-1980). Datant de 1951, il provient de la Fosse n°1-1bis de la Clarence du Groupe de Bruay-Auchel et a été remonté au puits n°2 de la Fosse Sabatier en 1955, Groupe de Valenciennes. Il s'agit d'un chevalement pyramidal, en poutrelles à âme pleine doté de quatre bigues (jambes de force). Il possède deux paliers pour ses deux molettes superposées de six mètres de diamètre. Dans cet environnement aux apparences trompeuses, l'imposant chevalement rappelle aux promeneurs que ce paysage boisé a, en réalité, été entièrement façonné par une activité industrielle intense.

N° élément: 8 W

Inscrit Monument Historique

Cité Sabatier



Marquant l'entrée de l'ancien carreau de Fosse Sabatier, la cité est une petite cité pavillonnaire construite en 1914 par la Compagnie d'Anzin. Les maisons étaient réservées au personnel d'encadrement de la fosse : chef du carreau, chefs-porions, surveillants. La Cité Sabatier est structurée par une unique voie droite. Regroupant chacune deux logements, les habitations sont implantées en retrait de rue. L'architecture est soignée : baies surmontées d'arc avec clef de voûte en briques silico-calcaires, fausses baies, frises de briques silico-calcaires. L'entrée de la cité est marquée de part et d'autre par deux habitations de même style architectural mais plus hautes et plus grandes.

N° élément : 8 X

Cité du Pinson ancienne



Construite par la Compagnie d'Anzin de 1909 à 1923, la cité se caractérise par des rues courbes jouant avec les dénivellations. Les habitations regroupent les logements par 2, 3 ou 4. De style pittoresque, la cité se singularise par la grande variété typologique de ses habitations avec des volumétries très diversifiées : soulèvements de toitures, lucarnes à doubles pignons. Caractéristiques du style Anzin, les façades offrent des compositions variées de briques blanches et de briques vernissées orangées ou turquoise. Certaines habitations sont dotées de porches d'entrée décorés de faux rondins de bois en béton.

N° élément : 8 Y

> Église de la Cité du Pinson (Église Ste-Cécile)



L'église Ste-Cécile se remarque par ses matériaux, en bois pour l'essentiel, et son style architectural singulier qui évoque les régions polonaises. La première église fut construite en 1924 par des mineurs polonais mais en 1975 l'église est ravagée par un incendie. L'église fut reconstruite à l'identique et rendue au culte en 1978. Elle est composée d'un seul vaisseau et est parée de bois de sapin. Elle est couverte par un toit débordant dans lequel s'intègre un clocher en ardoises tandis que le niveau supérieur de la façade est recouvert de travailons taillés en écailles de poisson.

N° élément : 8 Z

Inscrite Monument Historique

> Presbytère de l'église Ste-Cécile



Le presbytère est construit dans les mêmes matériaux et le même style que l'église Ste-Cécile. Les entrées se font par de petits porches en bois et en ardoises. Si d'autres églises polonaises existent dans d'autres cités du Bassin minier, l'église Ste-Cécile et son presbytère sont des exemples uniques de ce type d'architecture et témoignent de l'immigration massive de travailleurs polonais dans le Bassin minier.

N° élément : 8 AA

Inscrit Monument Historique

> École de la Cité du Pinson



Débutée en 1926 par la Compagnie d'Anzin, la construction de l'école de la Cité Pinson s'achève en 1927. Cet imposant édifice en briques est composé de trois corps de bâtiments s'alignant sur une centaine de mètres. Du point de vue architectural, l'école de la Cité du Pinson s'inspire amplement de l'architecture publique de l'époque. La Compagnie d'Anzin affiche ici, avec une monumentalité certaine, son rôle incontournable dans l'organisation et le développement du territoire mais également dans l'éducation des familles de mineurs.

N° élément : 8 AB



Cité du Pinson nouvelle

Construite en plusieurs phases de 1947 à 1956 par le Groupe de Valenciennes, la cité est une vaste cité moderne. Elle est structurée selon une voirie courbe qui s'aligne sur celle de la Cité du Pinson ancienne et qui joue également sur les dénivellations. Le style architectural des habitations est sobre et sans ornementation : toitures à deux pans, murs de briques rouge-orangé, fenêtres horizontales et encadrements en béton. La Cité du Pinson nouvelle prolonge le paysage urbain de la Cité du Pinson ancienne. Toutes deux illustrent les deux phases d'intensification de l'activité minière correspondant à l'entre-deux-guerres et aux années 1950.

N° élément : 8 AC



Terril 171 (Terril de la Mare à Goriaux)

Le Terril 171 est issu de la concentration de la production sur la Fosse d'Arenberg. Long terril plat édifié par voies ferrées et basculement des wagons, il a conservé sa morphologie originelle en forme «de langue». Bordant la Mare à Goriaux, il est aussi connu sous le nom de «la Digue d'Arenberg», protégeant encore aujourd'hui de la montée des eaux la ligne de chemin de fer qui le longe. Le cavalier menant de la Fosse d'Arenberg au terril est d'ailleurs encore pleinement visible, de même que les rails, positionnés en léger remblai sur la surface du terril. La zone la plus ancienne du terril est placée en réserve intégrale fermée au public pour préserver la faune et la flore.

N° élément : 15 B

Autre commune concernée : Wallers



Étang d'affaissement minier (Mare à Goriaux)

L'intense activité en sous-sol et les très nombreuses galeries ont affaissé les terrains, faisant remonter les eaux souterraines. Dès 1916, trois mares se forment. Elles finissent par se rejoindre dans les années 1930, ne formant plus qu'un seul bassin qui ne cessera de s'étendre : 90 hectares. Le site accueille aujourd'hui une faune comptant quelques 200 espèces d'oiseaux et une flore particulière. Un sentier pédestre de six kilomètres permet de le parcourir.

N° élément : 15 C

Autre commune concernée : Wallers



Cité d'Arenberg

La construction de cette cité de corons par la Compagnie d'Anzin débute en 1900, en même temps que la Fosse d'Arenberg, et s'étend jusqu'en 1923. La cité est structurée selon une voirie mixte. Une première partie, située en face de la fosse, s'organise le long d'une seule rue rectiligne. Longeant le carreau de fosse, deux rangs de pavillons suivent ensuite une voirie courbe débouchant sur le reste de la cité organisée en rues orthogonales autour d'une large place verte. Elle est majoritairement composée de maisons jumelées regroupant deux logements à l'architecture rationaliste simple : bandeaux de briques, arcs en briques avec clef de voûte, fers d'ancrage et fausses baies.

N° élément : 15 D

Autre commune concernée : Wallers

> La Cité d'Arenberg comporte des équipements situés sur la commune de Wallers

Cavalier



S'étendant sur une dizaine de kilomètres, le tronçon de cavalier Raismes-Wallers-Haveluy-Denain est encore en grande partie ferré. Si à certains endroits il n'est pas entretenu, il reste néanmoins le plus souvent praticable. Le choix d'aménagement a privilégié le maintien des rails et des traverses et un sentier de gravier a été réalisé en parallèle de la voie. S'arrêtant aujourd'hui en périphérie de Denain, ce cavalier, outre sa fonction de corridor patrimonial, constitue également une transition paysagère entre le massif forestier de Raismes-Wallers au nord et l'Escaut urbain et industriel au sud.

N° élément : 15 P

Autres communes concernées : Bellaing / Wallers / Haveluy

WALLERS

Fosse d'Arenberg



Le fleuron de la Compagnie des mines d'Anzin. Construite entre 1900 et 1902, la fosse «partie ancienne» est composée des salles des recettes avec chevalements, des salles des machines et d'ateliers et offre un ordonnancement élégant et raffiné de ses façades (brique et pierre). Après la Nationalisation, le site commence une deuxième vie en devenant siège de concentration. De 1954 à 1961, il se modernise avec un troisième puits, un nouveau chevalement et des bâtiments d'architecture moderne. Son activité cesse en mars 1989. C'est aujourd'hui la seule fosse du Bassin minier à posséder trois chevalements.

N° élément : 15 A

Classée Monument Historique

Terril 171 (Terril de la Mare à Goriaux)



Le Terril 171 est issu de la concentration de la production sur la Fosse d'Arenberg. Long terril plat édifié par voies ferrées et basculement des wagons, il a conservé sa morphologie originelle en forme «de langue». Bordant la Mare à Goriaux, il est aussi connu sous le nom de «la Digue d'Arenberg», protégeant encore aujourd'hui de la montée des eaux la ligne de chemin de fer qui le longe. Le cavalier menant de la Fosse d'Arenberg au terril est d'ailleurs encore pleinement visible, de même que les rails, positionnés en léger remblai sur la surface du terril. La zone la plus ancienne du terril est placée en réserve intégrale fermée au public pour préserver la faune et la flore.

N° élément : 15 B

Autre commune concernée : Raismes

Étang d'affaissement minier (Mare à Goriaux)



L'intense activité en sous-sol et les très nombreuses galeries ont affaissé les terrains, faisant remonter les eaux souterraines. Dès 1916, trois mares se forment. Elles finissent par se rejoindre dans les années 1930, ne formant plus qu'un seul bassin qui ne cessera de s'étendre : 90 hectares. Le site accueille aujourd'hui une faune comptant quelques 200 espèces d'oiseaux et une flore particulière. Un sentier pédestre de six kilomètres permet de le parcourir.

N° élément : 15 C

Autre commune concernée : Raismes

Cité d'Arenberg



La construction de cette cité de corons par la Compagnie d'Anzin débute en 1900, en même temps que la Fosse d'Arenberg, et s'étend jusqu'en 1923. La cité est structurée selon une voirie mixte. Une première partie, située en face de la fosse, s'organise le long d'une seule rue rectiligne. Longeant le carreau de fosse, deux rangs de pavillons suivent ensuite une voirie courbe débouchant sur le reste de la cité organisée en rues orthogonales autour d'une large place verte. Elle est majoritairement composée de maisons jumelées regroupant deux logements à l'architecture rationaliste simple : bandeaux de briques, arcs en briques avec clef de voûte, fers d'ancrage et fausses baies.

N° élément : 15 D

Autre commune concernée : Raismes



> Salle des fêtes de la Cité d'Arenberg

La salle des fêtes est inaugurée avec faste en janvier 1910. Le bâtiment de façade présente les décorations les plus riches. Les façades en briques vernissées blanches et bleu pâle sont la marque de fabrique de la Compagnie des mines d'Anzin. L'arc de l'entrée repose sur deux piliers ornés de tables formées de carreaux de céramiques de Desvres, présentant chacune un trophée de musique. A gauche, une lyre sur une trompette et un bâton de fanfare ; à droite, une grande harpe devant une partition ouverte. Ces décors sont signés Charles Fourmaintraux, l'un des plus grands céramistes du début du 20ème siècle dans la région nord- Pas de Calais.

N° élément : 15 E

Inscrite Monument Historique



> École ménagère de la Cité d'Arenberg

Jouxant la salle des fêtes, l'école fut construite entre 1908 et 1909 par la Compagnie d'Anzin dans un style analogue, remarquable par l'usage recherché des briques blanches et bleues vernissées. Dans sa partie avant, se trouve à l'étage, un logement, et au rez-de-chaussée, un bureau, une cuisine et une salle à manger. A l'arrière se trouvent la cuisine et la buanderie destinées à l'enseignement. Le second corps abritait la salle de classe de couture et de repassage largement éclairée et d'une grande hauteur sous plafond. Dans l'angle se trouve l'entrée, abritée par un porche en bois couvert d'un toit en quart de pavillon, typique du style Anzin

N° élément : 15 F

Inscrite Monument Historique



> Église de la Cité d'Arenberg (Église Ste-Barbe)

Dominant la place de son clocher, l'église Ste-Barbe, sobre depuis l'extérieur, abrite un magnifique vitrail en l'honneur de Ste-Barbe, patronne des mineurs. L'église fut construite entre 1905 et 1907. Il s'agit d'une église à vaisseau unique entièrement construite en briques avec une tour-porche et contreforts. Elle est couronnée d'une flèche sexagonale recouverte d'ardoise et surmontée d'une croix en fer forgé. Le décor de l'ensemble est sobre, simplement animé par de légers jeux de briques.

N° élément : 15 G



> École de la Cité d'Arenberg

Initiative de la Compagnie des mines d'Anzin, l'école de la Cité d'Arenberg est achevée en 1931. Construit en brique et en béton, l'édifice est composé de trois corps de bâtiments. Le pavillon central est surmonté d'un fronton triangulaire souligné par une frise de brique en saillie et est orné d'un cartouche indiquant la date de construction de l'école. De part et d'autre du corps central, les deux autres corps de bâtiment, à un

seul niveau, accueillant les salles de classe. Ils offrent chacun une porte d'entrée surmontée de l'inscription «FILLES» ou «GARCONS».

N° élément : 15 H



> Pharmacie et cabinet médical de la Cité d'Arenberg

Situé au cœur de la place publique de la Cité d'Arenberg, entre la salle des fêtes et l'église Ste-Barbe, le dispensaire fut construit dans les années 1950 par le Groupe de Valenciennes. Commun à l'ensemble des cités bordant la Fosse d'Arenberg, il se compose de trois bâtiments identiques, de forme carrée, élevés sur deux niveaux. Caractéristique de celle utilisée par les Houillères nationalisées, l'architecture des bâtiments est sobre, fonctionnelle, employant essentiellement la brique et le béton pour l'encadrement des ouvertures et les auvents.

N° élément : 15 I

Cité du Nouveau Monde



La Cité du Nouveau Monde est une cité pavillonnaire construite par la Compagnie des mines d'Anzin entre 1906 et 1930 à l'arrière de la Fosse d'Arenberg. En raison de sa proximité avec la Cité d'Arenberg, bien fournie en équipements, la Cité du Nouveau Monde n'accueille qu'un équipement collectif, une école. Organisée selon un plan orthogonal, la cité est composée de pavillons jumelés, regroupant deux logements. La volumétrie des pavillons est assez simple et le style architectural rationaliste : motifs de briques au niveau de la corniche, bandeaux, arcs en briques avec clef de voûte rehaussant les portes et les fenêtres.

N° élément : 15 J



> École de la Cité du Nouveau Monde

Construite dans les années 1930 par la Compagnie d'Anzin, l'école est composée d'un seul corps de bâtiment en briques élevé sur deux niveaux. Dans le plus pur style Anzin, la façade offre des variations de brique grise et rouge vernissées au niveau des ouvertures. Plusieurs frises de briques jaunes, rouges et grises courant sur les pignons. Aux extrémités du bâtiment, les dernières travées sont surmontées de frontons triangulaires avec motifs de briques. A l'intérieur du cartouche, des carreaux de céramiques présentent respectivement les inscriptions «ÉCOLE DES FILLES» et «ÉCOLE DES GARCONS».

N° élément : 15 K

Cité de la Drève



La cité est une cité moderne construite par le Groupe de Valenciennes entre 1948 et 1950. Elle est structurée selon une voirie mixte, alternant rues rectilignes et rues courbes. Elle est majoritairement composée d'habitations regroupant deux logements, d'un ou deux niveaux. Les habitations disposent de petits jardins privés à l'avant et de jardins plus vastes à l'arrière. Typique de celui des Houillères nationalisées, le style architectural de la cité est assez sobre : toitures à deux pans, murs de briques rouge-orangé, fenêtres carrées ou rectangulaires filantes et encadrements en béton.

N° élément : 15 L

Cité du Bosquet



Au même titre que la Cité de la Drève, la Cité du Bosquet est une cité moderne construite par le Groupe de Valenciennes. Elle a été édifée en deux phases, en 1947 et en 1967. La cité est structurée selon une voirie mixte, alternant rues rectilignes et rues courbes. Les habitations disposent de jardins privés à l'avant comme à l'arrière. Le style architec-

tural est conforme à celui des Houillères nationalisées: toitures à deux pans, murs de briques rouge-orangé, fenêtres carrées et rectangulaires filantes, linteaux et allèges en béton. Les portes d'entrée des logements par quatre sont surmontées d'une casquette en béton.

N° élément: 15 M



> École de la Cité du Bosquet

Construite dans les années 1960 par le Groupe de Valenciennes, l'école est caractéristique de l'architecture scolaire de l'époque, avec le béton comme matériau principal. Elle est composée d'un seul corps de bâtiment avec structure en béton et remplissage de briques pour la façade d'entrée, de plain-pied mono-orienté et surmonté d'un toit-terrasse. La façade donnant sur la cour est entièrement réalisée en béton et percée de 27 baies rectangulaires encaissées et séparées par des piliers.

N° élément: 15 N

Cavalier



S'étendant sur une dizaine de kilomètres, le tronçon de cavalier Raismes-Wallers-Haveluy-Denain est encore en grande partie ferré. Si à certains endroits il n'est pas entretenu, il reste néanmoins le plus souvent praticable. Le choix d'aménagement a privilégié le maintien des rails et des traverses et un sentier de gravier a été réalisé en parallèle de la voie. S'arrêtant aujourd'hui en périphérie de Denain, ce cavalier, outre sa fonction de corridor patrimonial, constitue également une transition paysagère entre le massif forestier de Raismes-Wallers au nord et l'Escaut urbain et industriel au sud.

N° élément: 15 P












Autres communes concernées: Raismes / Bellaing / Haveluy



Communauté
de Communes
Cœur
d'Ostrevent









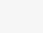



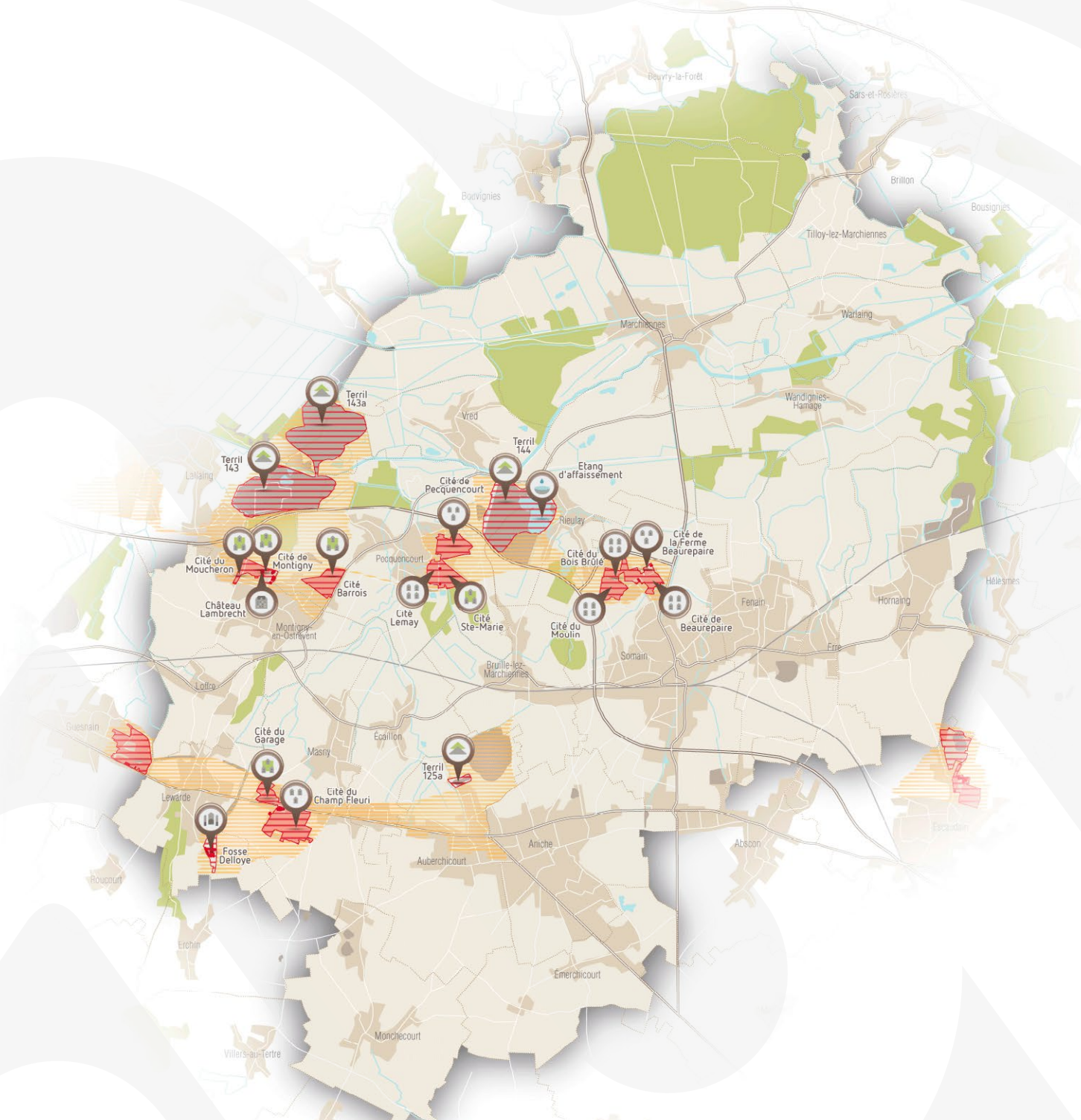
ÉLÉMENTS LIÉS À L'HABITAT ET AU CADRE DE VIE

-  Édifice religieux
-  Équipement municipal
-  Équipement de loisirs
-  Équipement socio-sanitaire
-  Site commémoratif
-  Château patronal
-  Maison d'ingénieur
-  Cité jardin
-  Cité moderne
-  Cité pavillonnaire
-  Coron

ÉLÉMENTS LIÉS À L'EXPLOITATION

-  Chevalement
-  Fosse
-  Bâtiment administratif
-  Bâtiment administratif
-  Gare ferroviaire
-  Cavalier
-  Terrill

-  Périmètre du bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial
-  Cité minière située dans le Bien inscrit
-  Édifice situé dans le Bien inscrit
-  Périmètre de la zone-tampon
-  Terril
-  Forêt, bois
-  Hydrographie
-  Zone urbanisée
-  Limite Intercommunale
-  Limite communale



AUBERCHICOURT

Terril 125a (Terril Ste-Marie ouest)



Le Terril 125a est lié à la Fosse Ste-Marie (1857- 1960) à Auberchicourt. Bien que plat et de taille modeste, il marque le paysage et agit telle une porte d'entrée sur l'ancien bassin d'Aniche en venant de l'est, depuis Somain ou Aniche. Le Terril 125a a été exploité pour sa valeur économique puis, par la suite, requalifié par des opérations de terrassements et de pré-verdissement.

N° élément : 21
En instance de classement au titre des Sites

LEWARDE

Fosse Delloye (Centre Historique Minier)



Éloignée des terrils et des cités, la Fosse Delloye de la Compagnie d'Aniche se dégage de la typologie classique carreau-terrils-cités. La fosse entre en activité en 1931 et s'arrête en 1971. Le site comporte de nombreux bâtiments : bâtiments des recettes, salles des machines, bureaux, infirmerie, lampisterie et Bains-douches, scierie, atelier, magasin et chaufferie. Le style architectural manifeste une certaine sobriété ornementale. Mais une grande importance fut accordée aux élégants chevalements métalliques, véritables emblèmes de la Compagnie. En 1982, l'État et les collectivités créent, avec les HBNPC, le Centre Historique Minier qui ouvre ses portes en mai 1984.

N° élément : 23
Classée Monument Historique

MARCHIENNES

Terril 143a (Terril Germignies nord)



L'édification du Terril plat 143a débute à la fin des années 1950, par wagons sur voies ferrées. Il occupe aujourd'hui une surface de 50 hectares et atteint une hauteur de 30 mètres. Partiellement ouvert au public, il accueille spontanément une faune et une flore nouvelle. On peut par exemple y trouver salamandres, criquets et encore des chevreuils.

N° élément : 29 B
En instance de classement au titre des Sites
Autre commune concernée : Flines-les-Râches

MASNY



Cité du Garage (Cité du Blanc-Cul)

Liée à la Fosse Vuillemin (1891-1971) à Masny, cette cité-jardin a été construite par la Compagnie des mines d'Aniche dans l'entre-deux-guerres, période d'intensification de l'activité. Elle offre une grande diversité dans les formes urbaines par l'intermédiaire d'habitations réparties en multiples regroupements, par 2, 3 ou 4. La cité s'articule autour d'une vaste place centrale plantée d'arbres. Elle se distingue pour ses jeux architecturaux permettant de rythmer les façades, d'enrichir et de qualifier l'ensemble de la cité : utilisation de la brique blanche pour de nombreux motifs autour des fenêtres et des portes et partie haute de la façade ; volumétrie des habitations et jeux de toitures.

N° élément : 22 A



Cité du Champ Fleuri

Rattachée à la Fosse Vuillemin (1891-1971), la cité est une vaste cité moderne construite à partir de 1948 par le Groupe de Douai. Elle est structurée selon un plan orthogonal et exclusivement composée d'habitations regroupant deux logements. Une large majorité de ces habitations possèdent des jardins clôturés par des haies végétales. La cité se démarque surtout par son style architectural qui, bien que demeurant sobre conformément au style des Houillères nationalisées, est davantage recherché que dans d'autres cités modernes du Bassin minier. Il est à noter que des pigeonniers ont également été construits à l'arrière de la plupart des habitations.

N° élément : 22 B



> École de la Cité du Champ Fleuri (École Carême)

L'école de la Cité du Champ fleuri fut construite dans les années 1950 par le Groupe de Douai et se compose de trois bâtiments s'organisant autour d'une vaste cour. Caractéristique de celle utilisée par les Houillères nationalisées (et plus largement, de l'architecture scolaire moderne), l'architecture des bâtiments est sobre, fonctionnelle, employant essentiellement la brique rouge orangée et le béton pour l'encadrement des ouvertures.

N° élément : 22 C



> Église de la Cité du Champ Fleuri

Construite en même temps que la cité par la Compagnie d'Anzin, l'église est un bâtiment modeste. Cet édifice, d'allure curieuse pourrait faire penser dans un autre contexte que celui d'une cité minière, pour son long corps de bâtiment, à un édifice rural de type grange basse. L'originalité de l'édifice tient dans la partie extérieure qui précède la nef : une sorte d'auvent en bâtière couvert d'ardoise sur lequel est curieusement posé à cheval un clocher à quatre pans. Une croix somme l'ensemble.

N° élément : 22 D

MONTIGNY-EN-OSTREVENT



Cité de Montigny (Cité du Sana)

Cette cité-jardin doit son implantation à une opportunité foncière saisie par la Compagnie d'Aniche en 1920. Elle a en effet pris place sur le domaine d'un ancien sanatorium, édifié en 1904-1905, arrêté en 1918 et dont il reste quelques bâtiments dont le château Lambrecht. La Compagnie a réinvesti ces lieux et a aussi bâti les surfaces disponibles avec de nouvelles maisons ouvrières. Conforme au style Aniche avec motifs de briques blanches et faux-colombages, la cité est, entre autres, composée d'habitations en forme de chalet ainsi que, bordant la place centrale, de maisons pour cadres et employés.

N° élément : 31 A



> École de la Cité de Montigny

Construite en même temps que la cité, l'école des garçons, de style pittoresque, se situe à proximité de l'ancienne ferme Lambrecht. En forme de « T », elle est composée de deux corps de bâtiments : le premier, donnant sur la rue, est l'école à proprement parler, tandis que le second, situé à l'arrière, était une salle des fêtes destinée aux habitants des Cités de Montigny et du Moucheron.

N° élément : 31 B



> Église de la Cité de Montigny

À la demande de la Compagnie des mines d'Aniche, l'église St-Charles a été édifiée entre 1933 et 1935 selon le projet du grand architecte Louis-Marie Cordonnier, épaulé par son fils Louis-Stanislas. L'ensemble est réalisé en briques rouges avec des éléments en pierre blanche ou enduits soulignant les lignes de forces de l'église (soubassement, bandeaux, parties des talus des contreforts) et les ouvertures (appuis et éléments des arcs en mitres des baies, linteaux des portes). Les Cordonnier ont également utilisé de motifs décoratifs en creux dans la brique.

N° élément : 31 C



> Dispensaire Société de Secours Minière

Le dispensaire de Société de Secours Minière est commun aux Cités de Montigny et du Moucheron. Il semble, par son architecture, qu'il ait été installé dans l'ancienne chapelle construite en même temps que la cité, avant la construction de l'église St-Charles. Le fait qu'il soit aujourd'hui entièrement recouvert de plaquettes de briques jaunes vernissées freine considérablement la lecture du bâtiment, y compris dans sa transformation en dispensaire dans les années 1950. Cependant les deux pignons triangulaires ornés d'un motif en oculus ainsi que les baies en plein-cintre des façades latérales laissent à penser qu'il s'agit probablement de l'ancienne chapelle.

N° élément : 31 D



Château Lambrecht

Avec à ses pieds les pavillons ouvriers et les habitations réservées aux employés, le château Lambrecht domine par sa masse et son architecture majestueuse. Ce château fût construit par Félix Lambrecht entre 1853 et 1854 au sein d'un vaste parc. En 1920, la Compagnie des mines d'Aniche y installe un logement de directeur à l'étage ainsi que deux logements pour les ingénieurs aux rez-de-chaussée, respectant ainsi les espaces hiérarchisés au sein des cités minières.

N° élément : 31 E

Cité du Moucheron



La cité-jardin du Moucheron fut construite par la Compagnie des mines d'Aniche en 1930 dans le prolongement de la Cité de Montigny. Elle suit une voirie orthogonale et offre de nombreuses typologies d'habitations regroupant 2, 3, 4 et jusqu'à 6 logements. De style architectural pittoresque, les typologies d'habitations sont variées, alternant les barreaux de logements et les habitations à doubles pignons.

N° élément : 31 F

PECQUENCOURT

Étang d'affaissement (Base des Argales)



Au pied du Terril 144, l'étang est lié à l'enfoncement progressif du terril, à partir de 1977, provoquant ainsi la remontée de la nappe phréatique. Il est aujourd'hui en partie aménagé en base nautique tout en étant préservé comme réserve ornithologique afin de protéger les nombreuses espèces l'ayant colonisé. Les berges de l'étang ont également été aménagées à des fins de promenade.

N° élément : 27 A

Autre commune concernée : Rieulay

Terril 144



Le Terril 144 est issu de l'intensification de la production après la Nationalisation en 1946. Il s'agit d'un terril plat édifié par wagons sur voies ferrées. A la fin de l'exploitation, le terril occupe une superficie de 140 hectares pour une hauteur maximale de 25 mètres. Dans les années 1990 le terril est exploité, remodelant ses contours et son volume. Dans les années 2000, la municipalité de Rieulay initie l'aménagement d'un parc de loisirs.

N° élément : 27 B

En instance de classement au titre des Sites
Autre commune concernée : Rieulay

Cité Ste-Marie



Il s'agit d'une cité-jardin construite dans les années 1930 par la Compagnie d'Aniche. Elle est composée de rues courbes. Les petits jardins donnant sur rue donnent à la cité un caractère très paysager. Dans l'ensemble, les habitations regroupent 2, 3 ou 5 logements et correspondent à un des modèles développés par la Compagnie, c'est-à-dire un corps de bâtiment à double ou triple pignon. La décoration de la partie supérieure de ces pignons repose sur de très larges bandeaux de briques blanches ornés de motifs géométriques rouges. Pour les logements par 4 ou par 6, des porches en bois complétés d'un débord de toiture sont aménagés afin de protéger l'entrée.

N° élément : 28 A

> Centre de santé médical



Situé non loin de la pharmacie, le centre de santé médical fut également construit dans les années 1960. Caractéristique de celle utilisée par les Houillères nationalisées, l'architecture du bâtiment est sobre et fonctionnelle, employant essentiellement la brique pour les structures et les murs et le béton pour l'encadrement des ouvertures et les auvents.

N° élément : 28 B



> Dispensaire Société de Secours Minière

Commun à l'ensemble des Cités Ste-Marie, Lemay et de Pecquencourt, le dispensaire de Société de Secours Minière fut construit dans les années 1960 par le Groupe de Douai afin d'accueillir une pharmacie et une salle de soins. De forme rectangulaire, le bâtiment s'élève sur deux niveaux et est recouvert d'un toit-terrasse. Entièrement construit en briques, il n'utilise le béton que pour la façade principale et l'encadrement des ouvertures.

N° élément : 28 C

Cité Lemay



Construite de 1914 à 1930, la cité pavillonnaire Lemay se caractérise à la fois par des rues droites en son cœur et des rues courbes en périphérie. Les habitations regroupent essentiellement 4 logements avec quelques maisons groupées par 2. Leurs volumes sont très variés avec notamment des toitures à pans brisés et/ou des lucarnes de tailles et de formes diverses. Les façades offrent également des compositions très riches, associant briques rouges et briques blanches, avec, plus ponctuellement, quelques briques vernissées. Au sein d'un même alignement d'habitations, l'alternance régulière de toitures et de décors différents donnent ainsi du rythme aux longues perspectives de la cité.

N° élément : 28 D

> La Cité Lemay partage des équipements avec la Cité Ste-Marie.

Cité de Pecquencourt (Cité Nouvelle)



Construite par le Groupe de Douai entre 1947 et 1967, la Cité de Pecquencourt vient compléter l'évolution typologique des cités minières liées à la Fosse Lemay. Il s'agit d'une vaste cité moderne construite en deux temps, avec une première série de logements entre 1947 et 1953 puis, une deuxième en 1967. La cité alterne rues courbes et rues droites. Quant aux habitations, elles regroupent 2 logements en plain-pied ou sur deux niveaux. Typique des Houillères nationalisées, le style architectural est très sobre : toitures à deux pans, murs de briques rouge-orangées, fenêtres horizontales et encadrements en béton.

N° élément : 28 E

Terril 143 (Terril Germignies sud)



Le Terril 143 dit « Germignies sud » est un ancien bassin de décantation, type de bassin qui permettait de récupérer les particules charbonneuses. Utilisant de manière optimum les potentialités et les caractéristiques du site, il a été transformé en 1990 en station d'épuration naturelle pour les eaux usées de la ville de Lallaing. Les digues et les bassins de rétention existants ont été réutilisés afin de mettre en place le système de lagunage, technique naturelle d'épuration des eaux par filtration grâce à des micro-organismes, des algues et des plantes aquatiques. Le site de Germignies, parfait exemple de valorisation durable d'une ancienne friche industrielle.

N° élément : 29 A

En instance de classement au titre des Sites
Autre commune concernée : Lallaing

Cité Barrois



La cité-jardin fut construite par la Compagnie d'Aniche et achevée en 1930. Typique des cités-jardins de la Compagnie, la cité offre de très nombreuses typologies d'habitations regroupant 2, 3, 4 et jusqu'à 6 logements, ces derniers rassemblés au sein de barreaux rappelant les corons. Les jardins, les petits espaces publics ainsi qu'une vaste place centrale arborée, donnent à l'ensemble de la cité de bonnes qualités paysagères. De style pittoresque, les habitations offrent une grande diversité avec barreaux, habitations simples et habitations en forme de chalets. Les façades et les pignons sont richement décorés avec de larges bandeaux de briques blanches, de faux colombages en relief et des motifs de briques.

N° élément : 30

RIEULAY

Étang d'affaissement (Base des Argales)



Au pied du Terril 144, l'étang est lié à l'enfoncement progressif du terril, à partir de 1977, provoquant ainsi la remontée de la nappe phréatique. Il est aujourd'hui en partie aménagé en base nautique tout en étant préservé comme réserve ornithologique afin de protéger les nombreuses espèces l'ayant colonisé. Les berges de l'étang ont également été aménagées à des fins de promenade.

N° élément : 27 A

Autre commune concernée : Pecquencourt

Terril 144



Le Terril 144 est issu de l'intensification de la production après la Nationalisation en 1946. Il s'agit d'un terril plat édifié par wagons sur voies ferrées. A la fin de l'exploitation, le terril occupe une superficie de 140 hectares pour une hauteur maximale de 25 mètres. Dans les années 1990 le terril est exploité, remodelant ses contours et son volume. Dans les années 2000, la municipalité de Rieulay initie l'aménagement d'un parc de loisirs.

N° élément : 27 B

En instance de classement au titre des Sites
Autre commune concernée : Pecquencourt

SOMAIN

Cité de Beaufrepaire (Quartier de Sessevalle)



La Cité de Beaufrepaire doit son nom au domaine de Beaufrepaire, comprenant un prieuré et une ferme, acheté par la Compagnie d'Aniche au début du 20ème siècle afin d'élever les chevaux du fond. La Compagnie en profita pour construire la cité dans l'entre-deux-guerres. Typique du style Aniche, la qualité de la cité réside dans la richesse architecturale des pignons des logements par 2 ou par 4, avec motifs de briques rouges et blanches, ainsi que dans la variété des toitures avec pans brisés, forme de chalet, fenêtres-lucarnes...

N° élément : 26 A



> Chapelle Ste-Barbe

La chapelle occupe un ancien bâtiment à usage de salle de catéchisme et de théâtre construit en 1911 par la Compagnie d'Aniche. Les décors en façade alternent la brique rouge et blanche pour former des frises et des bandeaux. Cette alternance de brique est aussi employée pour former des damiers dans la partie supérieure, terminant la composition de la façade. La forme des baies en plein cintre, dont les menuiseries à petits carreaux et imposte compartimentées en éventail, apporte elle aussi sa contribution à ce rythme particulier de la façade. La chapelle témoigne de la qualité de la construction des équipements d'accompagnement de la vie sociale diligentée par la Compagnie des mines d'Aniche.

N° élément : 26 B

Cité de la Ferme Beurepaire (Quartier de Sessevalle)



Situé à proximité immédiate du Prieuré de Beurepaire, la cité est une petite cité moderne construite par le Groupe de Douai en 1960. La cité s'étend sur une seule et unique rue et est composée d'habitations regroupant deux logements de plain-pied implantés en retrait de rue et offrant ainsi à l'avant de petits jardins privés. Au sein de l'ensemble du «quartier de Sessevalle», la Cité de la Ferme Beurepaire témoigne du changement de modes constructifs initié par la Nationalisation des Houillères en 1946 : style architectural standardisé et particulièrement sobre, sans recherche d'originalité esthétique particulière.

N° élément : 26 C

> Prieuré de Beurepaire



Fondé en 867 par Gisèle, petite-fille de Charlemagne, le prieuré de Beurepaire fut entièrement reconstruit en 1786 par l'architecte Jean-François Lesaffre. Le vaste domaine fut racheté au début du 20ème siècle par la Compagnie des mines d'Aniche afin d'y élever les chevaux nécessaires aux travaux du fond. Après la Nationalisation, le Groupe de Douai conserva le domaine et installa un cercle de loisirs des mineurs dans le bâtiment central, à l'architecture sobre mais élégante.

N° élément : 26 D

Inscrit Monument Historique

Cité du Bois Brûlé (Quartier de Sessevalle)



Cette cité de la Compagnie d'Aniche date du début du 20ème siècle et a été complétée dans les années 1950 par quelques logements modernes. Elle est majoritairement composée d'habitations regroupant 4 logements et est fermée sur ses franges par des barreaux de 6 logements rappelant fortement les coronas. Le style architectural est parfaitement conforme au style de la Compagnie, caractérisé par des jeux de briques rouges et blanches, parfois de briques vernissées bleues. Le volume des habitations est lui aussi varié avec des jeux de toiture alternant pans brisés, lucarnes pignons centrés et des pans de toitures surélevés.

N° élément : 26 E

Cité du Moulin (Quartier de Sessevalle)



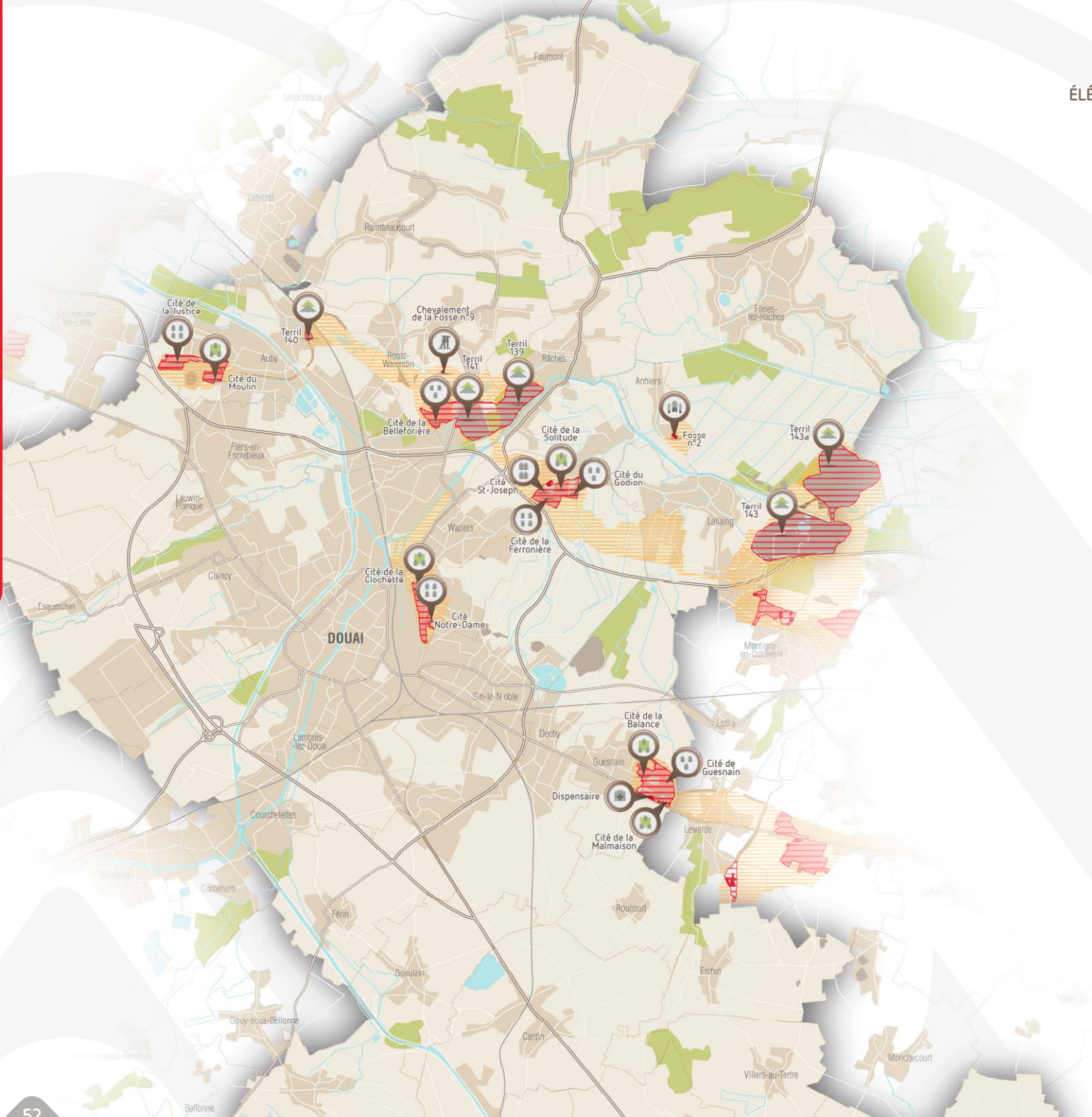
Similaire à la Cité du Bois-brûlé, la Cité du Moulin en présente les mêmes caractéristiques urbaines et architecturales. La cité est majoritairement composée de pavillons regroupant 4 logements et est fermée sur ses franges par des barreaux de 6 logements. Le style architectural est caractéristique du style Aniche. Le vocabulaire architectural s'appuie toujours sur des jeux de briques rouges et de briques blanches. Les barreaux de logements sont caractérisés par des entrées en renforcement recouvertes d'auvent en débord de toiture. En façade, les fenêtres et les portes sont surmontées d'arcs cintrés des bandeaux et autres motifs de briques blanches et rouges ponctuent l'ensemble.

N° élément : 26 F



Communauté d'Agglomération du Douaisis












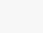


ÉLÉMENTS LIÉS À L'HABITAT ET AU CADRE DE VIE

-  Édifice religieux
-  Équipement municipal
-  Équipement de loisirs
-  Équipement socio-sanitaire
-  Site commémoratif
-  Château patronal
-  Maison d'ingénieur
-  Cité jardin
-  Cité moderne
-  Cité pavillonnaire
-  Coron

ÉLÉMENTS LIÉS À L'EXPLOITATION

-  Chevalement
-  Fosse
-  Bâtiment administratif
-  Bâtiment administratif
-  Gare ferroviaire
-  Cavalier
-  Terril

-  Périmètre du bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial
-  Cité minière située dans le Bien inscrit
-  Édifice situé dans le Bien inscrit
-  Périmètre de la zone-tampon
-  Terril
-  Forêt, bois
-  Hydrographie
-  Zone urbanisée
-  Limite Intercommunale
-  Limite communale

ANHIERS



Fosse n°2 (Fosse Flines)

Le secteur de Flines-lez-Râches est situé en bordure nord des terrains carbonifères. La Société Houillère de Flines-lez-Râches exploita deux puits (le puits n°1 à Flines et le puits n°2 à Anhiers), de 1893 à 1922, avant d'être rachetée par la Compagnie d'Aniche. Rattachée au Groupe de Douai après la Nationalisation, la Fosse n°2 de Flines ferme en 1958. Encore intégré au bâtiment d'extraction, le chevalement en béton armé date de 1921. D'autres bâtiments subsistent : ateliers avec sheds, ateliers simples, lampisterie. Bien qu'ils soient dans un mauvais état de conservation, les vestiges de la Fosse n°2 de Flines possèdent une valeur paysagère indéniable, ponctuant résolument l'horizon.

N° élément : 32
Inscrite Monument Historique

AUBY



Terril 140

Petit terril plat au cœur d'infrastructures de transport (routières et fluviales), le Terril n°140 est issu de la Fosse n°8 (1906-1968) de la Compagnie des mines de l'Escarpelle, située à Auby. Il a été exploité pour sa valeur économique puis par la suite requalifié par des opérations de terrassement et de pré-verdissement afin de le rendre accessible. Situé à proximité d'un étang de pêche, il est aujourd'hui considéré comme un terril nature et loisirs.

N° élément : 36
En instance de classement au titre des Sites



Cité de la Justice

La Cité de la Justice est une cité pavillonnaire construite entre 1923 et 1930 par la Compagnie de l'Escarpelle et est complétée par quelques logements modernes en 1953. Cité exceptionnelle, elle est organisée selon un système de ruelles en impasse à partir d'un axe central structurant. La cité accueille également une belle place arborée. Sur le plan architectural, elle offre une grande diversité dans la volumétrie des pavillons, jouant avec des toitures à deux versants, à pans brisés ou avec des lucarnes à pignons centrés. La diversité est aussi de mise au niveau décoratif : fausses baies, motifs de briques blanches et de briques vernissées, jeux de briques soulignant les éléments de structure.

N° élément : 37 A



> Dispensaire

Ce dispensaire fut construit dans les années 1960 par le Groupe de Douai dans un style typique de l'époque. De base rectangulaire, le bâtiment s'élève sur deux niveaux dissociés. Construit en recul du rez-de-chaussée, l'étage prend la forme d'un U avec deux petites ailes avancées. Les deux niveaux sont recouverts d'un toit-terrasse. Entièrement construit en briques, le bâtiment n'utilise le béton que pour le soubassement et l'encadrement des ouvertures.

N° élément : 37 B

Cité du Moulin



La Cité du Moulin est une cité-jardin construite par la Compagnie des mines de l'Escarpelle, datant du début du 20ème siècle. Elle se distingue avant tout pour ses qualités urbaines et paysagères et se caractérise par une voirie courbe, agrémentée de nombreux alignements d'arbres, et par une implantation du bâti en retrait de rue mettant en valeur de petits jardins privés fermés. La cité est composée de maisons jumelées regroupant deux logements.

N° élément: 37 C

DOUAI

Cité de la Clochette



Construite entre 1925 et 1927, la cité est typique des cités-jardins de la Compagnie d'Aniche. Elle offre une grande diversité urbaine et architecturale. Les habitations présentent de multiples typologies (barreaux, forme de chalets) et de nombreux jeux de toitures (pans brisés, lucarnes pignons). De style pittoresque, la partie haute des façades est très richement décorée avec de larges bandeaux de briques blanches, des faux-colombages en relief ou encore des motifs de briques rouges et blanches. Pour les logements par 4 ou par 6, des porches en bois protègent l'entrée tandis que pour les logements par 2, en forme de chalet, l'entrée est précédée d'un porche en forme de demi-lune formant une alcôve.

N° élément: 25 A

> La Cité de la Clochette partage des équipements avec la Cité Notre-Dame à Waziers. Ces équipements sont situés sur la commune de Waziers.

Cité de la Solitude



Cette cité-jardin de la Compagnie d'Aniche fut construite en 1928. Elle offre une voirie courbe et les rues rayonnent à partir d'une vaste place ovale, située en son cœur et plantée d'arbres majestueux. Les maisons sont groupées par 2, 3 ou 5 logements. La forme et le volume des habitations sont variés, avec des toitures simples, à pans brisés et/ou surélevés ou encore avec des lucarnes. Les décorations des façades reposent sur de très larges bandeaux de briques blanches ornés d'un motif géométrique rouge. Autour de la place centrale, la Compagnie a construit des maisons réservées aux cadres ou employés du jour et qui se distinguent par leurs volumétries et leurs riches décorations.

N° élément: 33 A

> École de la Cité de la Solitude



Construite en 1928 par la Compagnie d'Aniche, l'école est destinée aux Cités de la Solitude et de la Ferronnière. De style pittoresque, l'ensemble est composé d'une école des filles et d'une école des garçons. Typique des modèles d'école de la Compagnie, l'édifice, entièrement en brique, se compose de deux corps de bâtiments disposés en «T»: le premier donnant sur la rue était l'école à proprement parler tandis que le second, situé à l'arrière, était une salle réservée aux activités sportives, servant également de salle des fêtes.

N° élément: 33 B

Cité de la Ferronnière

Il s'agit d'une cité pavillonnaire construite par la Compagnie d'Aniche entre 1927 et 1928. Les maisons sont disposées au centre ou au fond de larges jardins, soulignant l'importance du jardin dans les cités ouvrières. Comme pour la majorité des cités de la Compagnie, les fenêtres sont mises en valeur par des arcs alternant briques blanches et rouges, parfois avec des briques vernissées bleues, ou encore par des frontons triangulaires. Les angles et la partie supérieure des façades sont également très riches, avec de multiples motifs de briques blanches qui varient d'une habitation à l'autre. Ainsi, dans l'alignement des logements par 4, chaque pignon est complètement différent de son voisin.

N° élément: 33 C

Cité St-Joseph



Première génération d'habitat minier, cette petite cité de corons fut construite par la Compagnie d'Aniche au début du 20ème siècle. Elle est structurée par une seule rue le long de laquelle s'étendent 6 barreaux de logements s'élevant sur deux niveaux. De petits jardins sont situés à l'arrière des habitations. Le style architectural est très simple, conforme à l'époque : modestes jeux de brique au niveau de la corniche et arcs en brique au niveau des ouvertures. Petite distinction néanmoins et caractéristique du style Aniche, les barreaux sont recouverts de toits à pans brisés.

N° élément: 33 D

Cité du Godion



Dernière génération d'habitat minier, la Cité du Godion est une petite cité moderne construite, après la Nationalisation, par le Groupe de Douai en 1950. Elle est composée d'habitations en brique, regroupant 2 logements de plain pied. Typique de l'époque, le style architectural est particulièrement sobre avec toitures simples, murs de briques rouge-orangé, fenêtres filantes à encadrement en béton. L'entrée est généralement surmontée d'une casquette en béton. Dans la continuité historique des Cités St-Joseph, de la Ferronnière et de la Solitude, la Cité du Godion vient clôturer 50 ans d'histoire de l'habitat ouvrier, depuis la Compagnie des mines d'Aniche au Groupe de Douai.

N° élément: 33 E

FLINES-LES-RÂCHES

Terril 143a (Terril Germignies nord)



L'édification du Terril plat 143a débute à la fin des années 1950, par wagons sur voies ferrées. Il occupe aujourd'hui une surface de 50 hectares et atteint une hauteur de 30 mètres. Partiellement ouvert au public, il accueille spontanément une faune et une flore nouvelle. On peut par exemple y trouver salamandres, criquets et encore des chevreuils.

N° élément: 29 B

En instance de classement au titre des Sites
Autre commune concernée: Marchiennes

GUESNAIN



Cité de Guesnain

La cité est une cité moderne construite par le Groupe de Douai entre 1947 et 1953. La cité suit une voirie mixte, à la fois orthogonale et courbe, et se compose d'habitations regroupant deux logements, de plain-pied ou à deux niveaux. De larges mails piétons arborés et une vaste place plantée contribuent à une excellente qualité paysagère. Celle-ci se distingue par le style architectural de certains de ces pavillons, typique du Groupe de Douai : toiture à longs pans avec croupes, débords de toiture, allèges en béton, fenêtres lucarnes.

N° élément : 24 A



Cité de la Balance

Cette cité-jardin fait partie d'un ensemble d'habitat rattaché à la Fosse St-René (1866-1964) à Guesnain. Typique du style de la Compagnie d'Aniche avec les motifs et faux-colombages en briques blanches, la cité est exceptionnelle pour ses qualités architecturales et paysagères. Sans espace public à l'intérieur de la cité, ce sont les jardins privés, clôturés par des haies végétales, qui participent à sa haute qualité paysagère. Les multiples typologies d'habitations offrent une grande diversité, alternant barreaux, habitations simples ou fameuses habitations en forme de chalet (avec porche en demi-lune). Il n'est pas rare que les ouvertures propres à chaque logement soient distinguées par des décors différents.

N° élément : 24 B



Cité de la Malmaison

Cette cité-jardin, construite en 1925 par la Compagnie d'Aniche, a été complétée par des logements modernes à la fin des années 1940. Elle est caractérisée par une voirie courbe délimitant des îlots. Sur le plan architectural, elle offre deux types d'habitations : des habitations de formes rectangulaires ou des habitations en forme de chalet. Conformément au Style Aniche, les matériaux de façade sont composés de briques rouges et de briques blanches. Les habitations en forme de chalet se distinguent non seulement par leur forme originale mais également par leurs faux-colombages de briques blanches en relief et leur porche en demi-lune.

N° élément : 24 C



Dispensaire de Société de Secours Minière

Situé en bordure de la Cité de la Malmaison, le dispensaire de Société de Secours Minière fut construit dans les années 1960 par le Groupe de Douai. Il s'agit d'un important centre de soins du Douaisis remplissant toujours ses fonctions d'origine à travers le régime de protection sociale des anciens mineurs. Caractéristique de celle utilisée par les Houillères nationalisées, l'architecture est sobre, fonctionnelle, employant le béton pour les structures principales, l'encadrement des ouvertures, les balcons et les auvents.

N° élément : 24 D

LALLAING

Terril 143 (Terril Germignies sud)



Le Terril 143 dit « Germignies sud » est un ancien bassin de décantation, type de bassin qui permettait de récupérer les particules charbonneuses. Utilisant de manière optimum les potentialités et les caractéristiques du site, il a été transformé en 1990 en station d'épuration naturelle pour les eaux usées de la ville de Lallaing. Les digues et les bassins de rétention existants ont été réutilisés afin de mettre en place le système de lagunage, technique naturelle d'épuration des eaux par filtration grâce à des micro-organismes, des algues et des plantes aquatiques. Le site de Germignies, parfait exemple de valorisation durable d'une ancienne friche industrielle.

N° élément : 29 A

*En instance de classement au titre des Sites
Autre commune concernée : Pecquencourt*

RÂCHES

Terril 139 (Terril des Pâturelles)



Lié à la Fosse n°9 de la Compagnie des mines de l'Escarpelle, le Terril 139 dit des Pâturelles voit son édification débutée en 1909 sur une zone marécageuse. Juxtant le Terril n°141, il s'agit d'un vaste terril plat qui s'est étendu au fur et à mesure de l'exploitation pour atteindre une surface actuelle de 35 hectares. Demeuré intact, il accueille aujourd'hui une nouvelle végétation spontanée, notamment de bouleaux.

N° élément : 35 A

*En instance de classement au titre des Sites
Autre commune concernée : Roost-Warendin*

ROOST-WARENDIN

Chevalement de la Fosse n°9



Appartenant au Groupe de Douai, le chevalement de la Fosse n°9, dite de l'Escarpelle, date de 1955 et vient d'un autre siège de concentration, le n°13 à Sains-en-Gohelle. Plus performant, il a remplacé l'ancien chevalement en 1975. Il s'agit d'un chevalement de type portique à poutrelles à âme pleine. Il est situé non loin du fameux sondage de 1847 qui démontra l'inflexion du gisement en direction du nord-ouest et qui donna le coup d'envoi du bassin du Pas-de-Calais. Doublement symbolique, il est aussi le vestige de la dernière fosse à avoir fermé dans le bassin du nord en octobre 1990.

N° élément : 34

Inscrit Monument Historique

Terril 139 (Terril des Pâturelles)



Lié à la Fosse n°9 de la Compagnie des mines de l'Escarpelle, le Terril 139 dit des Pâturelles voit son édification débutée en 1909 sur une zone marécageuse. Joutant le Terril n°141, il s'agit d'un vaste terril plat qui s'est étendu au fur et à mesure de l'exploitation pour atteindre une surface actuelle de 35 hectares. Demeuré intact, il accueille aujourd'hui une nouvelle végétation spontanée, notamment de bouleaux.

N° élément: 35 A

En instance de classement au titre des Sites
Autre commune concernée: Râches

Terril 141



Terril lié à la Fosse n°9 de la Compagnie des mines de l'Escarpelle, il s'agit d'un terril conique qui a fait l'objet d'opération de requalification et de terrassement afin de le rendre accessible et d'en faire un support d'activités sportives, de loisirs et d'actions éducatives. Haut d'une soixantaine de mètres pour une surface de 26 hectares, il est considéré comme terril signal. En son sommet, il offre de larges vues ouvertes à la fois sur le paysage de l'ouest Douaisis.

N° élément: 35 B

En instance de classement au titre des Sites

Cité de la Belleforière



Située au pied du Terril 141, la Cité de la Belleforière est une vaste cité moderne construite par le Groupe de Douai en plusieurs phases: 1946-48; 1952-53; 1956. La cité est structurée selon une voirie mixte (courbe et orthogonale) et est exclusivement composée d'habitations regroupant 2 logements, de plain-pied ou à deux niveaux. Typique des Houillères nationalisées, le style architectural est sobre avec toitures à deux pans, murs de briques rouge-orangé, baies de forme carrée avec encadrements en béton. Les entrées de certaines habitations sont recouvertes d'une casquette en béton.

N° élément: 35 C

WAZIERS

Cité Notre-Dame



La cité pavillonnaire Notre-Dame fut construite entre 1914 et 1930 par la Compagnie des mines d'Aniche. La principale caractéristique de la cité réside dans la richesse architecturale des pignons des habitations, tous différents, ce qui donne à chaque pavillon un caractère unique. Les principaux éléments de structures autour des fenêtres et des portes sont surhaussés de linteaux droits en béton ou d'arcs en plein-cintre en briques. Des bandeaux, des motifs de briques blanches et rouges ou encore des faux colombages viennent enrichir les pignons et les façades.

N° élément: 25 B



> Groupe scolaire des Cités de Notre-Dame et de la Clochette (Douai)

Le groupe scolaire est composé de deux écoles primaires (filles et garçons) et d'une école maternelle. Ces écoles, datant de 1926, aux formes originales sont une belle démonstration du style architectural pittoresque de la Compagnie d'Aniche : jeux de briques ocre, rouges et blanches, toitures à pans brisés, lucarnes semi-circulaires percées de grandes baies... Les grands pavillons carrés, abritant les salles de classes et les vestiaires, sont liés par un grand bâtiment servant de préau pour les récréations et les activités sportives. Construite en forme de U et de dimension plus modeste, l'école maternelle emprunte le même style architectural.

N° élément : 25 C
Inscrit Monument Historique



> Patronage des Cités de Notre-Dame et de la Clochette (Douai) (Centre Henri Martel)

La construction de l'ancien patronage par la Compagnie d'Aniche est achevée en 1928. Le bâtiment abritait à l'époque un centre familial ménager ainsi que de nombreuses associations musicales et sportives subventionnées par la Compagnie des mines d'Aniche. Le style architectural de l'édifice, très original, est marqué par le néo-régionalisme. En effet, s'y côtoient plusieurs teintes de briques, rappelant l'architecture locale, et des faux colombages en ciment sur des murs de briques, s'inspirant des villas balnéaires. Des détails pittoresques sont à noter, comme la fine flèche en ardoises sur le toit ou encore les deux cheminées avec un décor de briques disposées en torsades.

N° élément : 25 D
Inscrit Monument Historique



> Église des Cités de Notre-Dame et de la Clochette (Douai) (Église Notre Dame des Mineurs)

Œuvre de l'architecte Louis-Marie Cordonnier (1854-1940), achevée en 1927, cette église de la Compagnie d'Aniche était destinée à la communauté polonaise. En béton armé et briques pour la maçonnerie, l'église tient son originalité au subtil mélange des styles néo-roman (portails, tympan) et Art Déco (baies latérales). Les façades sont ponctuées de multiples détails décoratifs reposant sur des frises et des motifs géométriques de briques simples et vernissées et de pierre blanche. La partie la plus spectaculaire de l'église se trouve à l'intérieur, le plafond de la nef évoquant les galeries minières et leur soutènement.

N° élément : 25 E
Classée Monument Historique



Presbytère de l'Église Notre-Dame des Mineurs

Deux presbytères furent construits en même temps que l'église par la Compagnie d'Aniche, pour accueillir un prêtre français et un aumônier polonais. Ces deux presbytères, situés entre l'église et le patronage, sont des constructions jumelées, ceintes par une clôture en béton et en briques. Chacun des presbytères possède sa propre entrée et son jardin. La toiture commune est recouverte de tuiles de teintes différentes. L'entrée dans la propriété s'effectue sous un arc en bois couvert d'ardoises formant marquise.

N° élément : 25 F
Inscrit Monument Historique



Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin



CARVIN



Hôtel de Ville

Cet hôtel de ville est particulièrement emblématique du rapport de pouvoir entre une compagnie minière (Carvin) et une municipalité. L'hôtel est achevé en 1932 selon les plans de l'architecte Émile Benoît et le pouvoir public affirme ici son identité minière. A l'extérieur, un balcon repose sur deux atlantes représentant deux mineurs. A l'intérieur, la balustrade de l'escalier est composée de trois panneaux dont le motif central est un «trophée de mineur» (barette et deux pics croisés). L'élément décoratif le plus important de la cage d'escalier est un grand vitrail représentant des mineurs sortant de la mine.

N° élément: 40
Inscrit Monument Historique



Cité St-Paul

La cité est une cité pavillonnaire mixte, comprenant à la fois des pavillons construits par la Compagnie de Courrières dans les années 1930 et des logements modernes construits par le Groupe d'Hénin-Liétard en 1948 et 1961. La Cité St-Paul est dotée d'espaces publics arborés qui, associés à la permanence de haies végétales, lui confèrent de bonnes qualités paysagères. Le style de la Compagnie est particulièrement riche. La toiture est à deux pans avec demi-croupes et accueille deux pignons-lucarnes surmontant les baies de l'étage. La partie supérieure des façades et des lucarnes est ornementée de faux-colombages en enduit de ciment.

N° élément: 50

DOURGES



Terril 116

Le Terril 116 est lié à l'activité de la Fosse n°10, vaste siège de concentration datant de 1956 et aujourd'hui remplacé par la plateforme logistique multimodale Delta 3. Le Terril a pris une ampleur considérable au fur et à mesure de l'exploitation, jusqu'en 1990. Terril plat, il n'a pas été exploité mais a été requalifié par des opérations de terrassement et de pré-verdissement. Terril monumental, il s'étend sur une surface de plus de 80 d'hectares pour une hauteur de 45 mètres.

N° élément: 42 F
En instance de classement au titre des Sites



Terril 117

Le Terril 117 est également lié à l'activité de la Fosse n°10. Au même titre que le Terril 116, ce Terril plat, moins haut que son voisin (10 mètres) n'a pas été exploité puis par la suite requalifié par des opérations de terrassement et de pré-verdissement.

N° élément: 42 G
En instance de classement au titre des Sites

Cité Bruno



Construite entre 1904 et 1908 par Société de Dourges, la Cité Bruno ancienne est la première cité-jardin de France. La cité comprend plusieurs types d'habitations, groupées par 2 ou 4, et plusieurs îlots différents. Elle est construite en briques, les façades enduites et/ou peintes. Quelques traces des décorations d'origine persistent avec quelques faux-colombages en ciment. Quelques décors variés autour des ouvertures et jeux de toitures multiples (demi-croupes, lucarnes rampantes...) apportent fantaisie et originalité. Quant à la cité nouvelle, construite en 1925, elle présente des volumétries diversifiées avec des toitures à lucarnes à doubles, triples ou quadruples pignons centrés et des soulèvements.

N° élément : 44 A



> École de la Cité Bruno

L'école de la Cité Bruno fut construite en 1925 par la Société des mines de Dourges. Très simple, il s'agit d'un bâtiment compact, de base rectangulaire, recouvert d'un toit à deux pans. Construit en briques, le béton est utilisé pour les soubassements et les linteaux des ouvertures.

N° élément : 44 B



> Église de la Cité Bruno (Église St-Stanislas)

Dès 1924, la Société des mines de Dourges fit bâtir l'église St-Stanislas avec son presbytère, église destinée à la population de la Cité Bruno, essentiellement polonaise. Non connu, l'architecte de l'édifice a choisi d'adopter une version très particulière et inhabituelle du style romano-byzantin, se rapprochant fortement, dans ses formes et masses générales, des pylônes des temples égyptiens.

N° élément : 44 C

Inscrite Monument Historique



> Presbytère de l'église St-Stanislas

Le presbytère est un bâtiment de deux niveaux, construit en parpaings de schiste, visible sous un enduit gris. Il est de plan rectangulaire, avec un avant-corps en façade avec toit couvert d'ardoises. Il est éclairé au rez-de-chaussée par des baies rectangulaires entourées d'un chaînage orné de pointes de diamant et surmontées par un larmier de type néo-Renaissance. Son architecture s'inscrit dans le style pittoresque et néo-régionaliste de la Cité Bruno.

N° élément : 44 D

Inscrit Monument Historique



> Salle des fêtes de la Cité Bruno

La salle des fêtes, construite en 1924, est composée de deux corps de bâtiments contigus. Le premier accueille la salle des fêtes à proprement dite, abritée sous un toit à deux pans. Le deuxième correspond aux annexes arrière réservées aux espaces techniques. Les travées latérales de la façade principale sont quadrillées par des pilastres et les fenêtres et les portes, précédées de perrons, s'inscrivent dans de larges arcs en plein cintre doté de cordons moulurés.

N° élément : 44 E



Terril 87

Le Terril 87 est issu de l'activité de la Fosse n°2 (1854-1970), dite Fosse Ste-Henriette, de la Société des mines de Dourges et de son lavoir. Parmi les terrils les plus connus dans la région nord-Pas de Calais, ce terril conique, haut d'une centaine de mètres, constitue un marqueur visuel très important situé le long d'axes de communication densément

empruntés, qu'il s'agisse d'autoroutes (A1 et A21) ou de la ligne TGV Lille/Paris qui passe à ses pieds. Son imposante présence indique l'entrée dans le Bassin minier du nord-Pas de Calais et constitue une balise pour les habitants de la région nord-Pas de Calais.

N° élément : 46 A
En instance de classement au titre des Sites

Terril 92



Plus petit et de forme différente que son voisin (87), le Terril 92 est un terril conique tronqué également perceptible de loin et marquant le paysage. Intact, il s'étend sur une surface de 5 hectares pour une hauteur d'environ 75 mètres. Il accueille depuis quelques décennies une nouvelle végétation arborescente.

N° élément : 46 B
Autre commune concernée : Hénin-Beaumont

DROCOURT

Cité de la Parisienne



La Cité de la Parisienne fut construite dans les années 1880 à proximité de la toute première fosse de la Compagnie de Drocourt, dite «de la Parisienne» (1880-1947). La cité est exclusivement composée de très longs barreaux de corons aux ordonnancements architecturaux simples et sobres : frises de briques en saillie, ouvertures surmontés d'arcs cintrés avec clefs de voûte et pignons aveugles agrémentés de fausses baies. En arrière-plan de la cité se profilent les trois terrils monumentaux 205, 101 et 84, issus de la cokerie de Drocourt (1892-2002), aujourd'hui intégrés dans un vaste parc urbain, le «parc des îles».

N° élément : 49 A



> Église de la Cité de la Parisienne (Église Ste-Barbe)

Construite dans les années 1930 par la Compagnie de Vicoigne-Nœux-Drocourt, l'église Ste-Barbe se situe au cœur de la cité et est précédée d'une très vaste esplanade bordée à la fois de barreaux de corons et des deux écoles de la cité. La tour-clocher donne un effet pittoresque à cette composition sobre réalisée en briques rouges avec quelques éléments de béton armé, dont le porche d'entrée et le tympan. La façade principale se compose presque exclusivement d'un très grand pignon triangulaire rythmé par la disposition en triangle des briques des rampants rappelant l'architecture flamande.

N° élément : 49 B



> École de la Cité de la Parisienne

Prenant l'allure de deux barreaux de corons, les écoles de filles et de garçons se situent en contrebas de l'esplanade de l'église Ste-Barbe. Identiques, les deux bâtiments suivent les mêmes ordonnancements architecturaux que les logements de corons. Plus hauts et plus massifs, ils sont élevés sur deux niveaux et recouverts d'une toiture à quatre pans. Deux des pignons aveugles sont dotés de fausses baies.

N° élément : 49 C

ÉVIN-MALMAISON

Chevalement de la Fosse n°8



Il s'agit du chevalement de la Fosse n°8 (ou Fosse Cornuault) de la Société des mines de Dourges. Démarrée en 1913, l'activité de la Fosse n°8 s'arrête brusquement lors de la Première Guerre mondiale pour ne reprendre qu'en 1927. A partir de 1961, la fosse est rattachée au siège de concentration n°10 d'Oignies. La Fosse n°8 cesse définitivement son activité en 1973. Le chevalement de la Fosse n°8 (1922) servait à l'origine à la Fosse 3ter de Marles-les-mines. Il a été remonté à la Fosse n°8 en 1968. Il s'agit d'un chevalement de type à faux-carré porteur avec quatre bigues, équipé de deux planchers à molettes superposées de 6,50 mètres de diamètre.

Inscrit Monument Historique

N° élément: 43 A

Cité Cornuault



Construite dans les années 1920 par la Société de Dourges, cette cité-jardin se développe selon la forme d'un pétale de fleurs aux abords de l'ancien carreau de la Fosse n°8, en suivant des rues courbes sur ses franges et orthogonales en son cœur. La grande majorité des pavillons, essentiellement en forme de chalet et construits en briques ou en parpaings de schiste, offre des logements regroupés par deux. Typique du style régionaliste développé par la Société, les façades des habitations, en forme de chalet, sont enduites de ciment peint. La décoration de la partie supérieure repose sur des motifs variés de faux-colombages, légèrement en relief, sur toutes les lucarnes et les pignons.

N° élément: 43 B

HÉNIN-BEAUMONT

Cité Foch



Construite par la Société de Dourges en 1922, la cité-jardin Foch est située aux pieds des terrils n°87 et n°92. Associant rues courbes et rues orthogonales, la cité offre une variété de perspectives lui donnant ainsi beaucoup de rythme. L'architecture respecte les principes développés par la Société: façades enduites de ciment peint; faux-colombages en relief; fenêtres mises en valeur par des encadrements en relief et surélevées de linteaux droits en béton. La cité présente de riches volumétries avec des toitures à lucarnes à doubles, triples ou quadruples pignons centrés, des soulèvements de toiture, demi-croupes et à des toitures à très longs pans caractéristiques du style « Dourges ».

N° élément: 45 A

> École ménagère de la Cité Foch



L'école ménagère de la Cité Foch, construite dans les années 1930 au cœur d'un petit jardin, est composée d'un seul vaisseau précédé sur une de ses extrémités d'un avant-corps. Probablement construite en parpaings de schiste, elle est recouverte, dès l'origine, d'un enduit en ciment. Aujourd'hui l'école ménagère est requalifiée en école de musique.

N° élément: 45 B



> Dispensaire de la Cité Foch

Le dispensaire de la Cité Foch fut construit dans les années 1960 par le Groupe d'Hénin-Liétard. Il se compose d'un seul bâtiment composé d'un rez-de-chaussée et d'un étage sous comble. Discret, le dispensaire prend l'allure d'une habitation classique, de base rectangulaire et possède un toit à deux pans. L'ensemble est recouvert d'un enduit en ciment de béton peint. L'architecture est sobre et fonctionnelle. Le bâtiment, toujours en fonction dans le cadre de la protection sociale des anciens mineurs, accueille un centre de santé.

N° élément : 45 C

Terril 92



Plus petit et de forme différente que son voisin (87), le Terril 92 est un terril conique tronqué également perceptible de loin et marquant le paysage. Intact, il s'étend sur une surface de 5 hectares pour une hauteur d'environ 75 mètres. Il accueille depuis quelques décennies une nouvelle végétation arborescente.

N° élément : 46 B

Autre commune concernée : Dourges

Terril 205



Le Terril 205, d'une superficie de 22 hectares, est issu du lavoir de Drocourt et le début de son édification date de 1958. Il s'agit d'un grand terril moderne à la forme atypique, à mi-chemin entre le terril conique et le terril plat, qui a conservé sa morphologie originelle. Il a fait l'objet d'aménagements légers destinés à la rendre accessible. En son sommet, il offre de larges vues ouvertes sur l'ensemble minier de Drocourt.

N° élément : 48 A

En instance de classement au titre des Sites

Terril 101



Le Terril 101 est également issu du lavoir de Drocourt. Le début de son édification date de 1958. Il s'agit d'un grand terril plat occupant une surface de 46 hectares. Sur une partie, il fait actuellement l'objet d'une exploitation dont l'échéance arrive prochainement à terme. En partie exploité, il n'a donc pas totalement conservé ses caractéristiques originales. En sommet il offre de larges vues ouvertes sur l'ensemble minier de Drocourt mais également vers Hénin-Beaumont et les Terrils 87 et 92.

N° élément : 48 B

En instance de classement au titre des Sites

Autres communes concernées : Rouvroy / Billy-Montigny

Cité Darcy



S'étendant au pied du Terril 205, la cité-jardin Darcy est une des premières cités-jardins construites (1909-1923) par la Société de Dourges, véritable fer de lance de ce modèle de cité dans le Bassin minier. La cité présente en effet les mêmes caractéristiques que les autres cités-jardins de la Société. De style pittoresque, la majeure partie des façades sont enduites de ciment peint avec la partie supérieure des façades ornée de motifs variés de faux-colombages en enduit de ciment, peints et légèrement en relief, sur toutes les lucarnes et les pignons. Certaines habitations possèdent de larges porches en béton ornés de motifs géométriques ajourés.

N° élément : 48 D

Cavalier



D'une longueur totale de quatre kilomètres, le tronçon de cavalier Hénin-Beaumont/Rouvroy débute aux pieds des terrils 101 et 84, les longe puis traverse la totalité de la Cité Résidence de la Motte jusqu'à l'entrée de la Cité Résidence du Parc à Méricourt, la gare de Méricourt étant la gare d'expédition du charbon. Aujourd'hui dépourvu de ses rails, le cavalier a été réhabilité en respectant parfaitement son tracé. Cette portion constitue désormais une liaison douce, permettant les activités de loisirs de type randonnée et balade.

N° élément : 48 L

Autre commune concernée : Rouvroy

LIBERCOURT

Terril 115



De typologie particulière, entre le terril plat et le terril conique, le Terril 115 est issu de l'activité du siège de concentration n°2 du Groupe de Oignies. Son volume et ses contours ont été remodelés. Il a également été requalifié par des actions de terrassement et de pré-verdissement. Bien qu'il n'ait pas conservé ses caractéristiques originelles, le terril, au pied duquel s'étend la Cité 1940, n'en demeure pas moins monumental et balise résolument le paysage. Le terril sert également de support aux loisirs, aux activités sportives et pédagogiques. Des aménagements ont été réalisés pour l'accueil du public (cheminement).

N° élément : 38 A

En instance de classement au titre des Sites

Cité de la Faisanderie



La Cité de la Faisanderie est une très vaste cité moderne, construite par le Groupe de Oignies entre 1946 et 1947. La cité est structurée selon une voirie courbe et est majoritairement composée d'habitations regroupant 2 logements, de plain-pied ou à deux niveaux. Dès l'origine, des pigeonniers ont été construits à l'arrière des habitations. Très aérée, la Cité de la Faisanderie se distingue surtout par ses qualités paysagères. Construite en lisière du bois d'Épinoy, elle est ainsi ponctuée de très nombreux arbres. Le style architectural est sobre avec toitures classiques à deux pans, murs de briques rouge-orangé, baies de forme carrée ou rectangulaire avec encadrement en béton.

N° élément : 38 B

> École de la Cité de la Faisanderie (École Jean Jaurès)



Construite dans les années 1950 par le Groupe de Oignies, l'école de la Faisanderie est un édifice compact de base rectangulaire, élevé sur deux niveaux et s'allongeant sur une cinquantaine de mètres. Entièrement construit en briques, il repose sur un soubassement en béton et est recouvert d'une toiture à quatre pans. Parfaitement symétrique, il apparaît comme un édifice monolithe, en dehors de deux corps en saillie correspondant aux entrées de l'école des filles et de l'école des garçons.

N° élément : 38 C



> Église de la Cité de la Faisanderie (Église St-Henri)

L'église St-Henri, construite dans les années 1960 pour répondre au grand nombre de fidèles français et polonais résidant dans les cités environnantes, se démarque de l'architecture classique. La conception du plan de l'édifice s'articule autour de quatre cercles qui se recoupent, laissant un espace libre à l'intérieur de l'édifice. A l'extérieur, l'aspect de l'édifice est trapu, formé de six grands pignons triangulaires qui forment les façades. Celles-ci sont percées de nombreuses baies rectangulaires en béton. De grandes toitures en ardoises, très couvrantes, telles un couverte posé, descendent presque jusqu'en bas des murs et reposent sur de gros plots de béton.

N° élément: 38 D

Cité de la Forêt



La cité est une petite cité moderne construite par le Groupe de Oignies en 1946. Particulièrement atypique, la cité est essentiellement composée de chalets en bois individuels. Payés par les dommages de guerre au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, ces chalets permettaient de reloger rapidement les cadres du Groupe. Reposant sur un haut soubassement en béton, les pavillons sont recouverts d'un bardage en pin. La Cité de la Forêt possède des qualités paysagères remarquables : construite en lisière de bois, elle est ponctuée de très nombreux arbres majestueux situés le long de la voirie ou au cœur des espaces publics.

N° élément: 38 E

Cité 1940



Construite par la Compagnie des mines d'Ostricourt en 1940, cette cité pavillonnaire se distingue avant tout pour son environnement paysager. Dans chaque rue, des alignements d'arbres viennent conforter les qualités paysagères. La cité est composée de maisons jumelées regroupant deux logements, construites en briques, en parpaings de schiste ou recouvertes de béton gravillonné. L'architecture est sobre, les façades sont simples avec uniquement des linteaux droits en béton surmontant les ouvertures.

N° élément: 38 F

Terril 115a



Situé sur le carreau de la Fosse n°2 du Groupe de Oignies, le Terril 115a est issu de l'activité de la fosse avant sa transformation en siège de concentration. Petit terril plat, il est demeuré intact et a conservé ses caractéristiques. Il a la particularité d'accueillir en son centre une partie des galeries de la mine-image.

N° élément: 39 B

En instance de classement au titre des Sites

Mine-image



Datant de 1945, la mine-image est constituée de longs tunnels de tôle prolongés par une galerie souterraine placée sous le Terril 115a. Animé par d'anciens mineurs, ce musée présente des reconstitutions des galeries du fond, de nombreux outillages et une riche collection de matériel roulant dont, élément phare du musée, la dernière berline remontée de la Fosse n°9-9bis le 21 décembre 1990, marquant la fin de l'exploitation dans le Bassin minier.

N° élément: 39 C

Inscrite Monument Historique
Autre commune concernée: Oignies

NOYELLES-GODAULT



Cité Crombez

Cette cité-jardin, construite au début des années 1920 par la Société de Dourges, suit une voirie courbe avec implantation du bâti en retrait de rue. Les courbes de la voirie de la cité offre une variété de perspectives mettant en scène plusieurs plans successifs où alternent pignons, façades latérales et arbres. La cité dispose d'une vaste place publique arborée. Le traitement de la partie supérieure des façades repose sur des motifs variés de faux-colombages en enduit de ciment, peints et légèrement en relief. La cité présente des volumétries très diversifiées avec des toitures à lucarnes, des soulèvements de toiture, des demi-croupes et des toitures à très longs pans.

N° élément: 47

OIGNIES



Fosse n°2

La Fosse n°2 concentre des équipements techniques datant de la Nationalisation: bâtiment d'extraction abritant la dernière machine à vapeur du Bassin, salle des fêtes et bains-douches, mine-image. Le puits n°2 a été établi sur l'ancien puits Henri Charvet (1860-1976) de la Compagnie d'Ostricourt et devient le siège du premier des grands complexes réalisés lors de la Nationalisation (Groupe de Oignies). Ce puits se distingue par l'installation d'une puissante machine d'extraction à vapeur. Le bâtiment abritant la machine d'extraction, la salle des fêtes et la salle des bains-douches (situées en face) font partie des rares témoins bâtis après 1946 sauvegardés.

N° élément: 39 A

Classée Monument Historique



Mine-image

Datant de 1945, la mine-image est constituée de longs tunnels de tôle prolongés par une galerie souterraine placée sous le Terril 115a. Animé par d'anciens mineurs, ce musée présente des reconstitutions des galeries du fond, de nombreux outillages et une riche collection de matériel roulant dont, élément phare du musée, la dernière berline remontée de la Fosse n°9-9bis le 21 décembre 1990, marquant la fin de l'exploitation dans le Bassin minier.

N° élément: 39 C

Inscrite Monument Historique
Autre commune concernée: Libercourt

Monument à Madame Declercq



Inséré dans le parc du château Declercq, le monument commémoratif à Madame Declercq est situé à quelques dizaines de mètres de l'emplacement exact de la découverte du charbon dans le Pas-de-Calais en 1842. Grâce à une partie des bénéfices de la production de charbon, Madame Declercq devient la «bienfaitrice et mère d'Oignies». Le monument, inauguré une première fois en 1913, se compose notamment d'un obélisque sur lequel est posé un médaillon à l'effigie de Madame Declercq.

N° élément: 41

Inscrit Monument Historique

Fosse n°9-9bis



La Fosse n°9-9bis est un site industriel exceptionnel construite entre 1929 et 1933 par la Société de Dourges. Le site comprend de nombreux bâtiments: chevalements et bâtiments des recettes, salles des machines et des compresseurs, lampisterie, bâtiments d'administration, bains-douches et ateliers, salle de paie et maison de gardien. D'une très grande cohérence, le site assume pleinement l'utilisation du béton armé. La fosse possède encore ses machines d'extraction très bien conservées. C'est symboliquement sur le site du 9/9bis qu'est remontée la dernière gaillette du Bassin minier du Nord-Pas de Calais, le 21 décembre 1990.

N° élément: 42 A

Classée Monument Historique

Terril 110



Le Terril 110 est issu de l'activité de la Fosse n°9-9bis. Terril signal, il s'agit d'un terril conique perceptible de loin et marquant résolument le paysage. Plus vaste à l'origine, il a été requalifié par des opérations de terrassement et de pré-verdissement et aménagé pour faciliter son ascension. En son sommet, il offre un magnifique point de vue sur la Fosse 9-9bis et la Cité Declercq tout comme sur le paysage minier alentours.

N° élément: 42 B

En instance de classement au titre des Sites

Cité Declercq



Construite à partir de 1933 pour les mineurs de la Fosse n°9-9bis par la Société de Dourges, la cité-jardin Declercq se développe en arc de cercle autour du carreau de fosse. La cité, par l'orientation de ses habitations et l'ouverture des pignons vers la fosse, crée un lien visuel permanent entre l'espace privé du mineur et son lieu de travail. La grande majorité des pavillons offre des logements regroupés par deux. De style architectural régionaliste, la grande richesse de cette cité repose sur la diversité de traitement des parties hautes des façades avec des motifs très variés de faux-colombages sur les lucarnes et les pignons.

N° élément: 42 C

> Dispensaire de la Société de Secours Minière



Le dispensaire de la Société de Secours Minière fut construit dans les années 1960 par le Groupe de Oignies. Il se compose de deux corps de bâtiment de base carrée et sont recouverts d'un enduit de ciment de couleur claire et d'une toiture à quatre pans. L'architecture est particulièrement sobre et fonctionnelle. Le dispensaire est toujours en fonction dans le cadre de la protection sociale des anciens mineurs.

N° élément: 42 D

Cité des Bonniers



Contiguë à la Cité Declercq, la Cité des Bonniers est une cité moderne construite par le Groupe de Oignies dans les années 1950. Elle se structure selon une voirie orthogonale et est composée d'habitations regroupant deux logements sur un seul niveau. L'ensemble des pavillons dispose sur l'arrière d'un jardin clôturé par des haies végétales, ce qui donne à l'ensemble de la cité de bonnes qualités paysagères. Typique du style lié à la Nationalisation, l'architecture est sobre: toiture à deux pans, murs de briques rouge-orangé, fenêtres carrées ou rectangulaires filantes et encadrements en béton.

N° élément: 42 E

ROUVROY

Terril 101



Le Terril 101 est également issu du lavoir de Drocourt. Le début de son édification date de 1958. Il s'agit d'un grand terril plat occupant une surface de 46 hectares. Sur une partie, il fait actuellement l'objet d'une exploitation dont l'échéance arrive prochainement à terme. En partie exploité, il n'a donc pas totalement conservé ses caractéristiques originales. En sommet il offre de larges vues ouvertes sur l'ensemble minier de Drocourt mais également vers Hénin-Beaumont et les Terrils 87 et 92.

N° élément: 48 B

En instance de classement au titre des Sites

Autres communes concernées: Hénin-Beaumont / Billy-Montigny

Terril 84



Contigu au Terril 101, le Terril 84 est issu de l'activité de la Fosse n°2 de Drocourt. Il s'agit d'un terril conique s'étendant sur 45 hectares pour une hauteur d'environ 80 mètres. Demeuré intact, il accueille depuis quelques décennies une nouvelle végétation arborescente et est également inclus dans le «parc des îles».

N° élément: 48 C

En instance de classement au titre des Sites

Cité de la Fosse n°10



La Cité de la Fosse n°10 a été construite par la Compagnie de Courrières en deux phases, vers 1900 puis vers 1920. Sa particularité est d'être composée de parties bien distinctes. La première partie est composée de longs barreaux de corons. Jouant avec la déclinaison du sol, chacun des blocs est en décalage par rapport au bloc voisin. Cette partie est complétée dans les années 1920 par des habitations pavillonnaires de volumétrie simple et présentant, en façade et sur les pignons, des motifs de briques de couleur blanche sous forme de bandeaux. Caractéristique du style Courrières, les toitures se soulèvent pour accueillir lucarnes ornées de jeux de briques rouges et blanches.

N° élément: 48 E

Autre commune concernée: Billy-Montigny

Cité Résidence de la Motte (Cité Nouméa)



Construite par la Compagnie de Vicoigne-Nœux-Drocourt entre 1921 et 1927, cette cité-jardin est la plus vaste cité du Bassin minier. Elle se développe de part et d'autre d'un grand boulevard et accueille des équipements collectifs de très grande qualité. La grande majorité des pavillons regroupe deux logements et dispose d'un jardin privé à l'arrière ceinturé par des haies végétales. Le style architectural de la cité repose sur une ornementation discrète en briques blanches. La volumétrie est quant à elle recherchée et variée avec des toitures classiques à deux pans, relevés par des soulèvements ou des débordes de toiture, des toitures à longs pans brisés ou encore des pignons-lucarnes.

N° élément: 48 F



> Église de la Cité Résidence de la Motte (Église St-Louis)

Commande de la Compagnie de Vicoigne-Nœux-Drocourt, l'église est l'œuvre des architectes parisiens Duval (1873-1937) et Gonse (1880-1954). Elle est achevée en 1930. Atypique par son plan centré en croix grecque et son aspect librement adapté de l'art byzantin, elle présente une singulière physionomie due à l'effet pyramidal de ses différents volumes et de ses toitures. L'église est de structure en béton armé et les autres matériaux employés sont la brique de parement et la chaux. Elle est entièrement encadrée par des corons en ligne : deux rangées de platanes sont ainsi placées sur les grands côtés de la place pour former un écran entre les corons et l'église.

N° élément : 48 G
Inscrite Monument Historique



> Presbytère français de l'église St-Louis

La paroisse est dès l'origine cogérée par un desservant français et par un desservant polonais pour répondre aux besoins de l'importante communauté de cette nationalité. Dans la suite de l'église St-Louis, les architectes Duval et Gonse sont chargés d'établir les plans des presbytères français et polonais qui constituent les derniers logements des barreaux de corons. De style néo-flamand, le presbytère est construit en brique, avec pignons où se concentre l'essentiel du traitement ornemental reposant essentiellement sur un assemblage alterné des briques en panneresses et boutisses.

N° élément : 48 H
Inscrit Monument Historique



> Presbytère polonais de l'église St-Louis

Cette maison presbytérale est édiée en prolongement des corons en vis-à-vis du presbytère français élevé sur le même principe. Elle fait ainsi symboliquement et physiquement corps avec le coron, dont elle constitue le dernier logement. De style néo-flamand, il est intégralement construit en brique, avec pignons où se concentrent, l'essentiel de la silhouette et du traitement ornemental : ailerons sommitaux en briques protégées par une dalle de béton armé ; assemblage alterné des briques en panneresses et boutisses.

N° élément : 48 I
Inscrit Monument Historique



> École des filles de la Cité Résidence de la Motte

La Compagnie de Vicoigne-Nœux-Drocourt charge les architectes Duval et Gonse de l'aménagement de l'école des filles. L'école est formée par deux bâtiments parallèles entre lesquels se trouvait la cour de récréation. L'édifice qui fait face à l'église est constitué d'un corps de bâtiment flanqué de deux ailes de moindre hauteur, construits en briques. La toiture est interrompue en son milieu par le pignon chantourné de la travée d'entrée orné d'un losange en brique. L'édifice est terminé par un petit édicule octogonal coiffé d'une verrière pyramidale.

N° élément : 48 J
Inscrite Monument Historique



> École des garçons de la Cité Résidence de la Motte

L'école des garçons de la Cité Résidence de la Motte, construite en 1925 par Compagnie de Vicoigne-Nœux-Drocourt, n'est pas située sur la place publique mais derrière, dans la continuité d'un barreau de corons. Imposant, le bâtiment en briques est composé d'un seul corps de bâtiment s'alignant sur une cinquantaine de mètres. Du point de vue architectural, l'école des garçons s'inspire amplement de l'architecture publique de l'époque.

N° élément : 48 K

Cavalier



D'une longueur totale de quatre kilomètres, le tronçon de cavalier Hénin-Beaumont/Rouvroy débute aux pieds des terrils 101 et 84, le longe puis traverse la totalité de la Cité Résidence de la Motte jusqu'à l'entrée de la Cité de la Résidence du Parc à Méricourt, la gare de Méricourt étant la gare d'expédition du charbon. Aujourd'hui dépourvu de ses rails, le cavalier a été réhabilité en respectant parfaitement son tracé. Cette portion constitue désormais une liaison douce, permettant les activités de loisirs de type randonnée et balade.

N° élément : 48 L

Autre commune concernée : Hénin-Beaumont



Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin







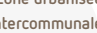

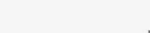
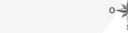


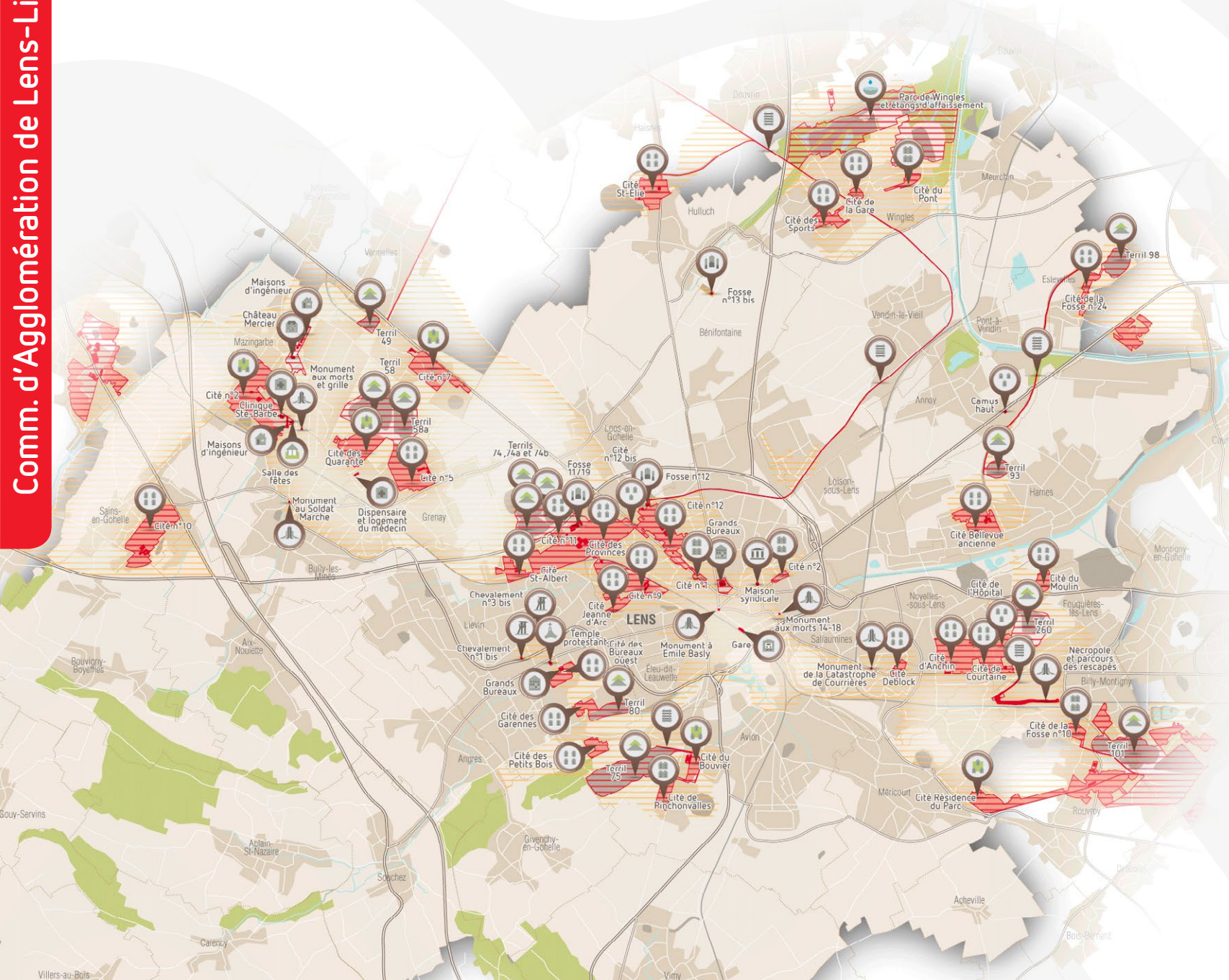
ÉLÉMENTS LIÉS À L'HABITAT ET AU CADRE DE VIE

-  Édifice religieux
-  Équipement municipal
-  Équipement de loisirs
-  Équipement socio-sanitaire
-  Site commémoratif
-  Château patronal
-  Maison d'ingénieur
-  Cité jardin
-  Cité moderne
-  Cité pavillonnaire
-  Coron

ÉLÉMENTS LIÉS À L'EXPLOITATION

-  Chevalement
-  Fosse
-  Bâtiment administratif
-  Bâtiment administratif
-  Gare ferroviaire
-  Cavalier
-  Terril

-  Périmètre du bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial
-  Cité minière située dans le Bien inscrit
-  Édifice situé dans le Bien inscrit
-  Périmètre de la zone-tampon
-  Terril
-  Forêt, bois
-  Hydrographie
-  Zone urbanisée
-  Limite Intercommunale
-  Limite communale



ANNAY-SOUS-LENS

Cavalier



D'une longueur de quatre kilomètres, le tronçon de cavalier Estevelles/Harnes débute au pied du Terril 98 et prend la direction du canal de Lens en passant à Pont-à-Vendin, Annay-sous-Lens et Harnes. Aujourd'hui dépourvu de ses rails, le cavalier a été en partie réhabilité, en respectant parfaitement le tracé. Cette portion constitue désormais une liaison permettant les activités de loisirs de type randonnées.

N° élément : 51 C

Autres communes concernées : Pont-à-Vendin / Estevelles / Harnes

Camus haut



La cité de camus hauts d'Annay-sous-Lens fut construite par le Groupe d'Hénin-Liétard en 1958. De manière à accélérer le processus de construction, les Houillères adoptent le procédé «Camus», utilisant des panneaux de béton préfabriqués en usine et assemblés sur le chantier à l'aide de grues. Les camus hauts sortaient de terre en quatorze jours. Ce camus haut se compose de deux niveaux : au premier étage se trouvent le salon et la cuisine tandis que le second étage accueille deux chambres. Ce camus haut est conservé à titre de témoignage historique de l'avant-gardisme dont a pu faire preuve le Bassin minier en termes d'habitat ouvrier.

N° élément : 52

AVION

Terril 75 (Terril de Pinchonvalles)



Le Terril 75, dit de Pinchonvalles, est issu de l'activité des lavoirs des Fosses n°6 et n°7 de la Société Houillère de Liévin puis de Groupe de Lens-Liévin. Il s'agit d'un terril plat monumental, long de 1,5 km pour 500 m de large, légèrement requalifié par des opérations de terrassement et de verdissement. Le Terril 75 est particulièrement exceptionnel du point de vue écologique : 250 espèces végétales, 190 espèces de champignons, 13 espèces de mammifères, 88 espèces d'oiseaux, 9 espèces de batraciens, 4 espèces de reptiles et 88 espèces d'insectes. Il est ainsi le seul terril du Bassin minier à avoir fait l'objet d'un arrêté Biotopie en 1992.

N° élément : 76 A

En instance de classement au titre des Sites
Arrêté préfectoral de protection Biotopie

Cavalier



D'une longueur de 1,2 kilomètre, le tronçon de cavalier d'Avion, en remblais, débute au pied du Terril 75 et longe les Cités du Bouvier et de Pinchonvalles. La requalification du terril a respecté son tracé originel. Il constitue aujourd'hui une liaison douce propice à la randonnée.

N° élément : 76 B

Cité du Bouvier



Attachée à la Fosse n°7 à Avion, cette cité-jardin fut construite entre 1925 et 1926 par la Société de Liévin. Les habitations offrent une volumétrie simple: il s'agit essentiellement de deux volumes accolés en miroir. Agrémentant la qualité paysagère de l'ensemble, la cité bénéficie de longs alignements d'arbres. Typiques de la Société, les façades sont composées de briques rouges et de briques roses séparant la façade à mi-hauteur. Des motifs en losange de briques rouges et roses viennent également animer les façades et les pignons aveugles. Les lucarnes aveugles sont recouvertes d'un enduit de ciment et dotées d'un quadrillage en ciment peint.

N° élément: 76 C



> École de la Cité du Bouvier (École Desnos-Casanova)

L'école de la Cité du Bouvier se situe en bordure de la cité. Elle comprend deux bâtiments identiques se faisant face, correspondant à l'école des filles et à l'école des garçons. Un pavillon servant de loge au concierge et de logement de direction est placé entre les deux écoles. Construits en briques et reposant sur un soubassement en béton, les deux bâtiments suivent le même ordonnancement. Il s'agit d'édifices en forme de L avec l'entrée située à l'angle.

N° élément: 76 D

Cité de Pinchonvalles



Attachée à la Fosse n°7 à Avion et située au pied du Terril 75, cette cité de coronas fut construite en 1924 par la Société de Liévin. La cité suit une voirie strictement orthogonale avec un bâti implanté en front à rue. Elle propose des barreaux regroupant quatre ou dix logements. Les habitations offrent une volumétrie simple: il s'agit de volumes dotés de lucarnes, accolés en miroir. Typiques de la Société de Liévin, les façades sont composées de briques rouges et de briques roses.

N° élément: 76 E

BÉNIFONTAINE

Fosse n°13 bis (Fosse Félix Bollaert)



Le puits n°13 bis de Bénifontaine est foncé le 11 septembre 1909 par la Société des mines de Lens pour servir d'aérage au puits de la Fosse n°13 d'Hulluch dite «Ste-Élie». La Fosse n°13bis est entièrement reconstruite en 1920 et à partir de 1954, elle sert de retour d'air du puits n°18 de Lens. En 1958 elle est remblayée. La fosse accueille un chevalement en béton armé complètement atypique, doté d'une poulie de levage et surmonté d'un campanile également en béton armé. Il est intégré dans un corps de bâtiment en béton et en brique.

N° élément: 62

Inscrite Monument Historique

BILLY-MONTIGNY



Terril 101 (Terril Lavoir de Drocourt)

Le Terril 101 est issu du lavoir de Drocourt. Le début de son édification date de 1958. Il s'agit d'un grand terril plat occupant une surface de 46 hectares. Sur une partie, il fait actuellement l'objet d'une exploitation dont l'échéance arrive prochainement à terme. En partie exploité, il n'a donc pas totalement conservé ses caractéristiques originelles. Au sommet il offre de larges vues ouvertes sur l'ensemble minier de Drocourt mais également vers Hénin-Beaumont et les Terrils 87 et 92.

N° élément: 48 B

En instance de classement au titre des Sites

Autres communes concernées: Rouvroy / Hénin-Beaumont



Cité de la Fosse n°10

La Cité de la Fosse n°10 a été construite par la Compagnie de Courrières en deux phases, vers 1900 puis vers 1920. Sa particularité est d'être composée de parties bien distinctes. La première partie est composée de longs barreaux de coronas. Jouant avec la déclinaison du sol, chacun des blocs est en décalage par rapport au bloc voisin. Cette partie est complétée dans les années 1920 par des habitations pavillonnaires de volumétrie simple et présentant, en façade et sur les pignons, des motifs de briques de couleur blanche sous forme de bandeaux. Caractéristique du style Courrières, les toitures se soulèvent pour accueillir lucarnes ornées de jeux de briques rouges et blanches.

N° élément: 48 E

Autre commune concernée: Rouvroy



Cavalier

D'une longueur de 900 mètres, le tronçon de cavalier Fouquières-lez-Lens/Billy-Montigny débute au pied du Terril 260 et prend la direction de la gare d'expédition de Billy-Montigny. Aujourd'hui dépourvu de rails, le cavalier a été désaffecté et requalifié en respectant parfaitement le tracé. Ce tronçon constitue aujourd'hui une liaison douce permettant d'accéder au Silo de Méricourt (fosse commune) et au «Chemin des rescapés» commémorant la catastrophe des mines de Courrières de mars 1906 (1099 morts).

N° élément: 55 B

Autre commune concernée: Fouquières-lez-Lens



Nécropole et parcours des rescapés

Le Silo de Méricourt et le parcours des rescapés sont des hauts-lieux commémoratifs de la Catastrophe des mines de Courrières du 10 mars 1906, lors de laquelle 1099 mineurs ont perdu la vie. Le Silo est élevé au-dessus de la fosse commune où sont enterrées 270 victimes de la catastrophe n'ayant pu être identifiées par leurs proches. La nécropole est complétée d'un parcours des rescapés, chemin de marche reliant le Silo à l'emplacement de la Fosse n°2 où le 30 mars 1906 à huit heures du matin, après trois semaines d'errance et de souffrance, 13 mineurs sont remontés au jour. Long d'un kilomètre, le parcours retrace symboliquement en surface le chemin parcouru par ces survivants en sous-sol.

N° élément: 55 C

Autre commune concernée: Méricourt

BOUVIGNY-BOYEFFLES

Cité n°10



Attachée à la Fosse n°10 de la Compagnie de Béthune, la cité est une vaste cité pavillonnaire construite dans les années 1920. Elle est composée de maisons regroupant 2 logements. Les habitations offrent de riches volumétries : 2 pans, pans brisés, demi-croupes, lucarnes rampantes ou à pignons centrés, débords de toitures. D'architecture simple, les façades présentent des soubassements de briques, des ouvertures surmontées de linteaux en plein-cintre ou droits en béton et rehaussées d'arcs en briques peints avec clef de voûte. Certaines habitations sont complétées par des porches marqués par un arc boutant reposant sur un sabot de pierre, détail architectural typique de la Compagnie.

N° élément : 87 A

Autre commune concernée : Sains-en-Gohelle

> La Cité n°10 comporte des équipements situés sur la commune de Sains-en-Gohelle

BULLY-LES-MINES

Cité n°2



Attachée à la Fosse n°2 de la Compagnie de Béthune, la Cité n°2 est une très vaste cité-jardin construite entre 1920 et 1927. La cité est constituée d'habitations de deux logements. La qualité paysagère est renforcée par de longs alignements d'arbres à hautes tiges. Du point de vue architectural, les habitations offrent de riches volumétries. Les façades présentent des pilastres d'angle, un soubassement de brique, des ouvertures surmontées de linteaux en plein-cintre ou droits en béton et rehaussées d'arcs en briques peints avec clef de voûte. Certaines habitations sont complétées par des porches marqués par un arc boutant reposant sur un sabot en pierre qui supporte un appentis.

N° élément : 82 A

Autre commune concernée : Mazingarbe

> La Cité n°2 comporte des équipements situés sur la commune de Mazingarbe

Salle des fêtes



Commune à la Cité n°2 et à la Cité des Brebis de la Compagnie de Béthune, la salle des fêtes est construite dans les années 1920. Accueillant la salle des fêtes à proprement parler, le bâtiment principal, entièrement construit en briques, est élevé sur un seul niveau. Le pignon d'accès est percé d'une immense ouverture en plein-cintre à encadrement de béton. Entièrement vitrée à l'origine, la baie est désormais pourvue de meneaux en béton. Une frise souligne la corniche et un bandeau de briques blanches court sur toute la largeur de la façade.

N° élément : 82 E



Clinique Ste-Barbe (Les Marronniers)

La clinique fut construite de 1924 à 1928 par la Compagnie de Béthune pour ses mineurs et leurs familles. Elle comptait deux salles d'opérations, une salle de mécanothérapie pour la rééducation des blessés, une salle de radiographie et d'électrothérapie, un laboratoire d'examen du sang. Après la Nationalisation, l'établissement conserve sa fonction hospitalière. Les bâtiments et notamment le pavillon central portant l'horloge et surmonté d'une lanterne, marquent leur époque teintée d'Art Déco. L'emploi décoratif de la brique anime les façades : linteaux des fenêtres cintrés en briques rouges et en pierre, frises de briques rouges, motifs géométriques...

N° élément : 82 D
Inscrite Monument Historique



Maisons d'ingénieur

En face de la salle des fêtes et en franges de la Cité des Brebis se trouve un alignement de maisons d'ingénieur caractéristique de la Compagnie des mines de Béthune et semblable à celui du Boulevard des Platanes à Mazingarbe. Si les demeures apparaissent moins riches sur le plan architectural, l'une d'entre elles fait très clairement écho à la clinique Ste-Barbe située à proximité.

N° élément : 82 F



Monuments aux morts et grille de la Cité des Brebis

Inauguré en 1924, le monument de la Compagnie de Béthune fut érigé en l'honneur des 935 mineurs de la compagnie morts lors de la guerre 1914-1918. L'exécution des reliefs sculptés en bronze fut confiée au sculpteur Paul Capelaere. Les plaques en bronze figurent des scènes représentant les mineurs au travail. La Compagnie avait pris le parti de ceinturer ses cités de murs et de grilles. Des éléments de grilles sont situés à proximité. Ces grilles furent l'objet de la vindicte ouvrière : fermées par la garde pendant la grève qui suivit la Catastrophe de Courrières, elles cédèrent sous la poussée des manifestants dans la nuit du 18 au 19 mars 1906, entraînant une forte répression.

N° élément : 83
Inscrits Monuments Historiques



Monument au Soldat Marche

La Compagnie de Béthune décida d'élever un monument à la mémoire de Fernand Marche, un de ses mineurs mort en 1916 à Verdun, en livrant un message au commandement. La réalisation fut confiée au sculpteur Armand-François Roblot et le monument fut inauguré en 1925. Les groupes de personnages symbolisent les deux étapes importantes de la vie du soldat Marche : la mine et la guerre. Le soldat Marche, en casque et uniforme, a la main crispée sur sa poitrine et son visage renversé en arrière. Son bras droit est, lui, tendu vers le ciel et sa main sert l'ordre qu'il avait mission de transmettre.

N° élément : 86
Inscrit Monument Historique

ESTEVELLES



Terril 98

Terril issu de l'activité de la Fosse n°24 (1929-1971), le Terril tronqué 98 voit son édification débutée en 1932. Dominant la plaine agricole qui l'entoure, il s'agit d'un terril tronqué d'une surface de 18 hectares et d'une hauteur de 75 mètres. Il a été aménagé par légers terrassements afin de le rendre accessible. Il est relié au Terril 93 à Harnes par un tronçon de cavalier long de 4 kilomètres et permettant, du temps de l'exploitation, de connecter les Fosses n°24 et 21 de la Compagnie des mines de Courrières au canal de Lens.

N° élément : 51 A

En instance de classement au titre des Sites



Cité de la Fosse n°24

Située au pied du Terril 98, la Cité de la Fosse n°24, à Estevelles, est une cité pavillonnaire construite par la Compagnie des mines de Courrières dans les années 1920. Elle se structure selon une voirie orthogonale et est exclusivement composée d'habitations regroupant deux logements. La cité se distingue par la qualité architecturale de ses habitations, offrant une grande variété de volumétries et de décors. Chaque habitation se différencie par la variation des motifs d'ornementation formés de briques de couleur jaune.

N° élément : 51 B



Cavalier

D'une longueur de quatre kilomètres, le tronçon de cavalier Estevelles/Harnes débute au pied du Terril 98 et prend la direction du canal de Lens en passant à Pont-à-Vendin, Annay-sous-Lens et Harnes. Aujourd'hui dépourvu de ses rails, le cavalier a été en partie réhabilité, en respectant parfaitement le tracé. Cette portion constitue désormais une liaison permettant les activités de loisirs de type randonnées.

N° élément : 51 C

Autres communes concernées : Pont-à-Vendin / Annay-sous-Lens / Harnes

FOUQUIÈRES-LEZ-LENS



Cité du Moulin

Attachée à la Fosse n°23 de la Compagnie des mines de Courrières et située non loin du Terril 260, la Cité du Moulin est une petite cité pavillonnaire construite à la fin des années 1920. La cité suit une voirie strictement orthogonale et les maisons sont groupées par deux. Les angles des îlots sont marqués par des habitations isolées. La cité offre une grande variété de volumétries et de décors reposant sur l'association de la brique de terre cuite et de la brique blanche. Chaque pavillon est ainsi différencié de son voisin

N° élément : 54

Terril 260



Le Terril 260 est issu du lavoir installé en 1957 sur le site de la Fosse n°6-14(1875-1965). Ce lavoir central permettait de traiter le charbon provenant des fosses situées à Harnes, Méricourt, Sallaumines et Fouquières-lès-Lens. En 1958, il traite jusqu'à 12 000 tonnes par jour. Il cesse son activité en 1988. Le Terril 260 est issu de ces opérations de traitement du charbon et du retraitement de certains terrils parmi les plus anciens. Vaste terril plat, il a été en partie exploité pour sa valeur économique puis, par la suite, requalifié par des opérations de terrassement et de pré-verdissement.

N° élément: 55 A

En instance de classement au titre des Sites

Cavalier



D'une longueur de 900 mètres, le tronçon de cavalier Fouquières-lez-Lens/Billy-Montigny débute au pied du Terril 260 et prend la direction de la gare d'expédition de Billy-Montigny. Aujourd'hui dépourvu de rails, le cavalier a été désaffecté et requalifié en en respectant parfaitement le tracé. Ce tronçon constitue aujourd'hui une liaison douce permettant d'accéder au Silo de Méricourt (fosse commune) et au «Chemin des rescapés» commémorant la catastrophe des mines de Courrières de mars 1906 (1099 morts).

N° élément: 55 B

Autre commune concernée: Billy-Montigny

Cité de l'Hôpital



La Cité de l'Hôpital est une petite cité moderne construite par le Groupe d'Hénin-Liétard à la fin des années 1940. La cité est organisée selon une voirie courbe et est composée de chalets en bois individuels et d'habitations en brique. Reposant sur un soubassement en béton, l'habitation de type chalet est recouverte d'un toit à deux pans. Les pignons et les façades sont recouverts d'un bardage en pin. Les pavillons en brique s'élèvent sur un ou deux niveaux. Leur style architectural est fonctionnel avec toiture classique à deux pans, murs de briques rouge-orangé, baies de forme carrée ou rectangulaire avec encadrement en béton. Des pigeonniers ont été construits à l'arrière des habitations.

N° élément: 55 D

Autre commune concernée: Noyelles-sous-Lens

> Centre de Soins Société de Secours Minière



Le Centre de Soins a été construit dans les années 1970 par le Groupe d'Hénin-Liétard. Il s'agit d'un imposant édifice composé de trois corps de bâtiments juxtaposés. Le premier bâtiment, le plus haut et le plus massif, est de base rectangulaire, élevé sur deux niveaux et recouvert d'un toit-terrasse. Il se prolonge de manière parfaitement identique de part et d'autre du pavillon central. L'ensemble est recouvert d'un parement de brique rouge foncé.

N° élément: 55 E



Cité de Courtaîne

Anciennement attachée aux Fosses n°3 et n°4 de la Compagnie des mines de Courrières, la Cité de Courtaîne est une cité pavillonnaire construite dans les années 1920. La cité suit une voirie strictement orthogonale et les maisons, groupées par deux, offrent de beaux fronts de bâtis notamment depuis la Route Nationale n°43. La cité se distingue par la variété des volumétries des habitations : toitures classique à deux pans et toitures à fenêtres-lucarnes. La partie supérieure des façades est richement décorée avec des frises, des bandeaux et des motifs de briques blanches.

N° élément : 55 F

Autre commune concernée : Noyelles-sous-Lens

GRENAY



Terril 58

Le Terril plat 58 est issu de l'activité des lavoirs de la Compagnie des mines de Béthune puis des lavoirs modernes du Groupe de Béthune après la Nationalisation. Ces derniers permettaient de traiter les productions des fosses situées sur la concession de Bruay. L'édification du Terril 58 débute vers 1896. Au début des années 1960, près de 2 millions de tonnes de schistes y sont déversés par an. Dans sa forme actuelle, il s'étend sur une cinquantaine d'hectares pour une hauteur d'une quarantaine de mètres.

N° élément : 84 A

Autre commune concernée : Mazingarbe
En instance de classement au titre des Sites



Terril 58a

Au même titre que le Terril 58, le Terril plat 58a est issu du lavoir du Groupe de Béthune. Son édification débute en 1961. Il est de dimension plus modeste que son voisin. Il a fait l'objet de légères opérations de terrassement afin de le rendre accessible.

N° élément : 84 B

En instance de classement au titre des Sites
Autre commune concernée : Mazingarbe



Cité des Quarante

Attachée à la Fosse n°6 de la Compagnie des mines de Béthune, la Cité des Quarante est une vaste cité-jardin construite de 1913 à 1927. Par sa situation au pied du Terril 58 et son ordonnancement, elle offre une grande richesse de perspectives. Elle est exclusivement composée d'habitations regroupant deux logements et situées en cœur de parcelles. Les habitations offrent de riches volumétries. Les façades présentent des pilastres d'angle, un soubassement de brique, des ouvertures surmontées de linteaux en plein-cintre.

N° élément : 84 C

Cité n°5 (Cité du Maroc)



Attachée à la Fosse n°5, la Cité n°5 est située au pied des Terrils 58 et 58a. Au sein de la cité, deux ensembles se distinguent. D'une part, les habitations construites avant 1914 repérables à leurs volumétries et leur style architectural simples : toitures à deux pans à lucarnes, bandeaux de briques, arcs en briques rehaussant les ouvertures. D'autre part, les habitations construites dans les années 1920 qui offrent des volumétries plus riches : pans brisés, demi-croupes, lucarnes rampantes ou à pignons centrés, débords de toitures. Certaines habitations sont complétées par des porches marqués par un arc boutant reposant sur un sabot de pierre, véritable signature de la Compagnie de Béthune.

N° élément : 84 D



> Église de la Cité n°5 (Église St-Louis)

De 1902 à 1905, une première église St-Louis fut construite par la Compagnie de Béthune pour les ouvriers des Fosses n°5 et n°11. Entièrement détruite lors de la Première Guerre mondiale, l'église fut reconstruite selon les plans de l'architecte parisien Umbdenstock avec l'argent des dommages de guerre. La nouvelle église fut bénie en octobre 1925. Le plan de l'église est en croix latine, le gros-œuvre est en briques rouges. Le pignon triangulaire est surmonté d'une statue représentant la Vierge à l'Enfant. La porte d'entrée est surmontée d'un tympan semi-circulaire, doté d'une peinture représentant un Christ en Majesté entouré d'anges comme dans la tradition romane.

N° élément : 84 E

Inscrite Monument Historique.



> Prieuré de la Cité n°5

Situé derrière l'église, le prieuré est inséré à l'intérieur d'un jardin délimité par un mur d'enceinte en briques avec soubassement en pierre. Il se compose de deux corps de bâtiment. Le premier est de base rectangulaire et élevé sur deux niveaux. Il est flanqué d'une annexe élevée sur un seul niveau et recouverte d'un toit en pavillon. Le prieuré a été transformé en logements sociaux tout en respectant son intégrité.

N° élément : 84 F



> École de la Cité n°5

Typique de l'architecture scolaire définie par la Compagnie de Béthune, l'école de la Cité n°5 est construite dans les années 1920. Elle est composée d'un très long bâtiment élevé sur un seul niveau. Depuis la rue, la façade est percée de nombreuses ouvertures de forme rectangulaires disposées de manière verticale dont deux correspondent aux entrées de l'école des garçons et de l'école des filles. Ces deux portes sont surmontées d'un pignon-lucarne.

N° élément : 84 G

Dispensaire et logement du médecin



Commune à l'ensemble des cités minières de la Compagnie de Béthune aux alentours, la Société de Secours mutuels forme un linéaire quasi-continu. Les bâtiments d'origine sont achevés en 1926. Deux d'entre eux ont ensuite été remaniés après la Nationalisation. Les encadrements des ouvertures sont soulignés par un traitement imitant la pierre blanche au même titre que les bandeaux encadrant les frises de carreaux de céramique vernissés. Les balcons sont agrémentés de grilles de style Art Déco. Quant à la maison du médecin chef, elle reprend le même vocabulaire architectural que l'ensemble.

N° élément : 85

Inscrits Monuments Historiques

HARNES



Cavalier

D'une longueur de quatre kilomètres, le tronçon de cavalier Estevelles/Harnes débute au pied du Terril 98 et prend la direction du canal de Lens en passant à Pont-à-Vendin, Annay-sous-Lens et Harnes. Aujourd'hui dépourvu de ses rails, le cavalier a été en partie réhabilité, en respectant parfaitement le tracé. Cette portion constitue désormais une liaison permettant les activités de loisirs de type randonnées.

N° élément : 51 C

Autres communes concernées : Pont-à-Vendin / Estevelles / Annay-sous-Lens



Terril 93

Terril issu de l'activité de la Fosse n°21 (1910-1977), le Terril conique 93 voit son édification débutée en 1914 pour s'achever en 1957, date à laquelle la production de charbon est directement évacuée vers le lavoir central de Fouquières-lez-Lens. Terril monumental d'une hauteur de 90 mètres, il est relié au Terril 98 à Estevelles par un tronçon de cavalier (voie ferrée) long de 4 kilomètres, aujourd'hui aménagé et offrant un agréable sentier de randonnées.

N° élément : 51 D



Cité Bellevue ancienne

Attachée à la Fosse n°21 et située non loin du Terril 93, il s'agit d'une vaste cité pavillonnaire construite par la Compagnie des mines de Courrières dans les années 1920. Les maisons sont majoritairement groupées par deux, avec quelques regroupements par trois, quatre et six. La cité se distingue par ses qualités architecturales exceptionnelles, apportées par la diversité et l'originalité des volumes et des décors. Les habitations offrent ainsi une dizaine de typologies avec de nombreux jeux de volumétries au niveau des toitures. La partie supérieure des façades est richement décorée à l'aide de frises, de bandeaux, de motifs de briques blanches.

N° élément : 53 A



> Église de la Cité Bellevue ancienne (Église du Sacré-Cœur)

L'église du Sacré-Cœur d'Harnes, construite par la Compagnie de Courrières, est inaugurée en 1940. Il s'agit d'un édifice en briques, de forme trapue, présentant une façade massive formée d'un grand mur pignon triangulaire agrémenté d'une croix grecque et surmonté d'un clocher-mur. Abrisant une cloche unique est sans conteste la principale originalité de la façade.

N° élément : 53 B



> École de la Cité Bellevue ancienne

L'école de la Cité Bellevue fut construite par la Compagnie de Courrières dans les années 1920. L'édifice est élevé sur un seul niveau et recouvert d'une toiture à pans brisés ornée d'un épi de faîtage en terre cuite. Une frise de briques rouges et blanches en damier souligne la corniche. La partie supérieure de la façade est aussi richement décorée de bandeaux en briques blanches. Dans les années 1950-1960, au moment de la construction de la cité moderne Bellevue nouvelle, l'école a été agrandie.

N° élément : 53 C

HULLUCH

Cavalier



Le tronçon de cavalier Douvrin/Hulluch, d'une longueur de 800 mètres depuis la gare de Douvrin, permet de prendre un embranchement vers le parc de Wingles et son étang d'affaissement. Le cavalier a été requalifié tout en respectant son tracé et en conservant ses arbres et haies d'origine. Il est toutefois dépourvu de ses rails, en dehors d'une petite section à l'approche du rivage de Wingles.

N° élément : 63 I
Autre commune concernée : Douvrin

Cité St-Élie



Attachée à la Fosse n°13, la cité pavillonnaire St-Élie, construite entre 1920 et 1926 par la Société de Lens est une très grande cité structurée selon une voirie orthogonale se développant autour d'équipements collectifs. La cité propose plusieurs sortes de regroupements d'habitations, par deux, trois, quatre, cinq ou six logements. Selon les regroupements, la cité offre de multiples formes de pavillons et des volumétries très riches. Les motifs de décor reposent sur des jeux de briques blanches et rouges ou jaunes. Certains pavillons bénéficient d'un traitement de façades particulier et sont recouverts d'un enduit «à la tyrolienne» composé de petits gravillons mélangés au mortier.

N° élément : 63 F
Autre commune concernée : Haisnes-lez-La Bassée

> La Cité St-Élie comporte des équipements situés sur la commune de Haisnes-lez-La Bassée

Parc de Wingles et étangs d'affaissement



Le parc de Wingles et ses étangs d'affaissement se situent sur la concession de l'ancienne Compagnie des mines de Meurchin absorbée par la Société des mines de Lens en 1920. La Compagnie de Meurchin possédait alors 6 puits en activité. En 1902, elle avait installé son rivage d'embarquement au bord du canal de la Haute-Deûle à Wingles. Autrefois terres de marais, des étangs se sont formés en raison des affaissements miniers. Aujourd'hui, 5 étangs d'affaissement occupent une superficie de 12 hectares au sein d'un vaste parc de 250 hectares.

N° élément : 63 J
Autres communes concernées : Billy-Berclau / Douvrin / Wingles

LENS

Cavalier



Le tronçon de cavalier Wingles/Vendin-le-Vieil/Lens/Loos-en-Gohelle, long de 10 kilomètres, permet de traverser différentes ambiances paysagères du territoire. L'état actuel du cavalier varie en fonction des secteurs. Parfaitement intègre entre Wingles et Vendin-le-Vieil, où il a conservé ses rails, il en est dépourvu à parti de Vendin-le-Vieil et n'est pas aménagé. Il se termine aux abords de la Cité 12 à Loos-en-Gohelle. Ce tronçon de cavalier a aussi la particularité de posséder des sections au niveau du sol, en déblais ou en remblais.

N° élément : 63 K
Autres communes concernées : Vendin-le-Vieil / Wingles / Loos-en-Gohelle

Cité n°12 (Cité St-Édouard)



La cité pavillonnaire n°12 fut construite par la Société de Lens entre 1921 et 1924. Elle propose plusieurs typologies d'habitations, depuis les regroupements par deux ou quatre aux barreaux de corons de six ou dix logements. Typique du style architectural de la Société, le traitement des façades est de deux ordres : faux-colombages et quadrillages en briques peintes en blanc ou couverture des façades d'un enduit en ciment de couleur claire. La cité conserve ses nombreuses places originelles qui la structurent et offrent de multiples perspectives monumentales sur les fronts bâtis.

N° élément : 63 M



> Église de la Cité n°12 (St-Édouard)

En 1899, une première église est construite par la Société de Lens mais elle est entièrement détruite en 1917. La nouvelle église est érigée à partir de 1922, suivant les plans de l'architecte Louis-Marie Cordonnier, et est achevée en 1925. Il s'agit d'un édifice de taille moyenne mais son clocher-porche surmonté d'une très haute flèche qui lui donne un aspect très élancé. L'église est construite en briques rouges et présente de nombreux détails décoratifs en pierre peinte en blanc et en briques jaunes. A l'intérieur, la dernière colonne avant le chœur est ornée du médaillon d'Édouard Bollaert avec la mention «AGENT GÉNÉRAL DES MINES DE LENS 1856-1898».

N° élément : 63 O

Inscrite Monument Historique



> Presbytère de l'église St-Édouard

Le presbytère est entouré par un jardin. C'est un édifice de plan rectangulaire couvert par un toit en tuiles à croupes débordantes sur les pignons. Des croix de Lorraine en briques ornent le pignon. Elles symbolisent peut-être le désir de la Société de célébrer le retour de cette partie de la France dans le giron national.

N° élément : 63 P

Inscrit Monument Historique



> Groupe scolaire de la Cité n°12

Le groupe scolaire de la Cité n°12 fut reconstruit par la Société de Lens en 1924. De style régionaliste, l'ensemble scolaire est composé de deux groupes d'édifices, correspondant à l'école des filles et à celle des garçons, qui sont situés de part et d'autre du parvis de l'église St-Édouard. L'école des filles est composée de deux bâtiments parallèles cantonnés d'un pavillon à deux niveaux à chacune des extrémités. Ces bâtiments encadrent un autre édifice de plain-pied en forme de H, l'école maternelle. L'école des garçons présente le même ordonnancement et les mêmes dispositions que l'école des filles.

N° élément : 63 Q

Inscrit Monument Historique



> Logement du directeur du groupe scolaire de la Cité n°12

Inscrit au sein de l'école des garçons, la maison du directeur, construite en parpaings de schiste, est formée par un corps de bâtiment rectangulaire couvert par un toit à croupe débordante soutenu par des aisseliers. La façade est percée de baies rectangulaires à linteaux en béton et était autrefois recouverte d'un enduit en ciment, au même titre que le groupe scolaire.

N° élément : 63 R

Inscrit Monument Historique



> Monument aux morts de la Société des mines de Lens

Le monument aux morts de la Société de Lens fut réalisé en hommage aux employés de la Société morts lors de la Grande Guerre. Le monument se trouve à l'extrémité d'un grand square triangulaire. Les murs du socle portent 48 plaques de marbre où figurent les noms de 694 disparus, soldats ou civils. L'obélisque porte un certain nombre de symboles sur ses quatre faces dont : un bas-relief en bronze contenant des instruments au milieu de végétation de branches de chênes, d'olivier et de laurier ; un casque de soldat reposant sur deux fusils croisés ; une lampe de mineur, des pics et des pelles de mineurs ; un bas-relief montrant un mineur au travail.

N° élément : 63 S
Inscrit Monument Historique

Cité n°1



La cité de coronas du n°1, construite entre 1921 et 1924 par la Société de Lens, prolonge la Cité du n°2 avec laquelle elle forme un continuum urbain. Elle offre de très longs alignements. La cité propose majoritairement des barreaux de quatre, cinq ou dix logements, avec des variations de volumétrie au niveau des toitures. La plupart des ornements ont disparu lors des réhabilitations. En ce qui concerne les logements situés à l'intérieur de la cité, les décorations sont davantage visibles. Il s'agit essentiellement de quadrillage peint en blanc.

N° élément : 63 T

Cité n°12 bis



La cité moderne du n°12bis fut construite par le Groupe de Lens entre 1947 et 1953. Elle est exclusivement composée d'habitations regroupant deux logements, de plain-pied ou à deux niveaux. Typique des Houillères nationalisées, le style architectural est sobre avec toitures à deux pans (parfois quatre), murs de briques rouge-orangé, baies de forme carrée avec encadrement en béton. Par ailleurs, les entrées de certaines habitations sont recouvertes d'une casquette en béton.

N° élément : 63 U

Cité des Provinces



Connectée à la Fosse n°11-19, la cité pavillonnaire des Provinces fait partie d'un ensemble exceptionnel. Construite par la Société des mines de Lens dans les années 1920, elle en porte la marque de fabrique. Avec des habitations regroupant 2 ou 3 logements, la cité offre de multiples formes de pavillons et des volumétries très diverses. La majorité des façades de brique rouge sont relevées en partie supérieure de faux-colombages ou de quadrillages blancs, typiques de la Société. Certaines sont même entièrement en pierres meulières. La cité a conservé sa très grande place arborée mais aussi de multiples placettes, tout comme ses beaux alignements d'arbres.

N° élément : 63 V

> Presbytère de la Cité des Provinces



La Société des mines de Lens a construit de remarquables équipements collectifs au sein de la cité dont le presbytère, destiné à accueillir le prêtre de l'église St-Pierre (disparue). Construit dans un style similaire aux écoles et logements d'instituteurs avec lesquels il forme un ensemble homogène, le presbytère utilise une grande variété de matériaux (brique, béton, pierre de meulière, ciment, ardoise).

N° élément : 63 X



> Groupe scolaire de la Cité des Provinces

Construit dans les années 1920 par la Société de Lens, le groupe scolaire comprend les écoles primaires et l'école maternelle. L'entrée des écoles s'effectue sous un porche dont l'aspect rappelle les Torii marquant l'entrée des temples japonais. L'aspect extérieur des écoles est conforme aux écoles de style néo-régionaliste de la Société mais marquent leur originalité par l'utilisation majoritaire de pierres de meulières. L'ancien cercle des hommes sert actuellement de salle de réunion. Lui faisant pendant au nord, l'ancienne école ménagère. Enfin l'école maternelle est construite selon un plan en H, dans les mêmes matériaux que les autres bâtiments.

N° élément : 63 Y
Inscrit Monument Historique



> Logement du Directeur du groupe scolaire de la Cité des Provinces

La maison du directeur fut construite par la Société de Lens en même temps que les écoles et utilise les mêmes matériaux de construction tout comme le style néo-régionaliste. La façade en pierres de meulières, percée de baies rectangulaires à linteaux en pierre, est ornée dans sa partie supérieure d'un bandeau décoratif de briques rouges et blanches, marquant la transition avec le pignon en briques blanches.

N° élément : 63 Z



> Maisons des Sœurs

La maison des Sœurs (celles-ci dirigeaient l'école des filles) fut érigée en même temps que la cité par la Société des mines de Lens. Elle emprunte exactement le même style régionaliste des équipements de la cité, marqué par l'utilisation massive de la pierre de meulières. La partie supérieure de la façade est entièrement de briques jaunes et accueille des motifs de briques rouges.

N° élément : 63 AA



Cité n°9

Construite entre 1921 et 1924, la cité est une déclinaison du modèle pavillonnaire développé par la Société de Lens. Selon les regroupements, la cité offre de multiples formes de pavillons, depuis les barres de coronas aux pavillons individuels, et des volumétries diverses : 2 pans, lucarnes rampantes ou à pignons centrés, débords de toitures. L'omniprésence des espaces verts publics valorise considérablement le patrimoine bâti en particulier grâce aux alignements d'arbres le long des maisons bâties en front à rue. Les matériaux utilisés pour les façades de la cité sont principalement la brique, les pierres de meulières à joints rubanés (signe distinctif de la Société) et l'enduit.

N° élément : 63 AI



> Église de la Cité n°9 (Église St-Théodore)

L'église St-Théodore fut reconstruite dans les années 1920 selon les plans de l'architecte favori de la Société de Lens, Louis-Marie Cordonnier. Il s'agit d'un édifice compact composé d'un vaisseau unique surmonté d'un toit en ardoise et éclairé par des lucarnes triangulaires. Il est précédé par un porche d'entrée. L'ensemble des murs est réalisé en briques rouges, tandis que les ouvertures, les colonnes, les appuis fenêtres, les talus des contreforts ainsi que les corniches et les bandeaux sont exécutés en pierre blanche. Les façades sont ponctuées de décors de damiers blanc et rouge. L'aspect général de l'édifice rappelle les édifices ruraux en particulier les granges.

N° élément : 63 AJ



> École de la Cité n°9 (École Curie)

L'école de la Cité n°9 est une réalisation du modèle-type d'école élaboré par la Société de Lens dans les années 1920. Elle est composée de deux corps de bâtiment rectangulaires terminés à leurs extrémités par deux pavillons. Entièrement de briques blanches, les façades sont ponctuées de nombreux motifs de briques rouges (losanges, bandeaux, grise en damier). L'école maternelle est quant à elle élevée sur un seul niveau et est composé de trois corps de bâtiment disposés en T. Les façades sont entièrement en briques rouges avec des motifs de briques blanches.

N° élément : 63 AK



> Logement du Directeur d'école et logements d'Instituteurs

Construite en même temps que la cité, la maison du directeur est prolongée sur l'un de ses côtés par un bloc d'habitations regroupant 4 logements, probablement destinés aux instituteurs. De plan rectangulaire et construite en pierres de meulières à joints rubanés, la maison est couverte par un toit à deux versants à croupes. La partie supérieure de la façade est entièrement de briques jaunes et accueille des motifs de briques rouges.

N° élément : 63 AL



> Maison d'ingénieur de la Cité n°9

Située à l'entrée de la Fosse n°9, la maison d'ingénieur est un édifice de base carrée, s'élevant sur trois niveaux, entièrement construit en briques. Elle est l'une des multiples applications de maison d'ingénieur standard, développé par la Société des mines de Lens après la Première guerre mondiale. Les premiers et deuxièmes niveaux sont en briques rouges tandis que le troisième niveau est en briques blanches avec des motifs de briques rouges. Elle s'insère au cœur d'un vaste jardin encore clôturé par les murs d'enceinte d'origine.

N° élément : 63 AM



> Centre médical de la Société de Secours Minière

Le Centre médical de la Société de Secours Minière fut construit par le Groupe de Lens dans les années 1960. Élevé sur un niveau, l'édifice est de plan rectangulaire et recouvert d'une toiture à deux pans. La façade est percée d'une unique baie rectangulaire permettant l'accès au bâtiment. Elle a été recouverte d'un parement imitant la pierre.

N° élément : 63 AN

Cité Jeanne d'Arc



Cette cité pavillonnaire fut construite entre 1923 et 1924 par la Société de Lens. La cité offre de multiples types de volumétries. Les haies végétales clôturant les jardins des pavillons, les rues bordées d'arbres à hautes tiges et les espaces publics arborés confèrent à la cité de bonnes qualités paysagères. La partie supérieure des façades est la plus travaillée, avec des remplissages de briques rouges ponctués en partie supérieure par de faux-colombages en briques peintes en blanc. Certains pavillons bénéficient d'un traitement de façades particulier et sont recouverts d'un enduit «à la tyrolienne» composé de petits gravillons mélangés au mortier.

N° élément : 63 AO

Grands Bureaux de la Société des mines de Lens



Vitrine de l'une des plus puissantes compagnies, les Grands Bureaux de la Société de Lens sont précédés d'un jardin à la française. La reconstruction fut confiée à Louis-Marie Cordonnier, en collaboration avec son fils Louis-Stanislas. La façade principale s'étend sur 81 mètres. Le style architectural est caractéristique de celui de Louis-Marie Cordonnier marquant son style régionaliste: pignons échelonnés de style néo-flamand (hauts de 35 mètres), épis de faitages en bulbe et bow-windows. Pour l'ameublement intérieur, les architectes ont fait appel au prestigieux atelier Majorelle de Nancy et à d'autres entreprises qui déploient un style Art Déco: menuiseries, lustres..

N° élément: 64
Inscrits Monuments Historiques

Cité n°2



Donnant sur l'un des axes d'entrée de la ville de Lens, les façades de la cité de corons n°2 offrent de très longs alignements monumentaux tout au long de cette voie fortement fréquentée. Ces logements ont été construits entre 1921 et 1925. Cette typologie constitue un exemple unique au sein de la Société de Lens. S'allongeant sur une centaine de mètres et élevés sur deux niveaux à l'origine, ils sont ponctués, toutes les cinq ou six travées, par un pavillon élevé sur trois niveaux et recouvert d'une toiture à deux pans ou d'une toiture à demi-croupes. Entièrement de briques, les façades sont percées de baies surmontées de linteaux droits en béton à pointe-de-diamant.

N° élément: 65

Maison syndicale des Mineurs



Détruite pendant la Première Guerre mondiale, la maisons syndicale est reconstruite au même emplacement et inaugurée en septembre 1926. Elle devient alors un complexe comprenant le siège du syndicat ainsi qu'une imprimerie ouvrière. En façade principale, une balustrade, servant de tribune lors des mouvements de grève, marque la séparation entre le premier et le second niveau. L'ensemble est surmonté d'un fronton curviligne dont la partie centrale accueille un bas-relief représentant trois scènes à la gloire du travail du mineur: l'abattage du charbon au pic et à genoux, le roulage des berlines et le boisage des bowettes avec des bois de soutènement.

N° élément: 66
Inscrite Monument Historique

Monument à Émile Basly



Ancien mineur, Émile Basly (1854-1928) fut syndicaliste et homme politique. Le socle porte trois bas-reliefs figurant trois étapes de sa vie: l'action syndicale avec la mine représentée une fosse de la Société de Lens; l'action politique municipale avec la façade de l'ancien Hôtel de ville de Lens; l'action politique nationale avec la façade du Palais Bourbon à Paris, siège de l'Assemblée Nationale où il fut Député pendant 32 ans. La statue représente l'homme adoptant une position qui le rendit célèbre lorsqu'il découvrit la ville de Lens en ruine: bras croisés, le regard effaré sur les ruines de sa ville détruite en quasi-totalité par les bombardements. Inscrit Monument Historique

N° élément: 67
Inscrit Monument Historique

Gare



Entièrement détruite lors de la Première Guerre mondiale, la gare est reconstruite en 1927. Elle est l'œuvre de l'architecte Urbain Cassan. De style Art Déco, l'élévation générale prend la forme d'une locomotive. Dominé par la tour de l'horloge culminant à 23 mètres de haut, l'ensemble s'allonge sur 86 mètres. La partie centrale correspond au grand hall. Elle est couverte par une voûte garnie de pavés de verre qui confère une grande luminosité à l'espace intérieur. A l'intérieur règne une frise en mosaïque de grès cérame signée de Labouret. Cette frise évoque des scènes liées à l'exploitation minière.

N° élément: 68
Inscrite Monument Historique

Monument aux morts 1914-1918



Lens fut l'une des villes les plus touchées de la Région Nord-Pas de Calais par les destructions de la Première Guerre mondiale. Le monument, confié au sculpteur Augustin Lesieux, fut inauguré en 1925. De part et d'autre du piédestal sont sculptés un mineur aux poings serrés tenant à ses pieds sa barrette et ses outils et un soldat, le regard tourné vers l'horizon. A l'arrière, une femme, tenant par la main sa fille, fuit les ravages de la guerre. Dominant la composition, la Ville de Lens, figurée par une femme, s'appuie sur le blason de la ville. Le pied est appuyé sur une torpille, tandis que le personnage esquisse un geste d'indignation.

N° élément: 69
Inscrit Monument Historique

LIÉVIN

Cité St-Albert



Attachée à la Fosse n°16 de la Société des mines de Lens, la cité pavillonnaire n°16 dite Cité St-Albert fut construite entre 1921 et 1925. Elle poursuit la Cité des Provinces à Lens avec laquelle elle forme un continuum urbain. La cité est structurée par une voirie orthogonale et propose majoritairement des regroupements par deux habitations, quelques barres de logements venant toutefois compléter la cité sur ses bordures. La majorité des façades est entièrement composée de briques rouges avec, en parties supérieures, des faux-colombages ou des quadrillages en briques peintes en blanc. Les façades de certains pavillons sont en pierres de meulières à joints rubanés.

N° élément: 63 AB
Autre commune concernée: Loos-en-Gohelle

> École de la Cité St-Albert



L'école de la Cité St-Albert est une autre réalisation du modèle-type d'école élaboré par la Société des mines de Lens dans les années 1920. Elle est composée d'un seul corps rectangulaire terminé, à ses extrémités, par deux pavillons. Entièrement de briques blanches, les façades sont ponctuées par de nombreux motifs de briques rouges. L'école maternelle est élevée sur un seul niveau et est composée de trois corps de bâtiment disposés en T. L'ornementation architecturale des façades constitue un écho à celle de l'école primaire, les jeux de briques étant inversés: les façades sont entièrement en briques rouges avec des motifs en briques blanches.

N° élément: 63 AC



Chevalement n°3 bis

Dernier vestige de la Fosse n°3 (1859-1978) de la Société de Lens, le chevalement du n°3bis se situe aujourd'hui au cœur d'une zone d'activité. Jumeau du puits n°11 à Loos-en-Gohelle, il s'agit d'un chevalement datant de 1922, construit en poutrelles à treillis. Le chevalement possède un campanile surmonté d'un paratonnerre et de l'insigne minier (deux pics croisés). Ce chevalement possède une très grande portée symbolique et commémorative. En effet, le 27 décembre 1974, une explosion ravage une partie des chantiers du fond de la Fosse n°3, faisant 42 morts, 5 blessés, 116 orphelins. Il s'agit de la plus importante catastrophe minière dans la France d'après-guerre.

N° élément: 70
Inscrit Monument Historique



Chevalement n°1 bis

Dernier témoin de la Fosse n°1 (1858-1976) de la Société Houillère de Liévin, le chevalement du n°1bis date de 1922. Il s'agit d'un chevalement en poutrelles à treillis rivetés. Les chevalements du n°1 bis de la Société Houillère de Liévin et du n°3 bis de la Société des mines de Lens, à Liévin, illustrent la rivalité de style entre les deux compagnies. Distants de quelques dizaines de mètres, ils sont situés sur la même commune mais pas sur la même concession. Celui appartenant à la Société de Liévin est plutôt sobre tandis que l'autre, de la Société de Lens, porte un campanile avec paratonnerre surmonté de l'insigne minier (deux pics croisés).

N° élément: 71
Inscrit Monument Historique



Temple protestant

L'implantation protestante dans le Bassin minier est tardive. Au début du 20ème siècle, les directeurs de la Société de Liévin, probablement eux-mêmes protestants, encouragent le culte réformé. Entièrement détruit lors de la Première Guerre mondiale, le temple est inauguré en mai 1925 (architectes Laude, Lamarre et Henry). Il se présente comme un imposant bâtiment cubique augmenté d'une annexe accueillant la salle des fêtes et les salles de réunions. L'extérieur est couvert d'un enduit de ciment gris recouvrant une maçonnerie de briques et une structure en béton armé. Un clocher-porche est posé sur l'angle droit, le porche lui-même étant fermé par une grille Art Déco.

N° élément: 72
Inscrit Monument Historique



Grands Bureaux de la Société houillère de Liévin

Reconstruits dans les années 1920, les Grands Bureaux de la Société houillère de Liévin regroupaient les services centraux, techniques, comptables, financiers et commerciaux de la Société. Avec la Nationalisation, ils sont reconvertis en maternité de la Société de Secours Minière. Ils accueillent aujourd'hui les services de la ville de Liévin. D'architecture simple et entièrement en briques, il s'agit d'un vaste édifice rectangulaire. Les façades accueillent, aux second et troisième niveaux, des reliefs sur lesquels figurent les emblèmes du mineur, seuls motifs, avec le cartouche, rappelant aujourd'hui la fonction originelle de l'édifice.

N° élément: 73 A



Cité des Bureaux ouest

La cité est caractéristique des cités pavillonnaires construites par la Société de Liévin dans l'entre-deux-guerres. Les pavillons sont construits en briques ou en parpaings de schiste. La volumétrie est dans son ensemble assez simple. La cité bénéficie de beaux alignements d'arbres. Conformément au style architectural de la Société, les façades de certaines habitations sont composées d'un assemblage de briques rouges et de briques roses. D'autres typologies offrent un traitement particulier par enduit dit «à la tyrolienne» composé de petits gravillons mélangés au mortier. Les façades sont ponctuées de fers d'ancrage en forme de «barrette» de mineur ou d'étoile.

N° élément: 73 B

Terril 80



Le Terril 80 est issu de l'activité de la Fosse n°3 de la Société houillère de Liévin. Terril plat, il a été exploité pour sa valeur économique puis, par la suite, requalifié par des opérations de terrassements et de pré-verdissement (plantation d'arbres et d'arbustes). Il sert aujourd'hui de support aux activités sportives et de loisirs.

N° élément: 74 A

Cité des Garennes



Située en bordure du Terril 80, cette cité pavillonnaire (années 1920) de la Société de Liévin a la particularité de jouer avec la topographie dans l'implantation de ses logements. Les façades de certains pavillons sont composées d'un assemblage de briques rouges et de briques roses séparées à mi-hauteur. Des motifs en losange de briques rouges ou roses viennent également animer les façades et les pignons aveugles. D'autres typologies offrent, dans la partie supérieure des façades, un traitement particulier par enduit dit «à la tyrolienne» composé de petits gravillons mélangés au mortier.

N° élément: 74 B

Cité des Petits Bois



Cette cité pavillonnaire fut construite par la Société de Liévin dans l'entre-deux-guerres. Jouant sur les ruptures de pente du sol, elle offre de belles perspectives et propose majoritairement des habitations regroupant deux logements. En comparaison avec d'autres cités, la volumétrie est davantage travaillée: deux volumes accolés avec toiture à deux pans avec ou sans lucarne, et débords de toiture. La cité accueille en outre une typologie particulière de pavillon en forme de chalet avec une toiture à longs pans. Les façades sont soit en briques de parpaings nues, soit enduites «à la tyrolienne».

N° élément: 75

LOOS-EN-GOHELLE

Cavalier



Le tronçon de cavalier Wingles/Vendin-le-Vieil/Lens/Loos-en-Gohelle, long de 10 kilomètres, permet de traverser différentes ambiances paysagères du territoire. L'état actuel du cavalier varie en fonction des secteurs. Parfaitement intègre entre Wingles et Vendin-le-Vieil, où il a conservé ses rails, il en est dépourvu à parti de Vendin-le-Vieil et n'est pas aménagé. Il se termine aux abords de la Cité 12 à Loos-en-Gohelle. Ce tronçon de cavalier a aussi la particularité de posséder des sections au niveau du sol, en déblais ou en remblais.

N° élément: 63 K

Autres communes concernées: Vendin-le-Vieil / Wingles / Lens

Fosse n°12



Le fonçage du puits n°12 par la Société de Lens commence en 1891 et la mise en exploitation débute le 1er janvier 1894. Reconstituée après la Première Guerre mondiale, la fosse est modernisée en 1951. En novembre 1966, elle est reliée au siège n°19 pour en assurer l'aéragé, puis le service jusqu'en 1972. Il subsiste le bâtiment de la salle des pendus, les ateliers et la maison du gardien. L'ancien bâtiment de la salle des pendus est construit en brique et en béton sur un haut soubassement de meulrières, typique du style Lens. De même que la salle des pendus, les ateliers reposent sur un haut soubassement de meulrières.

N° élément: 63 L

Inscrite Monument Historique

Maisons d'ingénieur de la Cité n°12 (Lens)



Traduisant la hiérarchie du fond au jour, les maisons d'ingénieur, de cadres et de porions de la Cité n°12 sont situées de part et d'autre de l'entrée de la fosse. Symboliquement, elles contrôlent la vie dans la cité minière et rappellent, en dehors de l'espace de la fosse, l'autorité des «encadrants» sur les mineurs et leurs familles. La maison d'ingénieur domine la Cité n°12, de toute sa hauteur et de sa masse. Elle est l'une des nombreuses applications d'un modèle standardisé défini par la Société de Lens au lendemain de la Première Guerre mondiale et qui se retrouve dans la grande majorité des cités minières de la Société.

N° élément: 63 N

Maison d'ingénieur de la Cité des Provinces (Lens)



Située au pied de la Fosse 11-19, la maison d'ingénieur, identique à celle de la Cité n°12, est une autre réalisation du modèle-type de maison d'ingénieur de la Société des mines de Lens. De base carrée, elle s'élève sur trois niveaux, est entièrement construite en briques et est surmonté d'une toiture à demi-croupes largement débordante. Les premiers et deuxièmes niveaux sont en briques rouges tandis que le troisième niveau est en briques blanches avec des motifs de briques rouges.

N° élément: 63 W

Cité St-Albert



Attachée à la Fosse n°16 de la Société des mines de Lens, la cité pavillonnaire n°16 dite Cité St-Albert fut construite entre 1921 et 1925. Elle poursuit la Cité des Provinces à Lens avec laquelle elle forme un continuum urbain. La cité est structurée par une voirie orthogonale et propose majoritairement des regroupements par deux habitations, quelques

barres de logements venant toutefois compléter la cité sur ses bordures. La majorité des façades est entièrement composée de briques rouges avec, en parties supérieures, des faux-colombages ou des quadrillages en briques peintes en blanc. Les façades de certains pavillons sont en pierres de meulières à joints rubanés.

N° élément : 63 AB
Autre commune concernée : Liévin

> La Cité St-Albert comporte un équipement situé sur la commune de Liévin

Cité n°11



Il s'agit d'une très petite cité pavillonnaire, construite en 1923 par la Société de Lens. Composée de deux rues, elle est structurée autour d'une place et se caractérise par une implantation en front à rue des pavillons, regroupant deux ou quatre logements. Entièrement recouvertes d'un enduit en ciment, les habitations offrent des volumétries diversifiées. La cité accueille également une maison d'ingénieur conforme au modèle-type de la Société des mines de Lens.

N° élément : 63 AD

Fosse 11/19



La fosse est reconstruite dans les années 1920 par la Société de Lens. Après la Nationalisation, elle devient un siège de concentration. Le puits n°19 est surmonté d'une tour de concentration n'ayant plus aucun équivalent dans le Bassin minier (1960). Celle-ci constitue un véritable emblème dans le Bassin. La fosse est fermée en janvier 1986. Le site compte encore un grand nombre d'édifices : bâtiments d'extraction et chevalement, tour de concentration, bâtiments des recettes, lampisterie, salles des machines, salles des compresseurs et des condensateurs, château d'eau, salle des bains-douches, une partie du triage ainsi que des ateliers et la maison du concierge.

N° élément : 63 AE
Classée Monument Historique

Terril 74



L'une des «Pyramides» du Bassin minier. Issu de l'intense concentration de la production sur la Fosse 11-19 située à ses pieds, le Terril conique 74 est véritablement iconique. Impressionnant, volumineux et parsemé de petits monticules qui lui donnent du relief, il culmine à 186 mètres (niveau de la mer). Petit «plus» en comparaison avec son jumeau (74a), il a conservé quelques vestiges de sa rampe d'édification. Mais comme lui, il accueille une faune et une flore riches et diversifiées.

N° élément : 63 AF
En instance de classement au titre des Sites

Terril 74a



L'autre «Pyramide» du Bassin minier. Tout comme son jumeau (74), parmi les plus hauts d'Europe, le Terril conique 74a est visible des kilomètres à la ronde et du haut de ses 186 mètres (niveau de la mer), il domine majestueusement le paysage environnant. Aménagé pour faciliter son ascension, il offre en son sommet un magnifique panorama sur la Fosse 11-19, sur les cités minières de la Société des mines de Lens et sur les lignes d'horizon si caractéristiques du Bassin minier.

N° élément : 63 AG
En instance de classement au titre des Sites

Terril 74b

Aux pieds des terrils jumeaux, la plateforme schisteuse du Terril 74b accueillait un bassin de décantation, lié au lavoir de la Fosse 11/19, qui permettait de récupérer les plus petites particules charbonneuses. Si le sommet du Terril 74 s'avérait «inatteignable», cette plateforme permet également une belle lecture du paysage minier du Lensois, à double facette : un paysage urbain d'un côté ; la mine à la campagne de l'autre.

N° élément : 63 AH

En instance de classement au titre des Sites

MAZINGARBE**Terril 49**

Le Terril 49 est issu de l'activité de la Fosse n°3 (1857-1963) de la Compagnie des mines de Béthune situé à Vermelles. Il s'agit d'un terril conique demeuré intact, d'une surface de 17 hectares et d'une hauteur de 130 mètres. Le terril accueille aujourd'hui une végétation spontanée.

N° élément : 79

Cité n°7

Attachée à la Fosse n°7 de la Compagnie de Béthune, la Cité n°7 est une cité-jardin construite dans les années 1920. La cité est organisée selon une voirie courbe et est majoritairement composée de maisons regroupant deux logements. Les habitations offrent de riches volumétries au niveau des toitures. Certaines sont complétées par des porches spécifiques à la Compagnie, marqués par un arc boutant reposant sur un sabot de pierre. Les blocs de quatre logements sont particulièrement travaillés avec des toitures à longs pans, des ouvertures surmontées de grands arcs en briques rouges et des façades alternant la brique et l'enduit de ciment, avec frise en damiers et faux-colombages peints.

N° élément : 80 A

**> École de la Cité n°7 (École Kergomard)**

Construite par la Compagnie de Béthune, en brique et en béton, l'école de garçons de la Cité n°7 est composée de trois corps de bâtiment dont un pavillon central particulièrement travaillé sur le plan architectural. S'élevant sur deux niveaux, celui-ci est percé au rez-de-chaussée d'une vaste baie en plein-cintre correspondant à l'ancien accès principal et aux logements de la Direction. Le pignon central triangulaire accueille l'inscription «ÉCOLE DE GARCONS». La totalité de la façade est recouverte d'un enduit de ciment peint et est animée d'un quadrillage en relief. L'ensemble est surmonté d'un clocheton en béton recouvert d'une toiture à quatre pans à bords retroussés.

N° élément : 80 B

Château Mercier (Maison du directeur des mines de Béthune)

Le château Mercier est particulièrement représentatif des demeures des dirigeants des compagnies. Il porte le nom de Louis Mercier (1856-1927), Directeur général de la Compagnie de Béthune. Après la Nationalisation, les Houillères du Bassin transforment l'édifice en maternité en 1946. Il accueille aujourd'hui les services de la mairie. Le château, construit entre 1901 et 1920, est un grand édifice qui présente toutes les caractéristiques de la grande architecture française classique. Dans le parc, un grand

bassin maçonné dans la plus pure tradition du jardin à la Française est bordé de haies d'ifs taillés.

N° élément : 81 A
Inscrit Monument Historique

Maisons d'ingénieur



Dans l'immédiate continuité du château Mercier, le Boulevard des Platanes accueille une série de maisons d'ingénieur construite par la Compagnie de Béthune dans les années 1920, pour les ingénieurs des fosses de la Compagnie mais également pour les ingénieurs de la grande usine carbochimique située à proximité et née sous l'impulsion de Louis Mercier. Situées en bordure d'un très long boulevard bordé de platanes majestueux, les maisons d'ingénieur, toutes différentes, rivalisent de style et d'inspiration avec pour certaines, quelques faux-colombages peints caractéristiques de la Compagnie. Ces maisons de maître font davantage penser aux villas balnéaires qu'aux demeures industrielles.

N° élément : 81 B

Cité n°2



Attachée à la Fosse n°2 de la Compagnie de Béthune, la Cité n°2 est une très vaste cité-jardin construite entre 1920 et 1927. La cité est constituée d'habitations de deux logements. La qualité paysagère est renforcée par de longs alignements d'arbres à hautes tiges. Du point de vue architectural, les habitations offrent de riches volumétries. Les façades présentent des pilastres d'angle, un soubassement de brique, des ouvertures surmontées de linteaux en plein-cintre ou droits en béton et rehaussées d'arcs en briques peints avec clef de voûte. Certaines habitations sont complétées par des porches marqués par un arc boutant reposant sur un sabot en pierre qui supporte un appentis.

N° élément : 82 A
Autre commune concernée : Bully-les-Mines

> École de la Cité n°2



L'école se trouve au cœur de la cité. Très simple, l'édifice datant des années 1920 est caractéristique de la Compagnie de Béthune. Il est composé d'un seul corps de bâtiment de plain-pied et recouvert d'une toiture de tuiles, à deux pans, débordante et reposant sur des consoles en béton. L'école a été complétée d'un groupe scolaire par le Groupe de Béthune dans les années 1960. Caractéristiques de l'architecture scolaire des Houillères nationalisées, les bâtiments sont de forme rectangulaire et recouvert de toits-terrasses inclinés.

N° élément : 82 B

> Dispensaire Société de Secours Minières de la Cité n°2



Construit dans les années 1920 par la Compagnie de Béthune, le dispensaire est situé au cœur de la cité, il accueillait un centre de soins et une garderie. D'architecture simple, il est composé de deux volumes identiques accolés en miroir et recouverts d'un enduit de ciment. Chacun des avant-corps est percé en son centre d'une très large baie en plein-cintre. Les pignons sont recouverts d'une toiture à demi-croupe. Le fronton de chaque avant-corps accueille respectivement les inscriptions «DISPENSARE» et «GARDERIE».

N° élément : 82 C

Terril 58

Le Terril plat 58 est issu de l'activité des lavoirs de la Compagnie des mines de Béthune puis des lavoirs modernes du Groupe de Béthune après la Nationalisation. Ces derniers permettaient de traiter les productions des fosses situées sur la concession de Bruay. L'édification du Terril 58 débute vers 1896. Au début des années 1960, près de 2 millions de tonnes de schistes y sont déversés par an. Dans sa forme actuelle, il s'étend sur une cinquantaine d'hectares pour une hauteur d'une quarantaine de mètres.

N° élément: 84 A

*En instance de classement au titre des Sites
Autre commune concernée: Grenay*

Terril 58a

Au même titre que le Terril 58, le Terril plat 58a est issu du lavoir du Groupe de Béthune. Son édification débute en 1961. Il est de dimension plus modeste que son voisin. Il a fait l'objet de légères opérations de terrassement afin de le rendre accessible.

N° élément: 84 B

*En instance de classement au titre des Sites
Autre commune concernée: Grenay*

MÉRICOURT**Cité Résidence du Parc**

Attachée à l'ancienne Fosse n°4-5 de la Compagnie de Drocourt, cette cité-jardin construite dans les années 1920 vient poursuivre la Cité Résidence de la Motte. Beaucoup plus petite que sa voisine, la cité suit une voirie courbe. Construits en briques, les pavillons regroupent deux ou trois logements. Les habitations présentent une volumétrie recherchée, notamment au niveau de la toiture: débords, pignons-lucarnes... Le style architectural est sobre avec des linteaux droits en béton et de légères frises de briques blanches. Des alignements d'arbres, des mails piétons ainsi qu'un vaste parc public confèrent à la cité une très belle qualité paysagère.

N° élément: 48 M

Nécropole et parcours des rescapés

Le Silo de Méricourt et le parcours des rescapés sont des hauts-lieux commémoratifs de la Catastrophe des mines de Courrières du 10 mars 1906, lors de laquelle 1099 mineurs ont perdu la vie. Le Silo est élevé au-dessus de la fosse commune où sont enterrées 270 victimes de la catastrophe n'ayant pu être identifiées par leurs proches. La nécropole est complétée d'un parcours des rescapés, chemin de marche reliant le Silo à l'emplacement de la Fosse n°2 où le 30 mars 1906 à huit heures du matin, après trois semaines d'errance et de souffrance, 13 mineurs sont remontés au jour. Long d'un kilomètre, le parcours retrace symboliquement en surface le chemin parcouru par ces survivants en sous-sol.

N° élément: 55 C

Autre commune concernée: Billy-Montigny

NOYELLES-SOUS-LENS



Cité de l'Hôpital

La Cité de l'Hôpital est une petite cité moderne construite par le Groupe d'Hénin-Liétard à la fin des années 1940. La cité est organisée selon une voirie courbe et est composée de chalets en bois individuels et d'habitations en brique. Reposant sur un soubassement en béton, l'habitation de type chalet est recouverte d'un toit à deux pans. Les pignons et les façades sont recouverts d'un bardage en pin. Les pavillons en brique s'élèvent sur un ou deux niveaux. Leur style architectural est fonctionnel avec toiture classique à deux pans, murs de briques rouge-orangé, baies de forme carrée ou rectangulaire avec encadrement en béton. Des pigeonniers ont été construits à l'arrière des habitations.

N° élément: 55 D

Autre commune concernée: Fouquières-lez-Lens

> La Cité de l'Hôpital comporte un équipement situé sur la commune de Fouquières-lez-Lens



Cité de Courtaîne

Anciennement attachée aux Fosses n°3 et n°4 de la Compagnie des mines de Courrières, la Cité de Courtaîne est une cité pavillonnaire construite dans les années 1920. La cité suit une voirie strictement orthogonale et les maisons, groupées par deux, offrent de beaux fronts de bâtis notamment depuis la Route Nationale n°43. La cité se distingue par la variété des volumétries des habitations: toitures classique à deux pans et toitures à fenêtres-lucarnes. La partie supérieure des façades est richement décorée avec des frises, des bandeaux et des motifs de briques blanches.

N° élément: 55 F

Autre commune concernée: Fouquières-lez-Lens



Cité d'Anchin

Contiguë à la Cité de Courtaîne, la Cité d'Anchin est une très vaste cité pavillonnaire construite dans les années 1920. La cité suit une voirie strictement orthogonale et les maisons, groupées par deux, offre de beaux fronts bâtis. Les angles des îlots sont marqués par des habitations isolées. La cité offre une grande variété de volumétries et de décors, notamment au niveau des toitures. La partie supérieure des façades est richement décorée de frises, de bandeaux et de motifs de briques blanches. Chaque pavillon est ainsi différencié de son voisin.

N° élément: 55 G

Autre commune concernée: Sallaumines

> La Cité d'Anchin comporte des maisons de cadre situé sur la commune de Sallaumines

PONT-À- VENDIN



Cavalier

D'une longueur de quatre kilomètres, le tronçon de cavalier estevelles/Harnes débute au pied du Terril 98 et prend la direction du canal de Lens en passant à Pont-à-Vendin, Annay-sous-Lens et Harnes. Aujourd'hui dépourvu de ses rails, le cavalier a été en partie réhabilité, en respectant parfaitement le tracé. Cette portion constitue désormais une liaison permettant les activités de loisirs de type randonnées.

N° élément : 51 C

Autres communes concernées : Harnes / Estevelles / Annay-sous-Lens

SAINS-EN-GOHELLE



Cité n°10

Attachée à la Fosse n°10 de la Compagnie de Béthune, la cité est une vaste cité pavillonnaire construite dans les années 1920. Elle est composée de maisons regroupant 2 logements. Les habitations offrent de riches volumétries : 2 pans, pans brisés, demi-croupes, lucarnes rampantes ou à pignons centrés, débords de toitures. D'architecture simple, les façades présentent des soubassements de briques, des ouvertures surmontées de linteaux en plein-cintre ou droits en béton et rehaussées d'arcs en briques peints avec clef de voûte. Certaines habitations sont complétées par des porches marqués par un arc boutant reposant sur un sabot de pierre, détail architectural typique de la Compagnie.

N° élément : 87 A

Autre commune concernée : Bouvigny-Boyeffles



> Église de la Cité n°10 (Église Ste-Marguerite)

Une première église Ste-Marguerite avait été construite en 1912 au sein de la cité mais elle fut détruite lors de la Première Guerre mondiale. Elle est reconstruite à partir de 1924 et achevée en 1926. L'église se présente comme un édifice compact, très structuré avec l'originalité d'un clocher-porche. Le tympan est décoré d'une mosaïque présentant un motif de losanges et triangles agrémentés de deux marguerites ouvertes. Le toit du clocher-porche, de forme pyramidale et recouvert de pannes flamandes, est couronné par une girouette en forme de coq.

N° élément : 87 B



> Groupe scolaire de la Cité n°10

Le groupe scolaire de la Cité n°10 fut construit dans les années 1920, en même temps que l'église, par la Compagnie de Béthune. Il comprend deux corps de bâtiment, correspondant respectivement à l'école des filles et à l'école des garçons. Quasiment identiques, ils se font face et encadrent l'église Ste-Marguerite. Ces deux bâtiments sont élevés sur un seul niveau. Les entrées sont surmontées d'un pignon triangulaire recouvert d'une toiture débordante reposant sur des aisseliers en bois sculptés. Elles accueillent un cartouche en béton portant anciennement l'inscription «ÉCOLE DES FILLES» ou «ÉCOLE DES GARCONS».

N° élément : 87 C

SALLAUMINES



Cité d'Anchin

Contiguë à la Cité de Courtaîne, la Cité d'Anchin est une très vaste cité pavillonnaire construite dans les années 1920. La cité suit une voirie strictement orthogonale et les maisons, groupées par deux, offre de beaux fronts bâtis. Les angles des îlots sont marqués par des habitations isolées. La cité offre une grande variété de volumétries et de décors, notamment au niveau des toitures. La partie supérieure des façades est richement décorée de frises, de bandeaux et de motifs de briques blanches. Chaque pavillon est ainsi différencié de son voisin.

N° élément: 55 G

Autre commune concernée: Noyelles-sous-Lens



> Maisons de cadre de la Cité d'Anchin

Les maisons de cadre de la Cité d'Anchin regroupent deux logements. Entièrement construit en briques, elles s'élèvent sur deux niveaux et sont recouvertes de toits à deux pans. Les façades et les pignons sont ornements de bandeaux, frises et motifs en briques blanches.

N° élément: 55 H



Cité Deblock

Attachée à la Fosse n°4 de la Compagnie des mines de Courrières, la Cité Deblock est une cité pavillonnaire construite à la fin des années 1920. La cité suit une voirie strictement orthogonale et les maisons, groupées par deux ou par trois, sont majoritairement implantées en front à rue. La cité est également composée de quelques barreaux de coronas à un seul niveau. Typique des cités pavillonnaires de la Compagnie, la cité se distingue par sa qualité architecturale et sa variété de volumétries. Les décors reposent sur l'association de la brique de terre cuite et de la brique blanche: frises et motifs blancs.

N° élément: 56 A



> Maisons de cadre et d'ingénieur de la Cité Deblock

Situées de l'autre côté de l'ancienne Route Nationale n°43, les maisons d'ingénieur et de cadre font face à la Cité Deblock. Les maisons de cadre sont regroupées par deux. A la hauteur de l'attention architecturale portée aux façades des logements ouvriers, les façades des maisons de cadre offrent une riche ornementation. Située dans le prolongement des maisons de cadre, la maison d'ingénieur offre une architecture encore plus recherchée.

N° élément: 56 B



Monument de la Catastrophe de Courrières

Le premier monument commémoratif de la Catastrophe de Courrières fut inauguré le 8 août 1909 mais il fut endommagé lors de la Première Guerre mondiale. Les architectes Goniaux et Delannoy furent retenus pour concevoir le nouveau monument. Parmi les deux groupes sculptés figurent un mineur portant son pantalon de travail et coiffé de sa barrette, pourvu de sa lampe, et un galibot; mais aussi une femme, tenant un nourrisson dans ses bras et accompagnée d'une petite fille. Il s'agit de la veuve et des orphelins du mineur. Au-dessus, la catastrophe est présentée par un mineur: entre ses genoux sortent des rayons figurant l'explosion.

N° élément: 57

Inscrit Monument Historique

VENDIN-LE-VIEIL

Cavalier



Le tronçon de cavalier Wingles/Vendin-le-Vieil/Lens/Loos-en-Gohelle, long de 10 kilomètres, permet de traverser différentes ambiances paysagères du territoire. L'état actuel du cavalier varie en fonction des secteurs. Parfaitement intègre entre Wingles et Vendin-le-Vieil, où il a conservé ses rails, il en est dépourvu à parti de Vendin-le-Vieil et n'est pas aménagé. Il se termine aux abords de la Cité 12 à Loos-en-Gohelle. Ce tronçon de cavalier a aussi la particularité de posséder des sections au niveau du sol, en déblais ou en remblais.

N° élément: 63 K

Autres communes concernées: Loos-en-Gohelle / Wingles / Lens

WINGLES

Cité de la Gare



Attachée à la Fosse n°7 (1879-1960), la Cité de la Gare est caractéristique des cités pavillonnaires de la Société de Lens dans l'entre-deux-guerres. Construite entre 1921 et 1927, elle propose divers types de regroupement d'habitations, par 2, par 4 ou par 6. Les groupes sont implantés en front à rue créant de beaux fronts bâtis sur plusieurs dizaines de mètres. Les habitations construites en 1921 sont repérables à leurs riches volumétries, notamment les toitures: 2 pans, pans brisés, demi-croupes, lucarnes rampantes ou à pignons centrés, chiens-assis, débords de toitures, porches. Leurs façades sont entièrement de briques blanches avec bandeaux et motifs géométriques de briques rouges.

N° élément: 59

Cité du Pont



Attachée à la Fosse n°7, il s'agit d'une petite cité de coron construite entre 1924 et 1926 qui, conforme au style architectural et urbain de la Société de Lens, offre une grande diversité architecturale dans ses barreaux d'habitations. La cité est structurée selon une voirie mixte, à la fois courbe et orthogonale, et propose quasi-exclusivement des barreaux d'habitations regroupant quatre, cinq ou dix logements. Ces barreaux offrent de riches volumétries et les façades sont soit entièrement composées de briques blanches avec bandeaux et motifs géométriques de briques rouges, soit de briques rouges et ponctuées dans les parties supérieures par de faux-colombages en briques peintes en blanc.

N° élément: 60

Cité des Sports



Cette cité pavillonnaire fut construite entre 1921 et 1930 et est caractéristique de la Société des mines de Lens. Elle propose plusieurs regroupements de typologies, par deux, trois, quatre, cinq ou six, et des volumétries diversifiées. Elle présente par ailleurs un modèle d'habitation particulier donnant au pavillon l'aspect d'une «demi-maison». Ce modèle permettait d'envisager l'ajout d'un deuxième volume identique en fonction des besoins de logement.

N° élément: 67



Parc de Wingles et étangs d'affaissement

Le parc de Wingles et ses étangs d'affaissement se situent sur la concession de l'ancienne Compagnie des mines de Meurchin absorbée par la Société des mines de Lens en 1920. La Compagnie de Meurchin possédait alors 6 puits en activité. En 1902, elle avait installé son rivage d'embarquement au bord du canal de la Haute-Deûle à Wingles. Autrefois terres de marais, des étangs se sont formés en raison des affaissements miniers. Aujourd'hui, 5 étangs d'affaissement occupent une superficie de 12 hectares au sein d'un vaste parc de 250 hectares.

N° élément: 63 J

Autres communes concernées: Billy-Berclau / Douvrin / Hulluch



Cavalier

Le tronçon de cavalier Wingles/Vendin-le-Vieil/Lens/Loos-en-Gohelle, long de 10 kilomètres, permet de traverser différentes ambiances paysagères du territoire. L'état actuel du cavalier varie en fonction des secteurs. Parfaitement intègre entre Wingles et Vendin-le-Vieil, où il a conservé ses rails, il en est dépourvu à parti de Vendin-le-Vieil et n'est pas aménagé. Il se termine aux abords de la Cité 12 à Loos-en-Gohelle. Ce tronçon de cavalier a aussi la particularité de posséder des sections au niveau du sol, en déblais ou en remblais.

N° élément: 63 K

Autres communes concernées: Vendin-le-Vieil / Loos-en-Gohelle / Lens



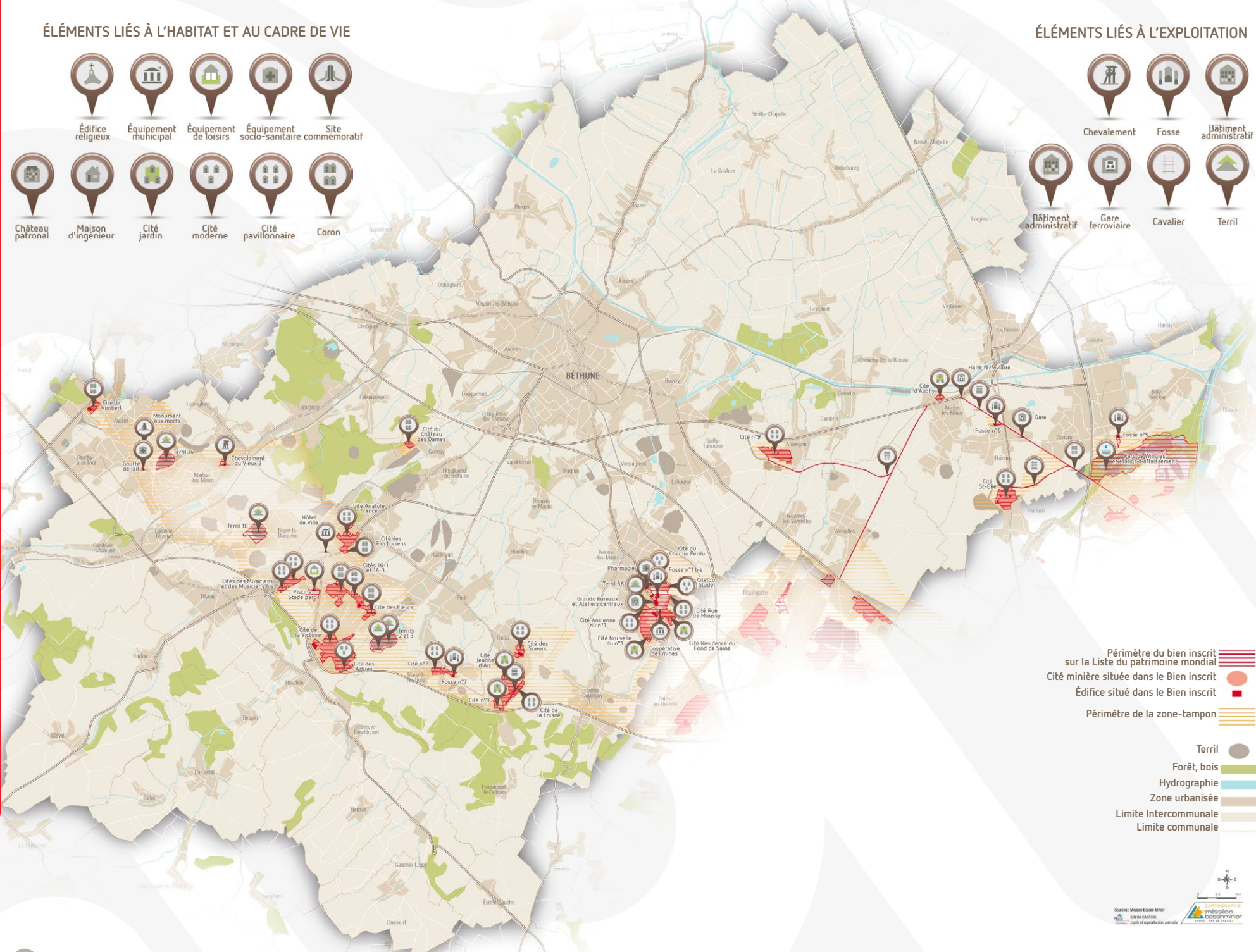
Communauté
d'Agglomération
de Béthune, Bruay,
Nœux et environs



ÉLÉMENTS LIÉS À L'HABITAT ET AU CADRE DE VIE



ÉLÉMENTS LIÉS À L'EXPLOITATION



Périmètre du bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial

Cité minière située dans le Bien inscrit

Édifice situé dans le Bien inscrit

Périmètre de la zone-tampon

Terril

Forêt, bois

Hydrographie

Zone urbanisée

Limite Intercommunale

Limite communale

ANNEQUIN

Cavalier



Le tronçon de cavalier reliant Auchy-les-mines à Vermelles fait partie de l'épine dorsale du réseau ferroviaire de la Compagnie des mines de Béthune reliant le sud de la concession au nord. Long de 9 kilomètres, il permet, depuis Auchy-les-mines, d'atteindre la Cité n°9 à Annequin par un embranchement, puis le Terril 49 plus au sud. Le cavalier a fait l'objet d'une requalification le privant de ses rails tout en conservant ses haies végétales d'origine.

N° élément: 78 A

Autres communes concernées:

Noyelles-les-Vermelles / Cambrin / Cuinchy / Vermelles / Auchy-les-mines

Cité n°9



La cité pavillonnaire n°9 fut construite par la Compagnie de Béthune en deux phases, de 1900 à 1904, puis de 1921 à 1923. Deux ensembles se distinguent selon les deux époques. D'une part, les habitations construites début du 20^{ème} siècle, repérables à leur volumétrie et leur style architectural simples: toitures à deux pans à lucarnes, bandeaux de briques, arcs en briques. Ces habitations sont très fortement alignées. D'autre part, les habitations des années 1920 qui offrent des volumétries plus riches: deux pans, pans brisés, demi-croupes, lucarnes rampantes ou à pignons centrés, débords de toiture. Le porche est marqué par un arc boutant reposant sur un sabot de pierre qui supporte un appentis.

N° élément: 78 B

Autre commune concernée: Sailly-Labourse



> Dispensaire Société de Secours Minière de la Cité n°9

Le dispensaire de la Cité n°9 est construit dans les années 1960 par le Groupe de Béthune. Il se compose d'un seul bâtiment avec un rez-de-chaussée principal et un étage sous comble. L'ensemble est recouvert d'un enduit en ciment peint de couleur claire. L'architecture est sobre et fonctionnelle.

N° élément: 78 C



> École de la Cité n°9

Prolongée par d'autres bâtiments plus récents, l'école de la Cité n°9 est construite dans les années 1920 par la Compagnie de Béthune. Il est, à l'origine, composée d'un bâtiment unique élevé sur un seul niveau. Depuis la cour, la façade est percée de quatre portes d'accès aux salles de classes précédées chacune d'un perron en béton. L'ensemble des ouvertures est surmonté d'un linteau métallique à motif floral.

N° élément: 78 D

AUCHEL



Terril 14

Le Terril 14 est issu de l'activité de la Fosse n°5 (1872-1964) de la Compagnie des mines de Marles. Dominant pleinement le paysage profondément agricole du secteur, ce terril monumental dépasse la centaine de mètres. Son ascension se fait par l'ancienne rampe de chargement. Le terril offre en son sommet un très large panorama sur la «chaîne des terrils».

N° élément: 102

En instance de classement au titre des Sites



Goutte de lait

En 1903, la Compagnie des mines de Marles crée à Auchel une consultation de nourrissons complétée d'une Goutte de Lait permettant de distribuer aux mères du lait stérilisé ou pasteurisé. L'édifice est constitué d'une structure en béton avec remplissages de briques. Un bandeau décoratif indique «GOUTTE DE LAIT» au centre, tandis que les deux bandeaux latéraux sont couverts d'un bas-relief où figurent deux jeunes enfants blonds et nus, l'un allongé sur le dos et l'autre sur le ventre, encadrant un écusson dans lequel broute une vache. A l'arrière, des pots à lait et des herbes évoquant la campagne.

N° élément: 103

Inscrite Monument Historique



Monument aux morts

En 1924, un concours est organisé par la Ville pour la réalisation d'un monument commémorant la Première Guerre mondiale. L'ouvrage de Félix Desruelles est inauguré en 1928. Le monument est composé de deux groupes sculptés dont les sujets, militaire pour l'un, pacifique pour l'autre, se répondent. Le second groupe, qui s'intitule la Paix au pays noir, se présente comme un haut-relief sans fond: sous le pommier de son jardin, un mineur, remonté de la fosse, jouit des plaisirs de l'existence, entouré de sa famille. A l'extrême gauche du groupe, le fils aîné est allongé dans l'herbe. Son costume laisse supposer qu'il s'agit d'un galibot travaillant au fond.

N° élément: 104

Inscrit Monument Historique



Cité Rimbert

Cette cité de corons est construite au début du 20^{ème} siècle par la Compagnie des mines de Marles. La cité propose majoritairement des barreaux regroupant trois, six ou dix logements. La volumétrie des blocs est particulièrement sobre: barreau à simple épaisseur et double orientation, toiture à deux ou quatre pans, simple ou double élévation. Certains barreaux sont composés de trois blocs bien distincts avec dans un seul alignement: la maison d'employés large et massive; la maison de porion, remarquable avec son pignon triangulaire; les logements ouvriers.

N° élément: 105 A



> École de la Cité Rimbart

L'école de la Cité Rimbart se distingue des logements ouvriers par son style architectural plus travaillé et jouant sur la polychromie briques rouges et briques blanches. De base rectangulaire, l'édifice est élevé sur deux niveaux. La mention «ÉCOLE», le nouveau nom de celle-ci, «ANATOLE FRANCE», ainsi qu'une horloge ornent le pignon de la travée centrale. L'école des filles et celle des garçons sont également sommées d'un pignon triangulaire portant respectivement les mentions «FILLES» et «GARCONS».

N° élément : 105 B

AUCHY-LES-MINES

Halte ferroviaire



La halte ferroviaire d'Auchy-les-mines constitue le point d'embranchement des cavaliers venant de la Fosse n°6 et de la Fosse n°8 de la Société de Lens à Vendin-le-Vieil avec le réseau principal. Telle une balise dans le paysage, cette halte ferroviaire d'architecture régionaliste particulièrement soignée marque, depuis le nord, l'entrée dans la concession de la Société des mines de Lens.

N° élément : 63 A

Cavalier



D'une longueur d'un kilomètre, le tronçon de cavalier Auchy-les-mines/Haisnes-lez-La Bassée prend la direction, au nord, de la gare de Violaines, et au sud, la direction de Lens. Le cavalier a été requalifié, en respectant le tracé, et constitue aujourd'hui une liaison douce propice à la randonnée. S'il est désormais dépourvu de ses rails, les haies d'origine ont été conservées.

N° élément : 63 B

Autre commune concernée : Haisnes-lez-La Bassée

Cavalier



Le tronçon de cavalier reliant Auchy-les-mines à Vermelles fait partie de l'épine dorsale du réseau ferroviaire de la Compagnie des mines de Béthune reliant le sud de la concession au nord. Long de 9 kilomètres, il permet, depuis Auchy-les-mines, d'atteindre la Cité n°9 à Annequin par un embranchement, puis le Terril 49 plus au sud. Le cavalier a fait l'objet d'une requalification le privant de ses rails tout en conservant ses haies végétales d'origine.

N° élément : 78 A

Autres communes concernées :

Noyelles-les-Vermelles / Cambrin / Cuinchy / Vermelles / Annequin

BARLIN



Cité de la Loïsne

Située en lisière agricole, la Cité de la Loïsne est une cité pavillonnaire construite dans les années 1920-1930 par la Compagnie de Vicoigne-Nœux-Drocourt. La cité s'étend de part et d'autre d'une rue orthogonale isolée et est composée de pavillons regroupant deux logements. Construites en briques, les habitations sont majoritairement implantées en front à rue. Les pavillons offrent des volumétries diversifiées, notamment au niveau des toitures : toitures à deux pans à lucarnes, pans brisés et débords de toitures. Les façades sont ornementées de décors de briques rouges et blanches sous forme de bandeaux et de frises.

N° élément : 89 A

Autre commune concernée : Hersin-Coupigny



Cité n°9

Attachée à la Fosse n°9, la Cité n°9 est une cité-jardin construite dans les années 1930 par la Compagnie de Vicoigne-Nœux-Drocourt. La cité est organisée selon une voirie courbe et est composée de maisons regroupant deux logements. Les habitations offrent des volumétries diversifiées : toitures à deux pans à lucarnes, pans brisés, pignons centrés, débords de toitures, toiture en pavillon. Entièrement de briques, les façades sont richement ornementées : arcs en briques vernissées de couleur blanche, grise et bleue, bandeaux de briques en saillie, fausses baies, oculus aveugles, motifs géométriques de briques blanches.

N° élément : 89 B

Autre commune concernée : Hersin-Coupigny



Cité Jeanne d'Arc

La Cité Jeanne d'Arc est une vaste cité-jardin construite dans les années 1930 par la Compagnie de Vicoigne-Nœux-Drocourt. La cité est organisée selon une voirie courbe et est composée de maisons de deux logements. Construites en briques, ces habitations sont implantées soit en retrait de rue, soit en front à rue. La permanence des haies végétales, les alignements d'arbres ainsi que les espaces publics arborés confèrent à la cité de bonnes qualités paysagères. Entièrement de briques, les façades sont richement ornementées : arcs en briques vernissées de couleur blanche, grise et bleue, bandeaux de briques en saillie, fausses baies, oculus aveugles et motifs géométriques de briques blanches.

N° élément : 89 C



> École de la Cité Jeanne d'Arc (École Pasteur)

L'école de la Cité Jeanne d'Arc à Barlin, construite en 1924 par la Compagnie de Vicoigne-Nœux-Drocourt apparaît être une variation d'un modèle-type défini par la Compagnie. L'école prend la forme d'un U avec un pavillon central à un seul niveau. D'architecture sobre, le bâtiment principal est doté d'un avant-corps central percé d'une grande baie rectangulaire correspondant à l'entrée. L'ensemble est surmonté d'un fronton triangulaire en béton accueillant l'inscription «ÉCOLE DE GARCONS» et «1924». Ce fronton est sommé d'un clocheton de forme carrée.

N° élément : 89 D

Cavalier



Une partie du réseau ferroviaire reliant les Fosses n°9 et n°7 aux gares d'expédition de Bruay-La-Buissière est actuellement encore visible. Long de 1,5 kilomètre, il longe les Cités de la Loïse, n°9 et Jeanne d'Arc. Ce tronçon de cavalier, en remblais, est aujourd'hui dépourvu de ses rails mais a conservé ses haies d'origine. Cette portion a été requalifiée et constitue aujourd'hui une liaison douce propice aux loisirs et à la randonnée.

N° élément : 89 E

Cité des Sœurs



La Cité des Sœurs est une petite cité-jardin construite dans les années 1930 par la Compagnie de Vicoigne-Nœux-Drocourt. La cité est organisée selon une voirie orthogonale et est composée de maisons individuelles, construites en briques. Les principaux volumes sont petits et très simples : il s'agit de parallélépipèdes surhaussés d'une toiture à deux pans sans lucarnes. Les fenêtres et les portes sont mises en valeurs par des linteaux droits ou en forme d'arcs simples et des allèges en béton. Par ailleurs, l'alignement des pignons offre des perspectives et du rythme à la cité.

N° élément : 90 A

> Groupe scolaire de la Cité des Sœurs



Construite dans les années 1930, l'école est une nouvelle variation d'un modèle-type défini par la Compagnie des mines de Vicoigne-Nœux-Drocourt. L'école prend la forme d'un U avec un pavillon central élevé sur deux niveaux et de deux bâtiments adjacents d'un seul niveau. D'architecture sobre, le bâtiment principal est précédé d'un avant-corps central percé au rez-de-chaussée de trois baies dont l'une correspond à l'entrée. L'ensemble est surmonté d'un fronton triangulaire accueillant un double oculus aveugle et recouvert d'un toit à deux pans.

N° élément : 90 B

Fosse n°7



La salle des bains-douches, de l'ancienne Fosse n°7 (1887-1979) de la Compagnie des mines de Vicoigne-Nœux-Drocourt puis du Groupe de Béthune, est située en bordure d'un parc naturel aménagé sur l'ancien carreau. Caractéristique des Houillères du Bassin Nord-Pas de Calais, elle constitue l'un des derniers témoignages architecturaux de la période de la Nationalisation. La salle des bains-douches compte quatre corps de bâtiments construits en briques jaune-orangées sur un soubassement en béton. Ce sont des volumes simples juxtaposés au style moderne caractéristique de l'époque.

N° élément : 91 A

Inscrite Monument Historique

Cité n°7



Attachée à la Fosse n°7, la cité pavillonnaire n°7 est construite dans les années 1930 par la compagnie des mines de Vicoigne-Nœux-Drocourt. Elle est organisée, sur un terrain en déclivité, selon une voirie orthogonale. Cette particularité, associée à la répétitivité des maisons, offre de belles perspectives, notamment sur la salle des bains-douches. La cité est composée de pavillons regroupant deux logements et de deux barres regroupant dix logements encadrant l'entrée de la fosse. Entièrement en briques, les façades sont richement ornementées : arcs surmontant les ouvertures, bandeaux de briques en saillie, pilastres d'angles, fausses baies, oculus aveugles.

N° élément : 91 B

Autre commune concernée : Maisnil-lès Ruitz

BILLY-BERCLAU

Fosse n°5



Anciennement attachée à la Compagnie des mines de Meurchin (1884-1920), rachetée par la Société des mines de Lens en 1920, la fosse n°5 entre en exploitation en 1905. Elle est reconstruite en 1922 et reprend son activité d'extraction jusqu'en 1932. Elle sert ensuite d'aérage jusqu'en 1963. La fosse accueille un chevalement métallique à poutrelles à treillis rivetées. Le chevalement est intégré aux bâtiments comprenant la salle des machines et les recettes. Le corps de bâtiment, doté d'une ossature en béton et remplissage de briques, est en forme de T au centre duquel le chevalement fait saillie.

N° élément : 58
Inscrite Monument Historique

Parc de Wingles et étangs d'affaissement



Le parc de Wingles et ses étangs d'affaissement se situent sur la concession de l'ancienne Compagnie des mines de Meurchin absorbée par la Société des mines de Lens en 1920. La Compagnie de Meurchin possédait alors 6 puits en activité. En 1902, elle avait installé son rivage d'embarquement au bord du canal de la Haute-Deûle à Wingles. Autrefois terres de marais, des étangs se sont formés en raison des affaissements miniers. Aujourd'hui, 5 étangs d'affaissement occupent une superficie de 12 hectares au sein d'un vaste parc de 250 hectares.

N° élément : 63 J
Autres communes concernées : Douvrin / Hulluch / Wingles

BRUAY-LA-BUISSIÈRE

Terril 10



Dominant le paysage profondément agricole du secteur, le Terril 10, issu de l'activité de la Fosse n°3 de la Compagnie des mines de Bruay, est un terril conique demeuré intact. Il s'étend sur une surface de 10 hectares pour une hauteur de 90 mètres. Légèrement requalifié afin de le rendre accessible, il accueille aujourd'hui une végétation spontanée.

N° élément : 93
En instance de classement au titre des Sites

Cité des Musiciens



La Cité des Musiciens est une cité pavillonnaire construite dans les années 1930 par la Compagnie de Bruay. Situées en front à rue, alignées et implantées sur un sol à forte déclivité, les habitations offrent de multiples perspectives. La volumétrie des habitations est simple, massive et de base carrée. Dans certains alignements de la cité, les pavillons sont disposés en quinconce donnant ainsi du rythme et du relief aux perspectives. La signature de la Compagnie repose essentiellement sur l'utilisation de la brique rouge avec des motifs de briques blanches sur les façades et les pignons. Des frises et des motifs géométriques divers viennent souligner la toiture et les angles.

N° élément : 94 A



Cité des Musiciens bis

Située dans la continuité de la Cité des Musiciens, la cité pavillonnaire des Musiciens bis en emprunte les mêmes caractéristiques, reprenant l'organisation orthogonale de la voirie, l'alignement des pavillons en front à rue sur un sol à forte déclivité. Entièrement de briques rouges, les pignons des habitations de la Cité des Musiciens bis sont agrémentés de bandeaux de brique à mi-hauteur ainsi que dans le prolongement de la corniche. Des frises et des motifs géométriques divers viennent souligner la toiture et les angles.

N° élément : 94 B

Autre commune concernée : Divion

Hôtel de Ville



Au lendemain de la Première Guerre mondiale, la municipalité envisage, en 1925, la construction d'un nouvel Hôtel de ville. Confié à René et Paul Hanote, architectes locaux, l'édifice est achevé en 1931. Il est un beau symbole du pouvoir municipal en affirmation devant le pouvoir d'une compagnie minière, celle de Bruay. Il offre son imposante façade flanquée d'un beffroi sur une vaste place, lui donnant à la fois l'allure d'un édifice public et d'un château de l'industrie. Les trois porches d'entrée sont soulignés par des bas-reliefs sculptés figurant des mineurs. A l'intérieur, la cage de l'escalier comprend de très beaux vitraux dédiés au travail du mineur.

N° élément : 95

Inscrit Monument Historique

Cité Anatole France



Cité pavillonnaire construite dans les années 1930 par la Compagnie de Bruay, la Cité Anatole France offre un long front bâti. La cité est organisée selon une voirie orthogonale et est majoritairement composée de maisons regroupant deux logements. La cité offre également de longs barreaux de corons regroupant dix logements. Entièrement de briques rouges, les pignons des habitations de la Cité Anatole France sont agrémentés de bandeaux de briques de bout à mi-hauteur ainsi que dans le prolongement de la corniche. Pour certaines habitations, des frises et des motifs géométriques divers viennent souligner la toiture et les angles.

N° élément : 96 A

Cité des Électriciens



Construite de 1856 à 1861 par la Compagnie de Bruay, la cité est la plus ancienne cité minière subsistant dans la partie ouest du Bassin minier. Sa configuration a peu changé depuis sa construction. Elle constitue un exemplaire exceptionnel de l'ambiance des premières cités minières. La cité comprend sept barreaux parallèles à la rue et un barreau perpendiculaire. La conservation des carins (dépendances), des voyettes (ruelles) a permis à la cité de garder une très grande intégrité. Pour l'appellation de ses rues, la Compagnie a choisi les noms des grands savants ayant joué un rôle dans la découverte des principes de l'électricité : Ampère, Marconi, Volta, Edison, Gramme...

N° élément : 96 B

Inscrite Monument Historique

Cité 16-3 (Cité du Nouveau Monde)



Prolongeant la Cité des Fleurs à laquelle elle emprunte la configuration (long front de bâti de part et d'autre de l'axe Haillicourt - Bruay-la-Buisière), la cité de corons 16-3 également appelée Cité du Nouveau Monde fut construite dans les années 1930 par la Compagnie de Bruay. Les maisons regroupant deux logements sont dotées de lucarnes-pignons centrés. Les pignons tournés vers l'extérieur sont agrémentés de riches décors de briques blanches au niveau des arcs en briques, de la corniche, des pilastres d'angles et de refend, sous forme de bandeaux et de motifs géométriques variés.

N° élément : 97 D

> Église des Cités 16-3 et des Fleurs (Haillicourt)



La construction de l'église St-Joseph fut entreprise en 1913 par la Compagnie de Bruay et, interrompue par la guerre. Elle fut achevée en 1922, sur les plans de l'architecte Degez. Elle comprend une nef et deux bas-côtés, recouverts d'une toiture en ardoise. La nef est précédée d'un petit porche couvert d'un toit à deux versants ouvert par un arc ogival en ciment. Le gros-œuvre est en briques rouges sur un soubassement en pierre. Le clocher est recouvert d'une flèche sexagonale.

N° élément : 97 B

> École des Cités 16-3 et des Fleurs (Haillicourt)



Construite dans les années 1930 par la Compagnie de Bruay, la vaste école comprend quatre corps de bâtiment. Trois d'entre eux sont destinés aux logements de la direction et des institutrices et des institutrices, le quatrième est celui de l'école à proprement parler. D'architecture simple, ce long bâtiment accueille à la fois l'école des filles et l'école des garçons autrefois séparées par un mur. Le logement de la direction est de forme rectangulaire, recouvert d'un toit à pans brisés, orné d'un épi de faitage. De part et d'autre de ce bâtiment se trouvent les pavillons réservés aux institutrices et aux instituteurs.

N° élément : 97 C

Cité 16-1 (Cité du Nouveau Monde)



Construite dans les années 1910 par la Compagnie de Bruay, la Cité 16-1 prolonge la Cité 16-3 mais s'en distingue par la nature de ses habitations. La cité est majoritairement composée de longs barreaux de corons composés de plusieurs blocs de dix logements accolés et implantés en front à rue. D'architecture simple et rationaliste, les façades des logements en barre ou en maison jumelées suivent les mêmes ornements : des bandeaux de briques de bout de couleur blanche à mi-hauteur. Les ouvertures sont surmontées d'arcs en briques cintrés de couleur blanche.

N° élément : 97 E

> École de la Cité 16-1 (École Marmottan)



Située en bordure de la Cité 16-1, l'école Marmottan doit son nom à la famille dirigeante de la Compagnie des mines de Bruay. Jules Marmottan fut d'ailleurs maire de la ville de 1870 à 1879. L'édifice se présente sous la forme d'un long bâtiment de base rectangulaire élevé sur deux niveaux et cantonné à chacune de ses extrémités d'un étroit pavillon élevé sur trois niveaux. Son architecture repose sur la polychromie briques et ciment peint, ainsi que sur la répétitivité des travées. Les six travées centrales sont surmontées d'un vaste fronton en demi-croupes accueillant en son centre un cartouche en béton portant l'inscription «ÉCOLE MARMOTTAN».

N° élément : 97 F

Piscine - Stade parc



Le stade parc constitue une réplique aux édifices monumentaux construits par la Compagnie de Bruay sur la commune. Les activités sportives ont toujours fait partie des points de concurrence entre les deux pouvoirs. Le stade parc fut construit dans l'entre-deux-guerres. Maire de la ville, Henri Cadot lance en 1919 les travaux avec l'aide de l'architecte Paul Hanote. Ce projet aboutit à la construction du stade parc comprenant un stade, une piscine ainsi qu'un parc dans une architecture Art Déco. La piscine évoque résolument un navire, notamment par la présence d'une tour semblable à la cheminée d'un paquebot transatlantique et le choix d'oculi décoratifs rappelant des hublots.

N° élément : 98

Inscrit Monument Historique

CAMBRIN

Cavalier



Le tronçon de cavalier reliant Auchy-les-mines à Vermelles fait partie de l'épine dorsale du réseau ferroviaire de la Compagnie des mines de Béthune reliant le sud de la concession au nord. Long de 9 kilomètres, il permet, depuis Auchy-les-mines, d'atteindre la Cité n°9 à Annequin par un embranchement, puis le Terril 49 plus au sud. Le cavalier a fait l'objet d'une requalification le privant de ses rails tout en conservant ses haies végétales d'origine.

N° élément : 78 A

Autres communes concernées :

Noyelles-les-Vermelles / Annequin / Cuinchy / Vermelles / Auchy-les-mines

CUINCHY

Cavalier



Le tronçon de cavalier reliant Auchy-les-mines à Vermelles fait partie de l'épine dorsale du réseau ferroviaire de la Compagnie des mines de Béthune reliant le sud de la concession au nord. Long de 9 kilomètres, il permet, depuis Auchy-les-mines, d'atteindre la Cité n°9 à Annequin par un embranchement, puis le Terril 49 plus au sud. Le cavalier a fait l'objet d'une requalification le privant de ses rails tout en conservant ses haies végétales d'origine.

N° élément : 78 A

Autres communes concernées :

Noyelles-les-Vermelles / Annequin / Cambrin / Vermelles / Auchy-les-mines

DIVION



Cité des Musiciens bis

Située dans la continuité de la Cité des Musiciens, la cité pavillonnaire des Musiciens bis en emprunte les mêmes caractéristiques, reprenant l'organisation orthogonale de la voirie, l'alignement des pavillons en front à rue sur un sol à forte déclivité. Entièrement de briques rouges, les pignons des habitations de la Cité des Musiciens bis sont agrémentés de bandeaux de brique à mi-hauteur ainsi que dans le prolongement de la corniche. Des frises et des motifs géométriques divers viennent souligner la toiture et les angles.

N° élément : 94 B

Autre commune concernée : Bruay-la-Buissière

DOUVRIN



Cavalier

Le tronçon de cavalier Haisnes-lez-La Bassée/Douvrin, d'une longueur de quatre kilomètres, a été requalifié tout en respectant parfaitement son tracé. Les arbres et les haies d'origine ont été conservés, et encadrent aujourd'hui cette liaison douce propice à la randonnée et aux loisirs.

N° élément : 63 D

Autre commune concernée : Haisnes-lez-La Bassée



Gare

Située le long du cavalier Haisnes-lez-La Bassée/Douvrin, la gare ferroviaire de Douvrin est construite dans les années 1920. Elle devient un pôle ferroviaire important pour la Société des mines de Lens mais également pour le «service voyageurs». Abandonnée pendant de nombreuses années après la fin de l'exploitation du réseau dans les années 1970, elle a fait l'objet d'une vaste opération de restauration et de reconversion en six logements tout en respectant son intégrité et son authenticité. La gare est composée de trois corps de bâtiment décorés par de faux-colombages en ciment et en relief.

N° élément : 63 E

Parc de Wingles et étangs d'affaissement



Le parc de Wingles et ses étangs d'affaissement se situent sur la concession de l'ancienne Compagnie des mines de Meurchin absorbée par la Société des mines de Lens en 1920. La Compagnie de Meurchin possédait alors 6 puits en activité. En 1902, elle avait installé son rivage d'embarquement au bord du canal de la Haute-Deûle à Wingles. Autrefois terres de marais, des étangs se sont formés en raison des affaissements miniers. Aujourd'hui, 5 étangs d'affaissement occupent une superficie de 12 hectares au sein d'un vaste parc de 250 hectares.

N° élément : 63 J

Autres communes concernées : Billy-Berclau / Hulluch / Wingles

Cavalier



Le tronçon de cavalier Douvrin/Hulluch, d'une longueur de 800 mètres depuis la gare de Douvrin, permet de prendre un embranchement vers le parc de Wingles et son étang d'affaissement. Le cavalier a été requalifié tout en respectant son tracé et en conservant ses arbres et haies d'origine. Il est toutefois dépourvu de ses rails, en dehors d'une petite section à l'approche du rivage de Wingles.

N° élément : 63 I

Autre commune concernée : Hulluch

GOSNAY

Cité du Château des Dames



Cette cité de la Compagnie de Bruay relève d'une configuration particulière. Elle est en effet installée au sein d'anciens bâtiments conventuels du 17^{ème} siècle, la Chartreuse des Dames. Acquisée en 1899 par la Compagnie, elle fut transformée en cité ouvrière en réinvestissant les bâtiments datant du 19^{ème} siècle. Tandis que le bâtiment principal à proprement parler était réservé aux cadres et aux employés, des logements « en corons » furent aménagés dans les anciens corps de ferme. Atypique, la cité constitue un exemple remarquable et unique dans le Bassin minier de la réutilisation et de la transformation de bâtiments préexistants, en l'occurrence prestigieux.

N° élément : 92

Inscrite Monument Historique

HAILLICOURT

Cité des Fleurs



Attachée à la Fosse n°6 de la Compagnie des mines de Bruay, la cité de corons des Fleurs offre un très long front bâti de part et d'autre de l'axe reliant Haillicourt à Bruay-la-Buissière. Sa construction débute en 1913 et reprend en 1919. La cité est majoritairement composée de maisons regroupant deux logements. Implantées en front à rue, celles-ci sont parfaitement alignées et extrêmement resserrées. En briques rouges, les pignons des habitations tournées vers l'extérieur sont agrémentés de riches décors de briques blanches au niveau des arcs, de la corniche, des pilastres d'angles et des refends, sous forme de bandeaux et de motifs géométriques variés. Les lucarnes sont percées d'oculus.

N° élément : 97 A

> La Cité des Fleurs partage une église et une école avec la Cité 16-3 à Bruay-la-Buissière. Ces équipements sont situés sur la commune de Bruay-la-Buissière.

HAINES-LEZ-LA BASSÉE

Cavalier



D'une longueur d'un kilomètre, le tronçon de cavalier Auchy-les-mines/Haisnes-lez-La Bassée prend la direction, au nord, de la gare de Violaines, et au sud, la direction de Lens. Le cavalier a été requalifié, en respectant le tracé, et constitue aujourd'hui une liaison douce propice à la randonnée. S'il est désormais dépourvu de ses rails, les haies d'origine ont été conservées.

N° élément: 63 B

Autre commune concernée: Auchy-les-mines

Fosse n°6



Le puits de la Fosse n°6 est foncé en 1861 par la Compagnie des mines de Douvrin, rachetée en 1873 par la Société de Lens. Reconstituée après la Première Guerre mondiale, la fosse cesse son extraction en 1936 et sert d'aérage jusqu'en 1959. Le chevalement (1924) est en béton armé. Les molettes ont été démontées. Le carreau de fosse accueille également les bâtiments des recettes, les salles des machines, des ventilateurs et des compresseurs, les douches, la lampisterie, la chaufferie ainsi que des bureaux. La Fosse n°6 constitue l'un des derniers ensembles à posséder un chevalement en béton inséré dans ses bâtiments.

N° élément: 63 C

Inscrite Monument Historique

Cité St-Élie



Attachée à la Fosse n°13, la cité pavillonnaire St-Élie, construite entre 1920 et 1926 par la Société de Lens est une très grande cité structurée selon une voirie orthogonale se développant autour d'équipements collectifs. La cité propose plusieurs sortes de regroupements d'habitations, par deux, trois, quatre, cinq ou six logements. Selon les regroupements, la cité offre de multiples formes de pavillons et des volumétries très riches. Les motifs de décor reposent sur des jeux de briques blanches et rouges ou jaunes. Certains pavillons bénéficient d'un traitement de façades particulier et sont recouverts d'un enduit «à la tyrolienne» composé de petits gravillons mélangés au mortier.

N° élément: 63 F

Autre commune concernée: Hulluch

> Groupe scolaire de la Cité St-Élie



Le groupe scolaire est composé de deux écoles, maternelle et primaire, situées à deux endroits différents. Toutes deux sont caractéristiques de l'architecture scolaire définie par la Société des mines de Lens. L'école primaire occupe un imposant bâtiment terminé à ses extrémités par deux pavillons. Entièrement de briques blanches, les façades sont ponctuées par de nombreux motifs de briques rouges. L'école maternelle est située au bord de la place centrale. L'ornementation architecturale de l'école maternelle fait écho à celle de l'école primaire, les jeux de briques y sont inversés: les façades sont entièrement en briques rouges avec des motifs en briques blanches.

N° élément: 63 G

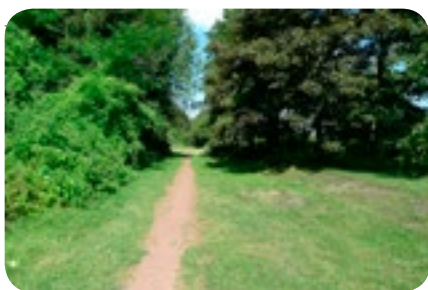


> Dispensaire Société de Secours Minière de la Cité St-Élie

Le dispensaire de Société de Secours Minière est construit dans les années 1960 par le Groupe de Lens. Il se compose de deux corps de bâtiment contigus de base carrée, l'un élevé sur deux niveaux, l'autre de plain-pied. L'architecture est sobre et fonctionnelle.

N° élément: 63 H

Cavalier



Le tronçon de cavalier Haisnes-lez-La Bassée/Douvrin, d'une longueur de quatre kilomètres, a été requalifié tout en respectant parfaitement son tracé. Les arbres et les haies d'origine ont été conservés, et encadrent aujourd'hui cette liaison douce propice à la randonnée et aux loisirs.

N° élément: 63 D

Autre commune concernée: Douvrin

HERSIN-COUPIGNY

Cité Nouvelle du n°1



Contiguë à la Cité n°1 ancienne, la Cité n°1 nouvelle est une cité-jardin construite dans les années 1930. La cité est organisée selon un plan radioconcentrique et est composée de maisons regroupant deux ou trois logements. Les habitations offrent des volumétries diversifiées, notamment au niveau des toitures: à deux pans, pans brisés, demi-croupes, pignons centrés, débords de toitures, toiture en pavillon. De style architectural simple, deux types façades se distinguent au sein de la cité: d'une part, les façades entièrement de briques avec des bandeaux de briques vernissées de couleur; d'autre part, les façades de parpaings de schiste laissées à nu ou ornementées de frises de briques vernissées de couleur.

N° élément: 88 E

Autre commune concernée: Nœux-les-Mines

> La Cité Nouvelle du n°1 comporte des équipements situés sur la commune de Nœux-les-Mines.

Cité de la Loïsne



Située en lisière agricole, la Cité de la Loïsne est une cité pavillonnaire construite dans les années 1920-1930 par la Compagnie de Vicoigne-Nœux-Drocourt. La cité s'étend de part et d'autre d'une rue orthogonale isolée et est composée de pavillons regroupant deux logements. Construites en briques, les habitations sont majoritairement implantées en front à rue. Les pavillons offrent des volumétries diversifiées, notamment au niveau des toitures: toitures à deux pans à lucarnes, pans brisés et débords de toitures. Les façades sont ornementées de décors de briques rouges et blanches sous forme de bandeaux et de frises.

N° élément: 89 A

Autre commune concernée: Barlin

Cité n°9



Attachée à la Fosse n°9, la Cité n°9 est une cité-jardin construite dans les années 1930 par la Compagnie de Vicoigne-Nœux-Drocourt. La cité est organisée selon une voirie courbe et est composée de maisons regroupant deux logements. Les habitations offrent des volumétries diversifiées : toitures à deux pans à lucarnes, pans brisés, pignons centrés, débords de toitures, toiture en pavillon. Entièrement de briques, les façades sont richement ornementées : arcs en briques vernissées de couleur blanche, grise et bleue, bandeaux de briques en saillie, fausses baies, oculus aveugles, motifs géométriques de briques blanches.

N° élément : 89 B

Autre commune concernée : Barlin

HOUDAIN

Cité de la Victoire



Construite dans les années 1920 par la Compagnie de Bruay, la cité est une cité pavillonnaire composée de maisons de 2 logements. Entièrement de briques rouges, les pignons des habitations sont agrémentés de bandeaux de briques de couleur blanche à mi-hauteur. Pour certains pavillons, des frises et des motifs géométriques divers viennent souligner la toiture et les angles par ailleurs marqués de fers d'ancrage. La cité bénéficie en outre de beaux alignements d'arbres à hautes tiges ainsi que d'espaces publics arborés.

N° élément : 99 A

> École de la Cité de la Victoire



Construite dans les années 1930 par la Compagnie de Bruay, l'école comprend cinq corps de bâtiment. Trois d'entre eux sont destinés aux logements de la direction et des institutrices et instituteurs. Les quatrième et cinquième bâtiments composent l'école. D'architecture simple, ces longs bâtiments de quatorze travées correspondent à l'école des filles et à l'école des garçons, encore aujourd'hui séparées par un préau. Le logement de la direction, de forme rectangulaire, est recouvert d'un toit à pans brisés, orné d'épis de faitage. De part et d'autre du bâtiment se trouvent les pavillons réservés aux instituteurs et aux institutrices.

N° élément : 99 B

Cité des Arbres



La cité est une cité moderne construite entre 1948 et 1951 par le Groupe d'Auchel-Bruay, structurée selon une voirie mixte, à la fois courbe et orthogonale, et composée d'habitations regroupant deux logements, de plain-pied ou à deux niveaux. Le style architectural est sobre avec toitures classiques à deux pans, murs de briques rouge-orangé, baies de forme carrée ou rectangulaire avec encadrements en béton.

N° élément : 99 C



> École de la Cité des Arbres

L'école a été construite par le Groupe d'Auchel-Bruay dans les années 1950. Elle est composée de quatre bâtiments en plain-pied. Caractéristiques de l'architecture scolaire des Houillères nationalisées, les bâtiments de l'école sont de forme rectangulaire et recouverts de toits terrasses inclinés. Trois bâtiments accueillant les salles de classe sont disposés de manière parallèle. Leurs façades sont percées de baies de forme carrée à encadrement de béton. Le quatrième bâtiment, de plain-pied, sert quant à lui de préau et de salle de gymnastique. Les façades sont caractérisées par une organisation rationnelle et répétitive des baies.

N° élément : 99 D



> Dispensaire Société de Secours Minière de la Cité des Arbres

Le dispensaire de Société de Secours Minière a été construit dans les années 1960 par le Groupe d'Auchel-Bruay. Caractéristique de celle utilisée par les Houillères nationalisées, l'architecture est sobre, fonctionnelle, employant essentiellement la brique et le béton pour l'encadrement des ouvertures et les auvents.

N° élément : 99 E

MAISNIL-LÈS-RUITZ

Cité n°7



Attachée à la Fosse n°7, la cité pavillonnaire n°7 est construite dans les années 1930 par la compagnie des mines de Vicoigne-Nœux-Drocourt. Elle est organisée, sur un terrain en déclivité, selon une voirie orthogonale. Cette particularité, associée à la répétitivité des maisons, offre de belles perspectives, notamment sur la salle des bains-douches. La cité est composée de pavillons regroupant deux logements et de deux barres regroupant dix logements encadrant l'entrée de la fosse. Entièrement en briques, les façades sont richement ornementées : arcs surmontant les ouvertures, bandeaux de briques en saillie, pilastres d'angles, fausses baies, oculus aveugles.

N° élément : 91 B

Autre commune concernée : Barlin

Terril 2



Hérité de la Fosse n°6, le Terril conique n°2, avec son jumeau le n°3, s'impose sans conteste dans le paysage agricole qu'il domine. A peine mois hauts que les terrils de la Fosse 11-19 de Loos-en-Gohelle, les deux terrils en constituent le pendant. Culminant à 180 mètres au-dessus du niveau de la mer, ils offrent de très larges vues ouvertes sur le cœur minier vallois et les cités minières de Bruay-la-Buissière et ses environs.

N° élément : 100 A

En instance de classement au titre des Sites
Autre commune concernée : Ruitz

Terril 3

Comme son jumeau, le Terril conique n°3 a conservé sa morphologie originelle bien qu'il ait fait l'objet de légers aménagements destinés à le rendre accessible. Il accueille aussi une nouvelle végétation buissonnante et arborescente ainsi qu'une faune riche et diversifiée.

N° élément : 100 B
En instance de classement au titre des Sites
Autre commune concernée : Ruitz

MARLES-LES-MINES**Chevalement du Vieux 2**

Le chevalement du Vieux-Deux de la Compagnie des mines de Marles et sa machine d'extraction sont les vestiges de la Fosse n°2, qui était composée des trois puits n°2, n°2bis et n°2ter. Le chevalement, construit en poutrelles à treillis rivetées, date de 1921. Il est surmonté d'un campanile simple et atteint la hauteur de 19,70 mètres. La machine d'extraction date de 1920 et le bâtiment qui l'abrite accueille un petit musée de la mine exposant du matériel et de nombreuses photographies liées à l'activité minière.

N° élément : 101
Inscrit Monument Historique

NŒUX-LES-MINES**Fosse n°1 bis**

La Fosse n°1 bis de la Compagnie de Vicoigne-Noeux-Drocourt constitue l'un des témoins majeurs de l'histoire de l'exploitation minière dans le Bassin minier. La Fosse n°1, ouverte en 1851, fut en effet l'une des premières fosses foncées dans le Département du Pas-de-Calais. Il n'en reste aucune trace aujourd'hui. Un second puits et ses bâtiments ont été construits entre 1886 et 1887. Seul témoignage technique de la fin du 19ème siècle sur l'ensemble du Bassin, la Fosse n°1bis est à considérer essentiellement sur un point de vue architectural : le fer, la fonte et l'acier s'imposent désormais dans les matériaux de base de l'architecture industrielle dans le Bassin minier.

N° élément : 88 A
Inscrite Monument Historique

Terril 36

Situé à l'immédiate proximité de la Fosse n°1bis, le Terril 36 est issu de l'activité de la fosse. Il s'agit d'un petit terril conique demeuré intact s'étendant sur 5 hectares. Il accueille aujourd'hui une nouvelle végétation spontanée.

N° élément : 88 B
En instance de classement au titre des Sites



Grands Bureaux et Ateliers centraux

Les Grands Bureaux de la Compagnie de Vicoigne-Nœux-Drocourt ont été construits en deux phases, 1873-1890 puis dans les années 1930. De style classique, les bureaux les plus anciens s'étendent le long de la route Nationale et sont reconnaissables au grand pavillon central percé d'une porte cochère, l'ensemble étant recouvert par des toits mansardés en ardoise. Dans l'entre-deux-guerres, les Grands Bureaux sont modifiés : le pavillon de gauche est prolongé par un gros pavillon dans le style Art Déco. Dans la cour formée par les Grands Bureaux se trouvent les anciens ateliers.

N° élément : 88 C
Inscrits Monuments Historiques



Cité Ancienne du n°1

Située à proximité de la Fosse n°1bis de la Compagnie de Vicoigne-Nœux, la Cité n°1 est parmi les plus anciennes cités pavillonnaires du Bassin minier. Construite peu après le fonçage du puits n°1 en 1851, la cité est organisée selon un plan strictement orthogonal et est composée de petits logements individuels (aujourd'hui remaniés) implantés en front à rue et fortement alignés. Participant pleinement au paysage urbain de Nœux-les-Mines, la Cité n°1 ancienne témoigne par son ancienneté et sa disposition urbaine, du passage progressif du modèle d'habitat en barreaux de corons à la cité pavillonnaire.

N° élément : 88 D



Cité Nouvelle du n°1

Contiguë à la Cité n°1 ancienne, la Cité n°1 nouvelle est une cité-jardin construite dans les années 1930. La cité est organisée selon un plan radioconcentrique et est composée de maisons regroupant deux ou trois logements. Les habitations offrent des volumétries diversifiées, notamment au niveau des toitures : à deux pans, pans brisés, demi-croupes, pignons centrés, débords de toitures, toiture en pavillon. De style architectural simple, deux types façades se distinguent au sein de la cité : d'une part, les façades entièrement de briques avec des bandeaux de briques vernissées de couleur ; d'autre part, les façades de parpaings de schiste laissées à nu ou ornementées de frises de briques vernissées de couleur.

N° élément : 88 E
Autre commune concernée : Hersin-Coupigny



> Église Ste-Barbe

En 1875, les fonds pour la construction furent votés par la Compagnie de Vicoigne-Nœux et les projets confiés à l'architecte Constant Moyaux. Consacrée en 1876, l'église présente des caractéristiques architecturales étonnantes mêlant des éléments néo-romans, avec d'autres rappelant les basiliques romaines ou les églises Renaissance. L'édifice est entièrement construit en briques à l'exception du soubassement, du porche et de tous les éléments comme les bandeaux, les talus, les appuis de fenêtres réalisés en pierre blanche de l'Oise.

A l'intérieur, le vitrail central du chœur représente Ste-Barbe, sainte patronne de l'église et des mineurs.

N° élément : 88 F
Inscrite Monument Historique



> Groupe scolaire de la Cité Nouvelle du n°1

Construits par la Compagnie de Vicoigne-Nœux à la fin du 19^{ème} siècle, situés de part et d'autre de l'église, les deux bâtiments qui forment le groupe scolaire ne suivent pas la même disposition. Située à gauche, l'école des garçons, d'architecture simple, prend la forme d'un U avec un pavillon central élevé sur deux niveaux. Située à droite, l'école des filles est un peu plus travaillée : baies de forme carrée au rez-de-chaussée dont certaines sont surmontées d'arcs en brique avec clef de voûte, bandeaux de briques, toiture à deux pans.

N° élément : 88 G



Coopérative des mines

La Société Coopérative des Mineurs est fondée en 1876 par la Compagnie des mines de Vicoigne-Nœux-Drocourt. Elle avait pour but de fournir à ses actionnaires tous les objets de consommation usuelle aux meilleures conditions possibles en mettant en relations directes les producteurs et les consommateurs. Chaque actionnaire avait le droit de se fournir aux magasins de la société et avait un livret sur lequel étaient inscrits tous les achats soldables par quinzaine. Le bâtiment se présente comme un long édifice dans lequel se trouve encore l'espace des bureaux et des guichets. L'ensemble se termine par un four à pain et sa cheminée en brique.

N° élément : 88 H

Inscrite Monument Historique



Cité Résidence du Fond de Sains

La cité est une cité-jardin construite dans les années 1930 par la Société de Vicoigne-Nœux-Drocourt. Elle est organisée selon un plan radioconcentrique et est composée de maisons regroupant deux logements. Les habitations offrent des volumétries diversifiées, notamment au niveau des toitures : à deux pans à lucarnes, à pans brisés, pignons centrés, débords de toitures, toiture en pavillon. Entièrement en brique, les façades sont ornementées de décors en briques silico-calcaires de couleur blanche sous forme de bandeaux et de frises soulignant les corniches et les linteaux.

N° élément : 88 I



Cité Rue de Moussy

La Cité Rue de Moussy est une cité pavillonnaire construite dans les années 1950 par le Groupe de Béthune. Elle s'étend de part et d'autre d'une rue isolée et est composée de maisons regroupant deux logements. Construites en parpaings de schiste, les habitations offrent des volumétries diversifiées, notamment au niveau des toitures : toitures à deux pans à lucarnes, à pans brisés, pignons centrés, débords de toitures. Les façades sont ornementées de décors de briques rouges et blanches sous forme de bandeaux et de frises.

N° élément : 88 J



Cité du Stade

La Cité du Stade à Nœux-les-Mines, est une petite cité moderne construite par le Groupe de Béthune dans les années 1960. La cité est structurée selon une voirie orthogonale légèrement courbe et est composée d'habitations regroupant deux logements, de plain-pied ou à deux niveaux. La cité bénéficie également de longs alignements d'arbres à hautes tiges renforçant sa qualité paysagère. Le style architectural est sobre avec toitures classiques à deux pans, murs de briques rouge-orangé, baies de formes carrée ou rectangulaire avec encadrement en béton. Quelques maisons sont cependant construites en béton gravillonné.

N° élément: 88 K



Cité du Chemin Perdu

Construite dans les années 1930, la Cité du Chemin perdu est une petite cité pavillonnaire réservée aux employés de la Compagnie de Vicoigne-Nœux-Drocourt. La cité s'étend de part et d'autre d'une rue orthogonale isolée des cités ouvrières avoisinantes et est composée d'habitations regroupant deux logements. Tous identiques, les pavillons offrent une volumétrie originale en forme de chalet avec toiture à longs pans en façade et lucarne centrale. Les façades sont recouvertes d'un enduit en ciment. Le rez-de-chaussée est orné d'un œil-de-bœuf et l'entrée est protégée par un auvent en béton.

N° élément: 88 L



Pharmacie Société de Secours Minière

Construite en 1927, l'ancienne pharmacie centrale de Société de Secours Minière de la Compagnie de Vicoigne-Nœux-Drocourt était la tête de pont du réseau de santé de la Compagnie. Désigné sous le nom de Centre de soins, il s'agissait d'un établissement regroupant de nombreuses spécialités médicales dans un endroit central pour l'ensemble de la concession, afin que les mineurs et leur famille n'aient pas à se déplacer dans plusieurs lieux. Dans un style Art Déco bien caractéristique, le centre de soins comprenait, outre la pharmacie, une salle de radiographie, un dentiste, un oculiste, un cabinet de consultation médicale et un centre d'hygiène infantile.

N° élément: 88 M

Inscrite Monument Historique

NOYELLES-LES-VERMELLES



Cavalier

Le tronçon de cavalier reliant Auchy-les-mines à Vermelles fait partie de l'épine dorsale du réseau ferroviaire de la Compagnie des mines de Béthune reliant le sud de la concession au nord. Long de 9 kilomètres, il permet, depuis Auchy-les-mines, d'atteindre la Cité n°9 à Annequin par un embranchement, puis le Terril 49 plus au sud. Le cavalier a fait l'objet d'une requalification le privant de ses rails tout en conservant ses haies végétales d'origine.

N° élément: 78 A

Autres communes concernées:

Quinchy / Annequin / Cambrin / Vermelles / Auchy-les-mines

RUITZ

Terril 2



Hérité de la Fosse n°6, le Terril conique n°2, avec son jumeau le n°3, s'impose sans conteste dans le paysage agricole qu'il domine. A peine mois hauts que les terrils de la Fosse 11-19 de Loos-en-Gohelle, les deux terrils en constituent le pendant. Culminant à 180 mètres au-dessus du niveau de la mer, ils offrent de très larges vues ouvertes sur le cœur minier vallonné et les cités minières de Bruay-la-Buissière et ses environs.

N° élément : 100 A
En instance de classement au titre des Sites
Autre commune concernée : Maisnil-lès-Ruitz

Terril 3



Comme son jumeau, le Terril conique n°3 a conservé sa morphologie originelle bien qu'il ait fait l'objet de légers aménagements destinés à le rendre accessible. Il accueille aussi une nouvelle végétation buissonnante et arborescente ainsi qu'une faune riche et diversifiée.

N° élément : 100 B
En instance de classement au titre des Sites
Autre commune concernée : Maisnil-lès-Ruitz

SAILLY-LABOURSE

Cité n°9



La cité pavillonnaire n°9 fut construite par la Compagnie de Béthune en deux phases, de 1900 à 1904, puis de 1921 à 1923. Deux ensembles se distinguent selon les deux époques. D'une part, les habitations construites début du 20ème siècle, repérables à leur volumétrie et leur style architectural simples : toitures à deux pans à lucarnes, bandeaux de briques, arcs en briques. Ces habitations sont très fortement alignées. D'autre part, les habitations des années 1920 qui offrent des volumétries plus riches : deux pans, pans brisés, demi-croupes, lucarnes rampantes ou à pignons centrés, débords de toiture. Le porche est marqué par un arc boutant reposant sur un sabot de pierre qui supporte un appentis.

N° élément : 78 B
Autre commune concernée : Annequin

> La Cité n°9 comporte des équipements situés sur la commune d'Annequin

VERMELLES



Cavalier

Le tronçon de cavalier reliant Auchy-les-mines à Vermelles fait partie de l'épine dorsale du réseau ferroviaire de la Compagnie des mines de Béthune reliant le sud de la concession au nord. Long de 9 kilomètres, il permet, depuis Auchy-les-mines, d'atteindre la Cité n°9 à Annequin par un embranchement, puis le Terril 49 plus au sud. Le cavalier a fait l'objet d'une requalification le privant de ses rails tout en conservant ses haies végétales d'origine.

N° élément : 78 A

Autres communes concernées :

Cuinchy / Annequin / Cambrin / Noyelles-les-Vermelles / Auchy-les-mines

VIOLAINES



Cité d'Auchy (Cité de la Gare)

La cité-jardin d'Auchy fut construite en 1922 par la Compagnie des mines de Béthune et n'était pas destinée à loger des mineurs mais des ouvriers de la Compagnie travaillant au rivage d'embarquement de Béthune et à la gare ferroviaire de Violaines. La cité se distingue par les techniques de construction de la plupart de ses habitations, caractéristiques de la période de reconstruction après la Première Guerre mondiale. Elles sont en effet entièrement en structure béton, depuis les murs jusqu'à la charpente. D'un pavillon à l'autre, les murs sont en remplissage de briques ou complétés par des panneaux de béton.

N° élément : 77

Communauté
de Communes
du Canton
de Fauquembergues
et Communauté
de Communes
Artois - Flandres

ÉLÉMENTS LIÉS À L'HABITAT ET AU CADRE DE VIE



ÉLÉMENTS LIÉS À L'EXPLOITATION



Périmètre du bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial
 Cité minière située dans le Bien inscrit
 Édifice situé dans le Bien inscrit
 Périmètre de la zone-tampon
 Terril
 Forêt, bois
 Hydrographie
 Zone urbanisée
 Limite Intercommunale
 Limite communale

Sources : Mission Bassin Minier
 IGN BD CARTOIR®
 copie et reproduction interdite

 0 3,5 7 km
 N
 O E
 S

LIGNY-LES-AIRE

Terril 34



Ce terril conique est issu de l'activité de la Fosse n°3 (1862-1950) de la Compagnie des mines de Ligny-Auchy. Il fait partie de la série des terrils marquant l'entrée du Bassin minier en venant de l'ouest. Ce terril est demeuré intact.

N° élément : 106

En instance de classement au titre des Sites

Terril 32



Le terril tronqué 32 est issu de l'activité de la Fosse n°1 (1855-1950) de la Compagnie des mines de Ligny-Auchy. Il fait partie de la série des terrils marquant l'entrée du Bassin minier en venant de l'ouest.

N° élément : 107

En instance de classement au titre des Sites

Terril 31



Le Terril 31 est situé aux côtés du Terril 32. Il est, lui aussi, issu de l'activité de la Fosse n°1 (1855-1950) de la Compagnie des mines de Ligny-Auchy. Il fait partie de la série des terrils marquant l'entrée du Bassin minier en venant de l'ouest. Ce terril conique est demeuré intact.

N° élément : 108

En instance de classement au titre des Sites

ENQUIN-LES-MINES

Terril 244



Le Terril 244 est issu de l'activité de la Fosse n°1 (1855-1950) de la Compagnie des mines de Ligny-Auchy. Avec les terrils 34, 32 et 31, il fait partie de la série des terrils marquant l'entrée du Bassin minier en venant de l'ouest.

N° élément : 109

En instance de classement au titre des Sites

Pour consulter la carte interactive du Bassin minier inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO et télécharger les données géographiques du périmètre inscrit, rendez-vous sur le site bassinminier-patrimoinemondial.org

Directeurs de la publication

Cathy APOURCEAU-POLY, Catherine BERTRAM, Mission Bassin Minier Nord - Pas de Calais

Comité de rédaction

Raphaël ALESSANDRI, Naima MAZIZ, Catherine O'MIEL, Marie PATOU, Mission Bassin Minier Nord - Pas de Calais

Conception graphique et mise en page

Camille GUERMONPREZ, Jord MAITTE, Mission Bassin Minier Nord - Pas de Calais

Photographies

© **Centre Historique Minier** pour l'élément 2

© **2012, Hubert Bouvet, Région Nord-Pas de Calais - Picardie** pour les éléments: 5A, 5C, 8B, 8C, 8T, 8U, 8W, 12, 13A, 14, 15A, 15C, 15D, 15E, 15G, 15P, 15Q, 17, 18, 23, 25A, 25C, 25D, 25E, 28A, 28D, 33C, 33E, 34, 42A, 43A, 43B, 44A, 44D, 45A, 46A, 48F, 48G, 48H, 48J, 49A, 51A, 51D, 58, 63AE, 63AF, 63AG, 63AJ, 63AK, 63L, 63O, 63P, 63V, 63Y, 64, 71, 73A, 76A, 79, 84A, 84B, 84D, 88A, 88M, 91A, 96A, 97A, 97D, 97E, 100A, 100B, 101, 102 et 109

© **Conservation régionale des monuments historiques** pour les éléments: 8AA, 8L, 11, 20, 25F, 31B, 31C, 39A, 39C, 40, 41, 48I, 57, 63Q, 63S, 63X, 67, 69, 6C, 72, 82D, 83, 86, 88C, 88F, 88H, 95, 97B, 98, 103 et 104

© **Philippe Frutier pour la Région Hauts-de-France** pour les éléments: 63AH

© **Jean-Philippe Mattern- Centre Historique Minier Lewarde** pour les éléments: 4, 5B, 8G, 8V, 13B, 21, 29B, 31E, 32, 42B, 55C, 62 et 63C

© **Mission Bassin Minier Nord-Pas de Calais** pour les éléments: 1, 6A, 6B, 6D, 7, 8A, 8AB, 8AC, 8D, 8E, 8F, 8H, 8I, 8J, 8K, 8M, 8N, 8O, 8P, 8Q, 8R, 8S, 8X, 8Y, 8Z, 9, 10A, 10B, 10C, 10D, 13C, 13D, 15B, 15E, 15H, 15I, 15J, 15K, 15L, 15M, 15N, 15O, 15R, 15S, 15T, 15U, 16A, 16B, 19A, 19B, 19C, 19D, 19E, 19F, 19G, 22A, 22B, 22C, 22D, 24A, 24B, 24C, 24D, 25B, 26A, 26B, 26C, 26D, 26E, 26F, 28B, 28C, 29A, 30, 31A, 31D, 31F, 33A, 33B, 33D, 35A, 35B, 35C, 36, 37A, 37B, 37C, 38A, 38B, 38C, 38D, 38E, 38F, 39B, 42D, 42E, 42F, 44B, 44E, 45B, 45C, 46B, 47, 48A, 48B, 48C, 48D, 48E, 48K, 48L, 48M, 49B, 49C, 50, 51B, 51C, 52, 53A, 53B, 53C, 54, 55A, 55B, 55D, 55E, 55F, 55G, 55H, 56A, 56B, 59, 60, 61, 63A, 63AB, 63AC, 63AD, 63AL, 63AM, 63AN, 63AO, 63B, 63D, 63E, 63F, 63G, 63H, 63I, 63K, 63M, 63N, 63R, 63T, 63U, 63W, 65, 70, 73B, 74A, 74B, 75, 76B, 76C, 76D, 76E, 77, 78A, 78B, 78C, 78D, 80A, 80B, 81A, 82B, 84F, 84G, 88B, 88D, 88E, 88G, 88I, 88J, 88K, 88L, 89A, 89B, 89C, 89D, 89E, 90A, 90B, 91B, 92, 93, 94A, 94B, 97C, 97F, 99A, 99B, 99C, 99D, 99E, 105A et 105B

© **Valenciennes Tourisme & Congrès** pour l'élément 3

© **Atelier de l'Isthme et URBICAND** pour les éléments 106, 107 et 108

© **Samuel Dhote** pour les éléments: 27A, 27B, 28E, 42C, 42G, 44C, 63AA, 63AI, 63J, 63Z, 66, 68, 81B, 82A, 82C, 82E, 82F, 84C, 84E, 85, 87A, 87B, 87C et 96B

Impression

Qualit'Imprim

© Mission Bassin Minier Nord - Pas de Calais - Septembre 2016



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



**Bassin minier
du Nord-Pas de Calais**
inscrit sur la Liste du
patrimoine mondial en 2012

www.bassinminier-patrimoine mondial.org



Mission Bassin Minier Nord - Pas de Calais

Carreau de Fosse du 9-9bis

Rue du Tordoir - BP 16

F 62 590 OIGNIES

Tél. +33 (0)3 21 08 72 72

www.missionbassinminier.org

avec le soutien du Ministère de la Culture et de la Communication
Direction régionale des affaires culturelles Nord - Pas de Calais - Picardie

